CASINO

Le Tout en "party" inc.
696-4116

le QUOTIDIEN

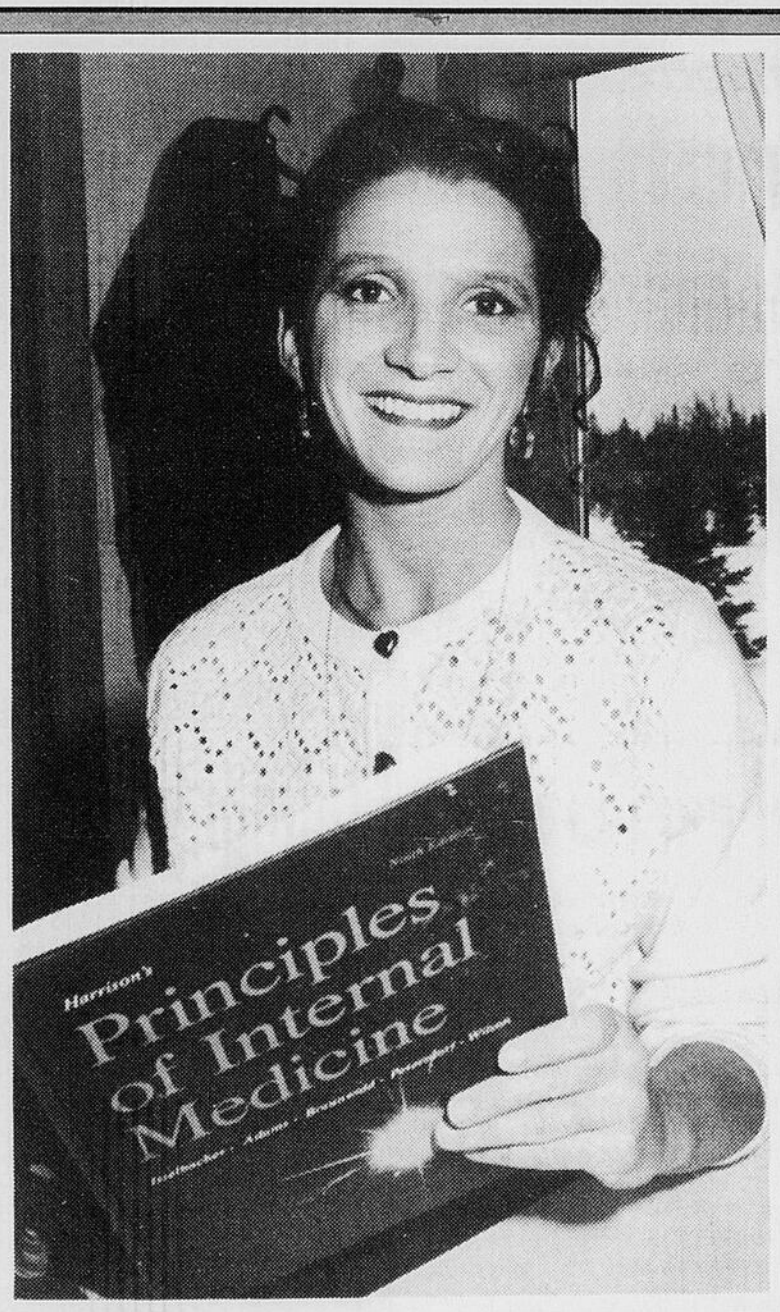
17e année no 63 Chicoutimi, vendredi 15 décembre 1989 40 pages 50¢

CABLOTEL ELECTRONIQUE
REPARONS-VENDONS
ECHANGEONS
LES SPECIALISTES
CABLO-
SELECTEURS
DE TOUTES MARQUES!
REPARATION
BASE: $39.95
TRANSMETTEUR $19.95
1360, boul. Saguenay E.
(près du Parasol)
CHICOUTIMI
549-5355

Pour les touristes cette année

L'ATR mise sur l'hiver et la chaleur des gens

Page 39



AVORTEMENT — Même si personne ne veut endosser ses propos dans les Forces armées, Raymonde Devost persiste à dire que les femmes se font majoritairement avorter quand elles font carrière dans l'armée.

(Photo Rocket Lavoie)

Raymonde Devost accuse

Les femmes militaires de Bagotville se sont fait avorter en série

Page 4

Biennale du dessin et de l'estampe

Pilote menace de quitter Alma

Page 3



AU COMPLEXE
COMPLEXE Gagnon Frères
du 11 au 23 décembre
Magasinez au Complexe c'est payant !
Jouez au Casino de Noël du Complexe Gagnon Frères
$5000.
à gagner en argent du Complexe
A toutes les heures, jouez à la roulette avec les jetons que vous aurez reçus des marchands du Complexe Gagnon Frères

Faits divers

Bébés mâles menacés

MONTREAL (PC) — Le service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a confirmé, hier après-midi dans un communiqué, l'existence de plusieurs lettres de menaces à l'endroit des bébés de sexe masculin, adressées mardi à des hôpitaux de la région métropolitaine dotés d'un département d'obstétrique.

Quelques établissements hospitaliers signalent aussi des appels téléphoniques anonymes, dans la nuit de mercredi. Ils ont aussitôt organisé des dispositifs pour assurer la sécurité des pouponnières.

Les menaces, estime la police, découlent de la tuerie de Polytechnique, la semaine dernière.

Une lettre, d'une écriture gauche, semble-t-il, prévient les hôpitaux que «nous voulons tuer les bébés mâles pour ne pas qu'ils deviennent des hommes et qu'à leur tour, ils fassent du mal aux femmes».

La police de la CUM s'interdit de divulguer le contenu entier de ces missives, ayant aussitôt ouvert une enquête pour découvrir les auteurs des menaces troublantes. L'une des lettres est signée «Une vraie femelle», ce qui pourrait en soi constituer un indice, a fait observer, hier, l'agent Danielle Sauvage, porte-parole de la SPCUM, «l'usage de ce mot pouvant supposer une méconnaissance de la langue française».

Il appert que les hôpitaux Maisonneuve, Sainte-Justice, Général juif, Notre-Dame et Saint-Luc ont reçu le même libellé.

Les lettres font déjà l'objet d'une expertise. L'enquête a été confiée à la section des enquêtes criminelles du district centre-ville.

La direction de la SPCUM n'a pas caché qu'elle n'aurait pas divulgué cette affaire si les journaux d'hier s'étaient avisés de la taire pour ne pas alarmer les parents de nouveau-nés, précise l'agent Sauvageau.

Trafic de cocaïne

PERCE (PC) — Deux résidants de Percé ont été appréhendés, hier, et devront comparaître aujourd'hui au palais de justice de l'endroit pour répondre à des accusations relatives à l'importation de huit tonnes de haschish à bord du bateau de pêche Mélanie B. en mai 1988.

Un autre suspect, Yvon Roy, âgé de 49 ans, est toujours recherché par les policiers.

Ces nouvelles arrestations sont liées à l'enquête menée par la Sûreté du Québec sur un réseau qui prévoyait utiliser le golfe Saint-Laurent pour importer des tonnes de cocaine colombienne en Amérique du Nord.

Dix-sept suspects comparaissent depuis hier au palais de justice de Percé pour leur en enquête sur cautionnement. Le contenu des témoignages entendus par la cour ne peut être dévoilé puisqu'une ordonnance de non-publication a été émise par le juge.

En fin d'après-midi, trois personnes seulement avaient défilé devant le tribunal. L'enquête en cautionnement s'est poursuivie en soirée et pourrait se prolonger encore une partie de la journée.

Les accusés, parmi lesquels se trouvent des résidants de la Gaspésie et de la région de Montréal, seraient impliqués dans un complot d'importation de 15 tonnes de cocaine, qui devaient entrer dans la golfe Saint-Laurent à l'intérieur des cales du crevettier Marijo.

Certains des suspects associés au complot seraient également mêlés à l'importation des huit tonnes de hashisch de mai 1988, qui avaient pu atteindre le marché nord-américain à partir du golfe Saint-Laurent.

Fausses pièces

SHERBROOKE (PC) — Jean-Pierre Fortier, 34 ans, et Sylvain Robert, 20 ans, ont été cités à leur procès, hier, à Sherbrooke, sous l'accusation d'avoir mis en circulation de 8,454 pièces métalliques de la dimension d'une pièce de 25 cents dans l'intention de frauder.

Ils ont subi leur enquête préliminaire hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Ces pièces de couleur gris acier avaient été remises à la police à l'été par des propriétaires d'appareils de jeux, principalement des machines à poker et des dépositaires d'appareils.

L'enquêteur Jean Perreault a également saisi 85,000 autres pièces semblables dans la camionnette et au domicile de Fortier.

Le procès des acccusés a été fixé au 7 juin.

Leçon au jeune voleur

Séjour en prison

CHICOUTIMI (NB) — Un jeune homme sans antécédent judiciaire, qui avait subitement décidé de s'engager sur la voie du crime, a été rappelé à l'ordre par le juge Lucien Tremblay, cette semaine.



Normand Boivin

Malgré un rapport présententiel favorable, qui recommandait en outre l'imposition d'une sentence de travaux communautaires, ce à quoi le substitut du procureur général Paul Roy ne s'est pas objecté, le juge Tremblay a préféré envoyer Jean Caron, de la rue Garnier à Chicoutimi, réfléchir quelques jours en prison.

Caron avait plaidé coupable à deux vols d'essence, un vol de radiateur et un vol de moto, ainsi qu'à deux voies de faits, l'une entraînant des lésions corporelles. Tous ces événements se sont déroulés entre septembre 1988 et janvier 1989.

En rendant sa décision, le juge Tremblay a dit avoir remarqué une nette progression du prévenu dans le monde du crime en un court laps de temps, partant d'infractions mineures qui se sont terminées par une beaucoup plus grave, soit d'avoir causé des lésions corporelles.

«Le plus effrayant est le bris de votre probation en causant des lésions corporelles. C'est ce dernier crime qui me cause le plus de soucis, a dit le juge Tremblay, car vous avez manqué à la parole que vous aviez donnée à la Cour.»

«Je vais donc y aller aussi progressivement dans ma sentence:»

Pour les cinq dossiers de vols, Caron devra verser des amendes totalisant 200 $ en plus de rembourser ses victimes (sauf celles qui ont retrouvé leur bien), ou purger des peines d'emprisonnement, et sera soumis à une période de probation.

Quant aux deux crimes de voies de faits et à celui de manquement à une ordonnance de probation, Caron devra purger trois peines concurrentes de 15 jours d'emprisonnement, sera soumis à une probation de deux ans, et devra être suivi par les officiers de probation de Chicoutimi.

Tout en rappelant à l'individu que l'agression avec lésions corporelles est punissable de 10 ans de prison, le juge Lucien Tremblay s'est dit clément dans sa sentence et espérer qu'il ne s'agira là, pour Caron, qu'un mauvais épisode de sa vie.

Vol chez Pharmaprix

Recherches

CHICOUTIMI (NB) - Aucun fait nouveau n'est venu éclairer le travail des enquêteurs, hier, concernant le hold up du sac de dépôt de Pharmaprix, qui a rapporté à son auteur 20 000 $ mercredi.

L'individu, qui s'est pointé dans le mail près de l'entrée de la Banque de la Nouvelle Ecosse, où devait être fait le dépôt, a braqué un révolver en direction de l'employée dela pharmacie qui n'a pu faire autrement que de lui remettre le sac d'argent.

L'enquête se poursuit toujours.

Nombreux accrochages

JONQUIERE (NB) - Les chutes de neige qui ont duré une bonne partie de la journée d'hier ont causé de nombreux accrochages dansdifférentes muncipalités du Saguenay, notamment à Jonquière et La Baie, mais aucun corps policier n'a rapporté de blessé.

Pas possible

Tas de papier

SHERBROOKE (PC) — Le bureau sherbrookois de Revenu Canada ne risque pas de manquer de papeterie avant... 15 ans.

Une «erreur partagée» du bureau local et du service canadien qui l'approvisionne, a fait en sorte que Sherbrooke a reçu 300 000 feuilles de papier à lettre et à note de service avec en-tête, alors que la consommation annuelle de ces formules n'excède pas 20 000 par année.

Le directeur Marcel Leblond a expliqué hier qu'à la suite du changement de nom de la Place Couture en Place de la Cité, Revenu-Canada s'est vu dans l'obligation de se doter de nouvelles formules.

Un fonctionnaire sherbrookois a alors passé une commande de 100 000 feuilles et en a reçu trois fois plus.

M. Leblond est d'avis que l'incident ne mérite pas d'être étalé sur la place publique. «A un prix d'environ 0,01 $ l'unité, la facture atteint seulement 4000 $. Quand on compare cette dépense au budget du bureau de Sherbrooke qui emploie 200 personnes, c'est minime.»

Météo



Max.: -16
Min.: -20

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: Faible neige passagère. Max.: près de -16. Min.: près de -20. Vents modérés. Risque de précipitations: 90 p.c. Samedi: généralement nuageux avec chutes de neige dispersées.

Vendredi, 15 décembre
Lever: 7:28
Coucher: 15:50

Sommaire

Arts	20
Bandes dessinées	18
Bourse	26-27
Détente	19
Décès	31
Finances	28
Horoscope	19
Petites annonces	29 à 31
Sports	33 à 39
Télévision	18

Loto

La Quotidienne

A trois chiffres
1-7-3
A quatre chiffres
3-9-6-1

Abonnement:
545-4474
Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe
(no.: 32131). Port de retour garanti

Marées

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 11h25 (0m6) et haute à 16h45 (5m3). Elle sera à nouveau basse à 00h20 (0m4).
LA BAIE — La marée sera basse à 10h20 (0m5) et haute à 16h40 (5m9). Elle sera à nouveau basse à 23h10 (0m4) et haute à 05h10 (4m8).

Journalistes: Saguenay.....**545-1834** — Lac-St-Jean-Est (Alma).....**668-4506** — Lac-St-Jean-Ouest (St-Félicien)...**679-3832**

Biennale de l'estampe et du dessin

Bernard Pilote menace de quitter Alma

ALMA (LT) — La Biennale de l'estampe et du dessin, un événement international qui se répète à tous les deux ans, pourrait quitter Alma et se relocaliser dans une autre ville de la région.

C'est du moins ce que laisse entendre le président de l'organisme, Bernard Pilote, en réagissant à la décision du conseil municipal d'Alma qui rejette le projet de construction d'un centre culturel. La Biennale n'aura pas les moyens de continuer à Alma si un édifice ne peut recevoir ses activités.

"L'an dernier, nous avons investi 40 000 $ dans la préparation de salles que nous n'avons plus aujourd'hui. Nous avions accepté le principe de présenter celle de 1991 à Alma avec le problème des salles, tout en croyant que celle de 1993 et les autres trouveraient un lieu permanent", explique Bernard Pilote.

Selon ce dernier, il n'y a pas que la Biennale qui est mis en cause. Le conseil a mis un terme à trois ans de démarches du milieu, dont les conclusions démontrent la nécessité d'implanter un centre culturel comprenant



Louis Tremblay

une bibliothèque.

En tant que membre de la Commission Tessier, dont le mandat était de consulter la population sur le projet, Bernard Pilote croit que c'est une somme considérable d'heures de travail bénévol qui s'envolent en fumée. Il pointe du doigt certains conseillers dont la position est contradictoire aujourd'hui.

"La conseillère Louise Bourget a signé les recommandations de la Commission Tessier où elle a siégé comme commissaire. Deux ans après, elle est soudainement contre. Pour ce qui est du conseiller Michel Néron, il accuse toujours les gouvernements supérieurs de ne pas respecter les priorités. Il devrait regarder dans sa municipalité pour voir si les priorités sont respectées", sanctionne Bernard Pilote.

Au cours des trois dernières années, la Commission Tessier ainsi que la Conférence d'Alma ont donné le feu vert au projet du centre culturel. Le président de la Biennale ajoute en plus qu'Alma fait partie du plan triennal du ministère des Affaires culturelles.

"Nous ne demandons pas un chèque au conseil municipal. Il est simplement question de donner un appui afin de placer le projet dans le processus du Sommet économique régional de novembre 1990. Le conseil n'a qu'à rendre ce projet conditionnel à la participation du gouvernement et à la construction de la future usine Alcan", précise Bernard Pilote.

Le dossier n'en restera pas là. Une réunion de tous les intervenants a été convoquée pour cet après-midi à l'hôtel de ville. Les principaux intervenants du monde culturel, la Chambre de commerce et d'autres organismes devraient y participer. Cette réunion servira de préparation à la prochaine séance publique du conseil de lundi soir.



PRESIDENT — Bernard Pilote, à droite, en compagnie de Michel Labrosse, lors du brunch présenté par la Biennale de l'estampe et du dessin.

"Certains conseillers vont comprendre que le centre culturel n'est pas l'affaire d'une petite poignée de citoyens. Les 4000 utilisateurs de la bibliothèque municipale d'Alma constituent plus qu'une petite poignée de personnes, comme on semble vouloir identifier les gens qui veulent que la ville aille de l'avant", conclut le président de la Biennale.

Dans l'édition d'hier du Quotidien, le maire Nicol Tremblay affirmait qu'avec la future usine Alcan et une participation financière du gouvernement du Québec, la ville d'Alma pourrait se payer l'équipement sans aller sur le marché des emprunts.

Voulant jouer les justiciers

Trudel est condamné à payer

CHICOUTIMI (NB) — Un individu de 24 ans de La Baie qui a voulu jouer à la police de la route a subi les foudres du juge Lucien Tremblay, hier matin.

Jean-Marc Trudel, de la rue Prince-Albert, a été reconnu coupable devant la Cour du Québec chambre criminelle, sous deux chefs d'accusation de voies de faits et de méfait.

Le 2 avril dernier, Trudel a eu une altercation avec la passagère d'une camionette



Normand Boivin

après une "poursuite" sur la route 170 entre Jonquière et Chicoutimi.

Le substitut du procureur général, Paul Roy, a mis en preuve que Trudel aurait poursuivi la camionette conduite par le compagnon de la victime, dans le but de lui faire un mauvais parti.

Il a profité du fait que la camionette a dû s'immobiliser au feu rouge à l'intersection du boulevard Talbot et de la route 170, pour débarquer de sa voiture et aller enguirlander le conducteur qui était avec la victime et son bébé de 10 mois.

Voyant que celui-ci refusait de sortir de son véhicule, Trudel a donné un coup de pied sur l'aile de la camionette en lui causant des dommages évalués à 190 $.

C'est alors que la victime est sortie de la camionette pour aller prendre en note le numéro de plaque de Trudel. Selon la version donnée par celle-ci, l'intimé aurait voulu lui bloquer le chemin en lui donnant un coup de genou à l'abdomen et un coup de pied à une jambe, d'où les accusations de voies de faits.

Défense

Pour sa part, le Baieriverain a rétorqué qu'avant d'arriver à la fameuse intersection, il a tenté à plusieurs reprises de dépasser la camionette mais son conducteur changeait constamment de voie pour l'en empêcher. Il a ajouté qu'il n'était pas du tout agressif et que c'est en voulant aller s'expliquer avec le conducteur de la camionette, pour lui demander ce qu'il lui voulait, que la victime se serait ruée sur lui et que c'est en se défendant qu'il l'aurait molestée.

A la suite de ces témoignages, le juge Lucien Tremblay a qualifié la version de l'accusé de pure fiction. "Je ne crois absolument pas votre version. Au contraire, j'ai le sentiment que vous êtes venu mentir sous serment. Sans hésitation, je vous déclare coupable sous les deux chefs. Jouer la petite police, ce n'était pas vos affaires et vous n'aviez qu'à poursuivre votre route. Mais vous avez préféré suivre l'autre conducteur pour le corriger et vous avez le culot de me faire croire qu'une petite femme de 92 livres vous aurait agressé (le prévenu mesure 1m70)."

Sur le premier chef, le juge Tremblay a condamné Jean-Marc Trudel à payer une amende de 300 $ ou, à défaut, purger une sentence de 30 jours de prison et sur le deuxième chef, 100 $ d'amende ou 10 jours. De plus, il l'a soumis à une ordonnance de probation de 12 mois où il lui sera notamment interdit d'importuner ses victimes, et il lui a donné un délais de deux mois pour rembourser les 190 $ de dommages subis par la camionette.

Arrestation à St-Félicien

ROBERVAL (NB) — Les membres de l'escouade des moeurs du quartier général de la Sûreté du Québec à Chicoutimi, en collaboration avec leurs confrères de la SQ à Roberval ainsi que des membres des sûretés municipales de Roberval et de Saint-Félicien, ont procédé à une série d'arrestations, mardi, en rapport avec un traffic de drogues.

En tout, une douzaine de policiers ont arrêté sept individus, tous membres ou sympathisans du groupe de motards "Les Eyes Stones" de Saint-Félicien, un groupe actif depuis quelques années. Ceux-ci sont soupçonnés d'être à la source du traffic de stupéfiants (hashich et cocaine) dans les bars de Roberval et Saint-Félicien.

Selon le capitaine Denis Simard, de la SQ, qui était en charge des opérations, ces arrestations sont l'aboutissement d'une enquête de trois mois, et d'autres arrestations sont à venir. Quelques uns des individus ont été interceptés au local des Eyes Stones et les autres ont été cueillis à leurs domiciles.

Quatre d'entre eux ont comparu, mercredi, devant le juge Jean-Paul Aubin à la chambre criminelle de la Cour du Québec dans le district judiciaire de Roberval, et ils ont été remis en liberté sous conditions en attendant la tenue de leur enquête préliminaire fixée aux 14 et 15 février 1990.



Robert Claveau

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

BATTERIE A L'HUILE POLAIRE

6 ANS DE GARANTIE

De conception entièrement nouvelle et de qualité supérieure, la batterie à l'huile POLAIRE offre des avantages au niveau de l'économie, de la durabilité, de la garantie, de la puissance et de la sécurité.

Batterie Spécialité Enr.
1671, boul. St-Paul, CHICOUTIMI
Tél.: 545-7300 — Fax: 545-6200

Avortements à la Base de Bagotville

Une seule célibataire sur quarante a décidé de continuer sa grossesse



PROPOS — Même si personne ne vient corroborer ses propos, Raymonde Devost persiste à dire que les femmes se font majoritairement avorter lorsqu'elles font carrière dans les forces armées canadiennes. Et selon elle, c'est le ministère de la Défense nationale qui assume les coûts de ces avortements.

(Photo Rocket Lavoie)

CHICOUTIMI (CD) — «Si la répression intéresse la femme, elle n'a qu'à entrer dans les forces canadiennes.»

Le Dr Raymonde Devost n'y va pas par quatre chemins pour dire ce qu'elle pense de la vie dans les forces armées canadiennes pour une femme. «Si tu ne développes pas l'apparence et les qualités d'un homme, tu ne feras pas une longue carrière dans ce milieu», a indiqué le Dr Devost, hier au cours d'un entretien.

Raymonde Devost, qui a travaillé comme médecin en chef de 1984 à 1988 à la Base militaire de Bagotville, est catégorique:« Une seule militaire célibataire a décidé de continuer sa grossesse sur les 40 cas survenus pendant que j'étais poste», affirme-t-elle. «Ce qui est malheureux, c'est que personne ne viendra corroborer ce que j'avance», a-t-elle lancé au cours de l'entretien. «On va tout faire pour noyer le poisson. Car, dit-elle, il est impossible de parler lorsqu'on fait partie des forces armées. C'est le jeu du pouvoir. Les gens sont constamment écrasés. Si quelqu'un parle, il risque de se retrouver en Cour matiale», confie encore le médecin.

Selon Raymonde Devost, l'information est constamment filtrée. «Tu n'as jamais le droit de parler devant les caméras de la télévision ou encore à la radio... à moins d'en avoir reçu l'ordre de ton supérieur», dit-elle.

Selon le médecin, les femmes militaires peuvent avoir des enfants. Mais, le prix à payer est tellement exorbitant que plus d'une femme se décourage. «C'est une institution de mâles. On te met tellement de pression au travail, qu'il est extrêmement difficile pour une femme enceinte, par surcroît célibataire, de mener une grossesse à terme», révèle le médecin.

Raymonde Devost ajoute que les confrères militaires n'hésitent pas à passer des «réflexions sucrées» à la femme enceinte. «Je connais une femme qui a continué sa grossesse dans ces conditions. Elle l'a regretté amèrement», enchaîne-t-elle. Le médecin se rappelle aussi d'un autre cas. La femme avait demandé qu'on la change d'unité pour mener à bien sa grossesse. «On l'a envoyée à Val-Cartier, à l'unité des champs. Elle a dû se battre tout le temps de sa grossesse. j'ai même tenté d'intervenir, mais en vain», raconte encore le Dr Devost.

«Il y a aussi ce couple de militaires qui a eu deux enfants, se souvient le médecin. L'homme et la femme ont été transférés dans des endroits différents. Résultat: la femme a abandonné sa carrière. Aujourd'hui, elle se retrouve commis dans un magasin à rayons», précise-t-elle.

Cour martiale

Raymonde Devost ne regrette pas les quatre années passées dans les forces armées canadiennes. «J'ai adoré mon expérience et j'ai accompli des choses que je n'aurais pas pu faire au civil. C'est une vie excitante, une vie d'aventure. Mais, il y a les mauvais côtés», dit-elle.

Le médecin raconte qu'elle a dû passer en Cour martiale pour avoir osé se rendre au chevet de sa grand-mère. «L'urgence familiale est survenue le 4 décembre 1987. J'étais incapable de rejoindre mon supérieur. J'ai donc décidé de quitter mon poste, mais en m'assurant bien que deux médecins prendraient la relève ainsi qu'une infirmière. Mon supérieur a fini par me rejoindre pour me dire que je passerais en Cour martiale», explique-t-elle. «Mais, j'ai gagné», confie le médecin.

Raymonde Devost est persuadée qu'un homme, dans la même situation, n'aurait pas eu de problème. «C'est clair, les femmes ne sont pas populaires. Evidemment, on dit que les forces canadiennes sont accessibles aux femmes... Il faudrait ajouter que c'est le cas... jusqu'à ce qu'elles en aient assez de subir la répression», poursuit-elle.



Catherine Delisle

Raymonde Devost soutient aussi qu'il se fait du harcèlement sexuel. «Mais, tout est toujours étouffé», dit-elle. Le médecin croit sincèrement qu'il n'y a pas de place pour les femmes dans les forces canadiennes surtout si elles veulent des enfants.

Conférence in extremis

Les militaires rejettent toutes les accusations

par Claude Côté

LA BAIE (CC) - Certains faits révélés par le Dr Raymonde Devost, relativement à la pratique de l'avortement à la Base des forces canadiennes de Bagotville, sont exagérés et les chiffres qu'elle soumet sont tout au plus des pseudo-statistiques.

C'est ce qui ressort des propos tenus, hier, au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, par le capitaine Rémi Picard, officier d'information, et le Dr Rémi Coulombe, médecin en chef à la Base des forces canadiennes de Bagotville.

Ce dernier a indiqué qu'il ne pouvait vraiment pas corroborer les chiffres avancés par le Dr Devost qui prétend qu'une quarantaine de femmes, militaires à la BFC de Bagotville, auraient été avortées entre 1984 et 1988. «Je ne dispose d'aucune donnée en ce sens», dit-il.

En poste depuis 1988, le Dr Coulombe se défend bien toutefois d'affirmer qu'il n'y a jamais eu d'avortement chez des femmes militaires en poste à la base de Bagotville. Tout comme il ne serait pas prêt à jurer que le gouvernement fédéral n'a jamais payé indirectement pour ces avortements. «Tout ce que je sais, a-t-il affirmé, c'est que les Forces canadiennes ne paient pas pour un avortement!» D'ailleurs, pour se faire avorter, une femme militaire doit profiter d'un congé ou de vacances puisque les Forces canadiennes, selon le capitaine Picard, ne lui paie pas le temps qu'elle peut perdre pour ce genre d'intervention. «L'avortement doit être pratiqué aux frais de la femme militaire et dans ses moments libres», a-t-il ajouté en substance.

Lorsqu'une femme militaire exprime le désir de se faire avorter, la politique des Forces canadiennes est de la référer à des services spécialisés dans le domaine, que ce soit à Ottawa ou dans la région, notamment à Jonquière où il existe une clinique thérapeutique sur l'avortement. «Que je sois d'accord ou non avec les raisons exprimées par la femme militaire qui sollicite un avortement, mon devoir est de la référer aux compétences appropriées à son cas», a commenté le Dr Coulombe.

Preuve vivante

Afin de démontrer la bonne volonté des autorités militaires, le capitaine Picard et le Dr Coulombe étaient accompagnés d'une jeune femme militaire qui est enceinte de cinq mois et demi et qui en sera à son deuxième accouchement.

Lyne Volckaert travaille dans les bureaux administratifs de la base de Bagotville et, lorsqu'elle a donné naissance à son premier enfant, elle était célibataire. «Je me suis mariée en août dernier alors que ma fille était âgée d'un an», a-t-elle confié.

Elle soutient que les grossesses ne briment aucunement une femme dans l'avancement de sa carrière de militaire. «Après ma première grossesse, dit-elle, j'ai été promue au grade de caporale.»

Mme Volckaert n'est d'ailleurs pas la seule femme militaire de la BFC de Bagotville à être enceinte. Seulement à l'hôpital militaire, trois des 18 membres du Dr Coulombe sont enceintes présentement. Et, sur l'ensemble de la base où l'on compte 147 femmes militaires, 20 grossesses ont été rendues à terme en 1988, 12 en 1989 et, selon les prévisions, il y en aurait une quinzaine en 1990.



AVORTEMENT - Accompagnés de Lyne Volckaert, une militaire enceinte de cinq mois et demi, le Dr Rémi Coulombe, médecin en chef, et le capitaine Rémi Picard, officier d'information à la Base des forces canadiennes de Bagotville, ont réfuté, hier, en conférence de presse, les propos du Dr Raymonde Devost, relativement aux avortements des femmes militaires.

(Photo Rocket Lavoie)

Changements

Bien sûr, il y a 20 ans, une femme militaire enceinte devait quitter les Forces canadiennes.

«Mais, la situation a bien changé, spécialement depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en 1972: non seulement les femmes enceintes peuvent poursuivre leur grossesse en conservant leur statut de militaire, mais elles bénéficient de 93 pour cent de leur salaire durant 17 semaines et de 100 pour cent au cours de leur séjour à l'hôpital (accouchement)», a déclaré le capitaine Picard.

Toutefois, les femmes en poste sur des avions ou dans des secteurs qui commandent une activité physique assez importante sont déplacées dans des bureaux administratifs lorsqu'elles sont enceintes. «Il peut arriver à ce moment-là que des femmes préfèrent se faire avorter que d'être déplacées, et ce, pour diverses raisons», a fait observer enfin le Dr Coulombe, qui soutient que les Forces canadiennes n'ont pas de contrôle sur ce plan.

Fonds de pension

La FTQ dénonce Jonquière

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Le Conseil du travail FTQ du Saguenay—Lac-Saint-Jean trouve inacceptable, voire même immorale, que les élus de Jonquière songent à hausser leurs fonds de pension.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, la FTQ ne manque pas de rappeler que la ville, par souci d'économie, a laissé sombrer une entreprise qui employait une trentaine de personnes lors du renouvellement du contrat des éboueurs.

La FTQ soutient aussi que la ville a tenté d'économiser une poignée de dollars au détriment de la protection de l'environnement.

En effet, la FTQ rappelle que la ville de Jonquière est la seule municipalité du Saguenay—Lac-Saint-Jean à avoir refusé de participer au recyclage du papier.

Le Conseil du travail FTQ croit que la ville de Jonquière serait mal vue de prendre position pour une dépense comme celle des fonds de pension alors qu'elle a été tellement négative dans des dossiers qui touchaient pourtant la collectivité.









BOURSIERS — André Leblond et Arthur Stumph de l'UQAC en compagnie des deux boursiers: Nicolas Pitre et Denis Simard.

(Photo Rocket Lavoie)

UQAC

Deux bourses sont remises

par Catherine Delisle

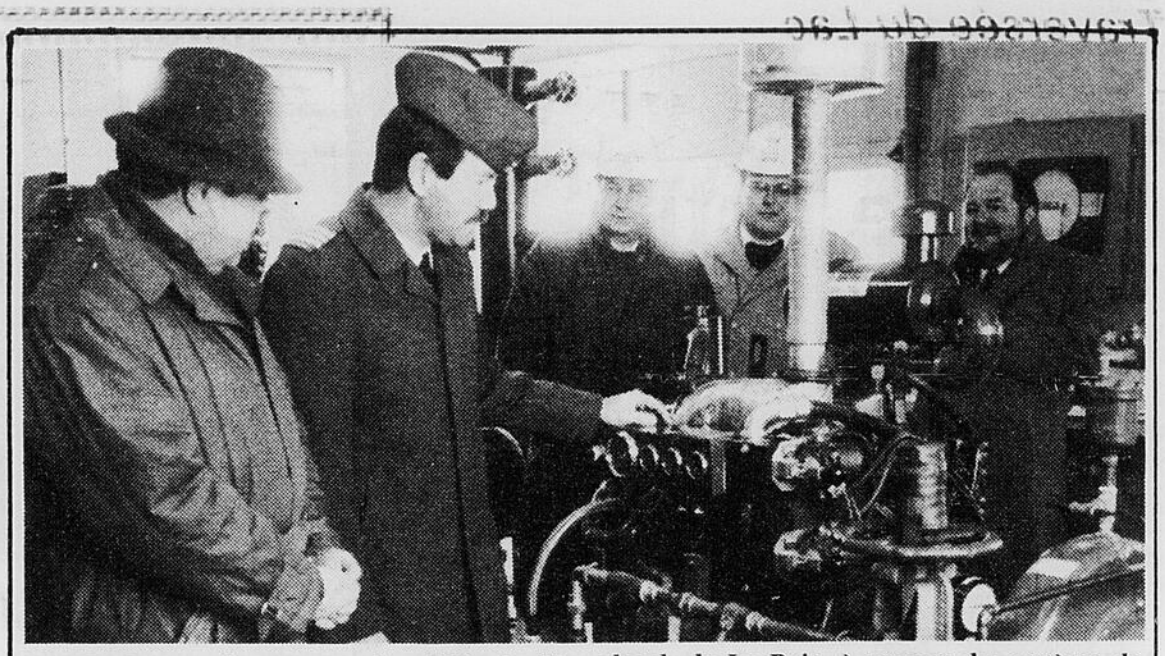
CHICOUTIMI (CD) — Le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) vient de remettre pour la quatrième fois des bourses André Lebrun à deux étudiants de deuxième cycle: Nicolas Pitre et Denis Simard.

Cette bourse, en s'en souviendra, a été créée en l'honneur d'un ancien professeur de chimie en sciences fondamentales, André Lebrun.

Les professeurs trouvent important d'octroyer une bourse à des étudiants de deuxième cycle de manière à promouvoir les études de deuxième cycle puisqu'elles sont peu développées par rapport à celles de premier cycle.

Au début, seule une bourse était accordée. Depuis maintenant deux ans, le Syndicat en accorde deux à des étudiants qui ont fait preuve d'excellence dans leurs études de premier cycle et qui se font remarquer au plan de leur implication sociale.

Ce sont les professeurs Louis-Marie Lalancette, Robert Parisé et des collaborateurs du service aux étudiants: Renaud Thériault et Paul Gagnon qui ont contribué à la sélection des boursiers.



POMPES - Le lieutenant-colonel Denis Rivard, commandant par intérim de la Base des forces canadiennes de Bagotville, donne ici quelques explications au maire Claude Richard, de La Baie, à propos du système de pompes qui assiste le réseau de la BFC.

(Photo Rocket Lavoie)

Eau potable

Ville de La Baie fournira la Base

par Claude Côté

LA BAIE (CC) - Depuis quelques jours, la ville de La Baie fournit en eau potable la Base des forces canadiennes (BFC) de Bagotville et son quartier résidentiel.

Inaugurant hier matin l'ouverture de cette alimentation en eau potable, les militaires ont particulièrement souligné la grande qualité de l'eau fournie par la ville qui, depuis trois ans, a investi 1,8 million $ à l'amélioration de son réseau d'aqueduc dans ce secteur de Batgotville. On croit, par exemple, que le fait que cette eau soit moins calcaire, que celle des deux puits artésiens qui alimentaient jusqu'à maintenant la base, facilitera grandement l'entretien des équipements.

Le lieutenant-colonel Denis Rivard, commandant par intérim de la BFC, a indiqué que le réseau urbain de La Baie livrera environ 325 000 gallons d'eau par jour à la base et son quartier résidentiel. Et, d'ici un an environ, la BFC agrandira son réservoir qui peut emmagasiner actuellement 380 000 gallons d'eau. «Nous lui donnerons, au cours de l'été 1990, une capacité additionnelle de 500 000 gallons afin d'être en mesure de faire face à toute éventualité en cas de désastre et, également, à cause des nouvelles infrastructures (dont un hangar) en cours de construction», a expliqué le commandant.

De son côté, le maire Claude Richard a dit que ce nouveau client rapportera environ 50 000 $ par année à la ville de La Baie. Et, il n'a pas manqué de mentionner l'entente qui a prévalu dans ce dossier et qui contribue à raffermir les liens entre la Base des forces canadiennes et la municipalité qu'il dirige.

En bref

Eau contaminée

SAINT-LEONARD-D'ASTON (PC) — Le déraillement du convoi de marchandises du Canadien National, survenu mardi matin, à Saint-Léonard-d'Aston, a entraîné le déversement de plus de 30 000 gallons de soude caustique près de la rivière Nicolet, soit l'équivalent de plus de deux wagons-citernes.

Cet accident écologique, le plus important à survenir dans la région Mauricie—Bois-Francs, a pour effet de priver d'eau potable depuis mercredi soir plus de 6000 résidents de petites municipalités situées plus en aval, dont Nicolet.

Hier matin, l'eau de l'usine de filtration de cette municipalité montrait un pH de 11,3, alors que la normale est de 7,3. Les spécialistes gardaient cependant bon espoir de lever l'interdiction dès aujourd'hui, après le passage de cette substance soluble dans l'eau.

Un peu plus loin, à Bécancour, en bordure du fleuve, les spécialistes procéderont régulièrement, dans les prochaines heures, à des analyses afin de détecter toute modification chimique de l'eau.

Entre-temps, à Saint-Léonard, les quelque 600 citoyens évacués hier matin —dont 200 dans les zones rurales— devront patienter jusqu'à demain avant de regagner leur domicile, le temps de permettre aux employés du Canadien National de procéder, à l'aide de deux grues géantes, à la levee des quatre problématiques wagons de chlore, empilés les uns sur les autres, juste derrière l'église paroissiale.

Procès de Gilles Perron

MONTREAL (PC) — **Gilles Perron, le réalisateur de Radio-Canada qui subit un procès devant jury à Montréal pour le meurtre de sa femme Michelle, a choisi, hier, de ne pas présenter de défense.**

Dans notre régime judiciaire, c'est la Couronne qui a le fardeau d'établir la certitude de la culpabilité d'un accusé. Ce dernier n'est obligé ni de témoigner ni même de présenter une défense.

Comme la poursuite représentée par Me Yves Berthiaume ne peut présenter dans ce cas-ci aucun témoin direct ou indirect du meurtre, sa preuve est constituée d'un faisceau de circonstances.

Le cadavre de Mme Perron avait été trouvé par son mari le soir du 15 décembre 1987. Perron ne fut accusé que le 15 février dernier d'avoir prémédité le crime.

Hier, le vice-président des Rôtisseries Saint-Hubert, M. Jean-Pierre Léger, qui était l'un des 70 témoins à déposer en poursuite, a dit que l'un des vérificateurs de sa compagnie, M. Serge Saucier, lui avait confié avoir entendu parler, en septembre 1988, d'une «femme dans la vie de Perron» qui n'était pas la sienne.

Le 19 octobre suivant, Léger, avec le concours de la police, qui cherche à traquer Perron, interroge ce dernier durant une heure et demi dans une chambre du Sheraton Laval.

Entre autres, Perron raconte à Léger qu'au tournant de février 1988 (quelques mois après le meurtre de Michelle) une dénommée Jacqueline Bombardier voulait «lui présenter quelqu'un» pour sortir.

Relance de Saint-Raymond

SAINT-RAYMOND (PC) — L'usine de Papiers Saint-Raymond, fermée depuis le 22 juin, pourrait rouvrir ses portes en août prochain, «si le marché le permet», a déclaré, hier, à St-Raymond, le président du groupe Malette, M. Gaston Malette. Sinon les ex-travailleurs devront attendre deux ans. Le président des 225 ex-employés s'est dit déçu même si l'annonce est en elle porteuse d'espoir.

L'exercice d'hier avait entre autre pour but de redonner espoir à la population à l'approche du temps des Fêtes. Le député-ministre de Portneuf, Michel Pagé, accompagné du ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, du président de Rexfor, Richard C. Darveau, et des dirigeants de Malette, a annoncé qu'une entente est intervenue entre Rexfor et Malette concernant la structure financière entre ces deux partenaires pour la relance de l'usine de Papiers Saint-Raymond, le plus important employeur de la région du nord-est de Portneuf.

La propriété de la nouvelle entreprise s'établira à 51 pour cent pour le groupe Malette et 49 pour cent pour la société d'État Rexfor. Il s'agit d'un projet en deux phases qui comprend l'achat des actifs de Papiers Saint-Raymond par le consortium Malette-Rexfor puis la construction d'une nouvelle usine de pâte à papier.

Financement

SHERBROOKE (PC) — «Si le gouvernement n'a pas les moyens de ses politiques, il n'a qu'à adopter les politiques de ses moyens.»

C'est ce que déclarait, hier à Sherbrooke, le président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), M. Patrick Kenniff, recteur de l'université Concordia, au cours d'un échange avec les repésentants des médias sherbrookois, échange qui marque la première étape d'une tournée entreprise par la CREPUQ en province.

M. Kenniff mettait en relief les difficultés des universités, sous-financées par le gouvernement québécois, et il réclamait le dégel des frais de scolarité

Traversée du Lac

Péribonka veut un rôle actif

PERIBONKA (LF) — La municipalité de Péribonka aimerait revivre une plus grande implication dans l'organisation de la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage.

C'est ce qu'a déclaré le maire de l'endroit, Jean-Pierre Boivin. Il a l'intention d'établir des contacts en janvier, avec les administrateurs de la traversée.

Pour nous, c'est important que les nageurs séjournent plus longtemps dans la rivière Péribonka, devait s'exprimer le maire Boivin.

Il parle également d'organiser un festival à la même période où tout serait centré sur la rivière et le lac.

Le maire Boivin a plusieurs idées en tête, il mentionne la possibilité de présenter un concert dans la marina. Il n'a pas l'intention de nuire à la Huitaine de gaieté, mais il veut que sa municipalité profite également des retombées de la Traversée internationale.

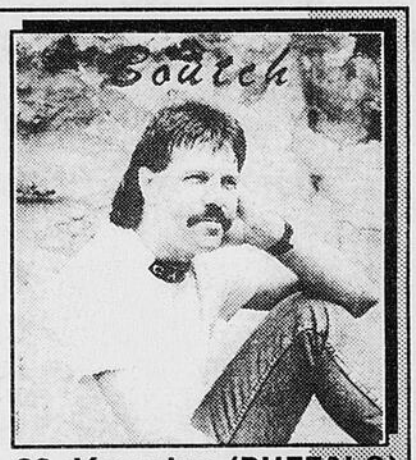
Il semble, selon lui, que plusieurs personnes du milieu sont intéressées à regarder ce dossier.

Le nouveau président de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, Martin Chamberland, ne voit aucun problème à ce que Péribonka organise des activités dans son territoire. Il s'est dit prêt à rencontrer le maire de Péribonka pour savoir ce qu'il attend exactement de la traversée. Il a toutefois précisé que Péribonka n'est pas oubliée dans la traversée, puisque des compétitions importantes se tiennent à Péribonka c'est-à-dire le départ des 32 kilomètres et l'arrivée des nageurs professionnels de 64 kilomètres.

Le Bank-O-Bar présente

Boutch

15 et 16 décembre



Voyages aux NORDIQUES

23 décembre (BUFFALO)
9 janvier (MONTREAL)

Bank-O-Bar
21, rue du Pont, CHICOUTIMI-NORD

$35.00 par voyage

Encore quelques billets Inf.: 543-5425

Nouvelle émission

Ville de Chicoutimi

VILLE DE CHICOUTIMI

Obligations à

10 1/2%

Echéances 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans
Datées du 09 janvier 1990

Communiquer avec:

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION

St-Félicien, 679-2684 Chicoutimi, 549-8888

ABANDON DES AFFAIRES



Mme Alice Gilbert prend sa retraite après 32 ans d'activités commerciales

1/2 PRIX

LOT DE MANTEAUX
Doublures détachables
1/2 PRIX

SELECTION DE ROBES
Pour les fêtes
1/2 PRIX

IMPERMEABLES
De printemps
1/2 PRIX



LOT DE ROBES
Valeur jusqu'à: $250.00
$49.00

TOUT DOIT SORTIR

BOUTIQUE L'élégance
SPÉCIALITÉ POUR DAMES

150 RACINE EST,
DANS L'ATRIUM
543-0304

Les syndiqués veulent sauver Kénogami

Le mur de la méfiance qui a produit de douloureux affrontements à l'usine Kénogami est en train de s'effondrer.

Dirigeants patronaux et syndicaux ont déposé les armes pour se tendre franchement la main avec l'objectif ultime de sauver l'aieule de nos papeteries. Après les préparatifs qui se sont prolongés durant de longs mois, les mandataires d'Abitibi-Price et ceux de la Fédération CSN des travailleurs du Papier et de la Forêt (FTPF) appliquent le modèle suédois de la concertation dans la recherche de la meilleure solution.



Bertrand Tremblay

Depuis le 4 décembre, ils élaborent ensemble le programme de réorganisation du travail qui provoquera, comme tout le monde le sait, une réduction sensible du personnel. Leur souci commun est de répondre à la condiction posée pour que les propriétaires poursuivent le rajeunissement de l'usine mais dans le respect des travailleurs en place.

En bref, Abitibi-Price et la CSN s'efforcent de rendre humainement acceptable le programme de départs volontaires qui soustraira 233 syndiqués au personnel de 710 travailleurs présentement affiliés à la CSN. On vise à offrir à tous ceux qui devront quitter l'entreprise un revenu qui se situera entre 25 000 $ et 32 000 $. La FTPF apportera exceptionnellement une contribution financière en puisant dans un fonds spécial d'environ un million de dollars qu'elle a eu la prudence de constituer en prévision des jours difficiles.

C'est le 12 octobre dernier que les syndiqués CSN de Kénogami ont autorisé leurs dirigeants, dans le cadre d'un vote référendaire, à discuter de réorganisation du travail pourvu que l'avenir de la pepeterie soit assuré par un investissement majeur. Cette acceptation est assortie de clauses que les deux parties négocient présentement dans une salle du Roussillon de Jonquière. L'entente qui sera conclue au cours de la fin de semaine sera ensuite soumise à l'approbation des syndiqués.

Les avantages de Kénogami

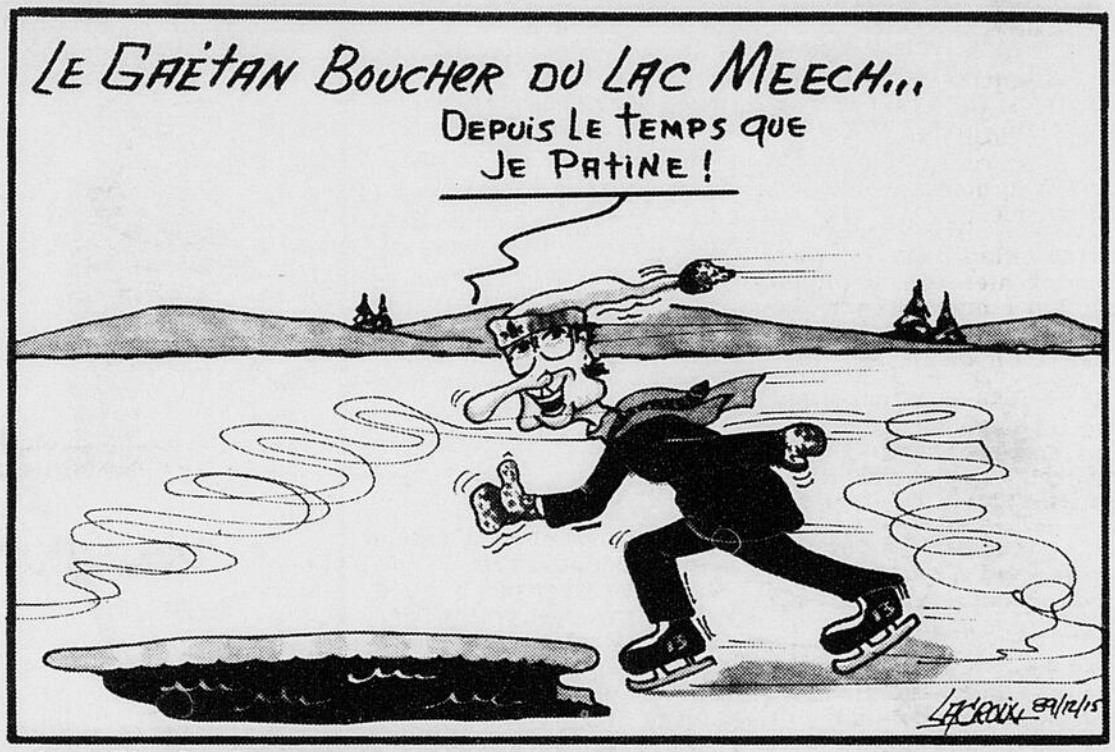
La haute direction de Toronto s'est adressée clairement à la région en deux occasions au cours de l'année. Leur dernière communication a pris la forme d'une lettre aux employés signée par Bernd K. Koken, le président du conseil d'administration et chef de la direction.

Dans cette missive, le grand patron énumère les étapes de la rationalisation que le ralentissement économique rend doublement nécessaire.

En mai dernier, John G. Davis, le vice-président directeur du Groupe des papiers Impression, dévoilait aux employés puis aux leaders du milieu les intentions de la compagnie relativement à Kénogami. Il exprimait la déception des administrateurs devant l'échec du premier investissement de 150 millions $ dans l'installation de la machine numéro 7. Pour ajouter le demi-milliard $ que coûtera l'installation d'une deuxième machine ultra-moderne pour la fabrication de papier haut de gamme, il avait insisté sur la volonté d'Abitibi-Price de recevoir des garanties de rentabilité.

Même pour le géant du papier, l'amélioration envisagée représente des déboursés considérables. Songez que pour faire de Kénogami l'égale des grandes papeteries finlandaises et allemandes, Abitibi-Price devra y consacrer l'équivalent de tous les investissements faits, en moyenne, durant deux ans, dans l'ensemble de ses installations au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve, au Manitoba et aux Etats-Unis.

La CSN et ses syndiqués de Kénogami ont fort bien capté le message de la haute direction. Ils façonnent présentement les atouts majeurs de la participation positive et d'une main-d'oeuvre compétente. Ajoutés à la présence d'une première machine issue de la haute technologie scandinave, à la disponibilité d'un parterre de coupe composé de précieuses épinettes noires et aux avantages qu'offrent la clientèle de Cascades et la propriété de sa propre centrale d'électricité, Abitibi-Price devrait enfin trouver la justification d'investir quelque 500 millions $ à Kénogami.



Au fil du temps

Blackburn s'est passé la corde autour du cou

A jouer avec le feu, on finit toujours par se brûler et c'est ce qui vient d'arriver au gouvernement québécois dans le dossier du Mont- Edouard. La brûlure, bien que légère, irrite tout de même...

Gaston Blackburn, appelé à jouer au pompier, a quitté ses quartiers de Roberval afin de calmer la colère des résidants du Bas-Saguenay, dont les porte-parole avaient élevé, mardi, une barricade sur la route 170 à la hauteur d'Anse-Saint-Jean. Cette façon spectaculaire d'illustrer la colère et la déception qui a cours actuellement dans cette partie de la région n'est pas passée inaperçue.

Le peu d'empressement du gouvernement québécois à débloquer les fonds destinés au projet du Mont-Edouard, qui est à l'origine de ce coup de force, a été connu de tout le Québec, notamment par le biais du Téléjournal.

Le blocus, bien que manquant d'étanchéité, était parti pour durer; l'opération Charme menée tambour battant par Gaston Blackburn a finalement réussi, ce qui, finalement, a désamorcé la crise. Les contestataires ne demandaient qu'à être rassurés, ils sont sagement rentrés chez eux en attendant le prochain round.

Match nul, pour l'instant.

L'affaire, par contre, aura permis de démontrer le sérieux des revendications de la population du Bas-Saguenay et son désir, plus qu'évident dans les circonstances, d'obtenir des réponses à ses questions.

Le sursis d'un mois et demi proposé par le ministre du Loisir a été accepté après un bref échange de vues entre le représentant du gouvernement québécois et les initiateurs du blocus routier. Cette trêve, conclue dans une atmosphère émotive et peu propice aux discussions sereines, place Québec au pied du mur.

D'autant plus que, si aucun déblocage significatif ne se manifeste d'ici le 31 janvier, le



Carol Néron

ministre Gaston Blackburn autorise même les citoyens en colère à reprendre leurs moyens de pression. Cette suggestion, faite dans le feu de l'action, ne plaîra probablement pas aux patrons de Gaston Blackburn, qui se chargeront certainement de lui rappeler — si ce n'est déjà fait — qu'un ministre ne doit pas encourager la désobéissance civile ou quelque forme de contestation que ce soit...

Reste que le député-ministre de Roberval paraît avoir démontré sa bonne foi, mercredi à l'Anse-Saint-Jean. L'attitude engageante dont il a fait preuve permet d'entrevoir un peu d'espoir. L'engagement qu'il a pris, cependant, ne laisse guère de place à l'interprétation. Cette fois, c'est tout ou rien!

Il est préférable de ne pas penser à ce qui pourrait arriver, après le 31 janvier, dans l'éventualité où le gouvernement québécois ne proposerait pas d'alternative valable au projet original d'aménagement du Mont-Edouard.

La démonstration de mardi risque en effet de dégénérer en un affrontement plus sérieux, auquel cas personne ne peut prédire avec exactitude ce qui pourrait arriver. La population du Bas-Saguenay, quant à elle, doit avoir présent à l'esprit que les gouvernements n'ont pas pour habitude de céder au chantage et, surtout, que «Accès-Bleuets» est aujourd'hui au purgatoire pour cause de stratégie mal planifiée .

En négligeant, peut-être serait-il plus exact de dire en refusant, d'agir avec promptitude dans le dossier du Mont-Edouard, le gouvernement québécois a démontré, de nouveau, son incapacité à appréhender et à gérer les crises.

L'impatience de la population du Bas-Saguenay s'est transformée en colère. Cela est déjà arrivé aux employés d'hôpitaux et à ceux d'Hydro-Québec. Le résultat est piteux. Le gouvernement Bourassa se contente de réagir aux événements, au lieu d'agir, ce qui démontre une faiblesse inquiétante et inexcusable.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie
LE Progrès du Saguenay
Division du groupe
UNIMEDIA inc.
1051, boul.Talbot Chicoutimi
G7H 5C1 Tél.: 545-4474
Télécopieur 418-545-9854

Dépot légal
Bibliothèque nationale
du Québec
Courier de la
deuxième classe(no32131)
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Président et éditeur: Denis Cliche
Vice-président: Laval Boulianne
Contrôleur: Jacques Larouche
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest
Directeur de l'information: Carol Néron
Chef des nouvelles: Gilles Lalancette
Chef de pupitre: Pierre Bourdon
Responsables des arts: Christiane Laforge
Responsable des sports: Pierre Fellice
Directeur de la production: Robert Langevin
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Jasmin Gilbert
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

Récréo-tourisme

Saint-Félicien ira de l'avant

SAINT-FELICIEN (JG) - Le Collège de Saint-Félicien se donne de plus en plus d'outils afin de réaliser sa vocation dans le domaine du récréo-tourisme.

En effet, l'institution a décerné, hier soir, des diplômes à 23 personnes ayant réussi le cours "Entrepreneuriat et gestion de TPE, récréo-touristique". Quelques



Jacques Girard

heures plus tôt, le directeur général, Jocelyn Audet, avait signé un protocole d'entente exclusif avec Jean Vallière, coordonnateur de la concentration en aménagement des sites récréo-touristiques en milieux semi-naturels et naturels au sein du programme interdisciplinaire en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval.

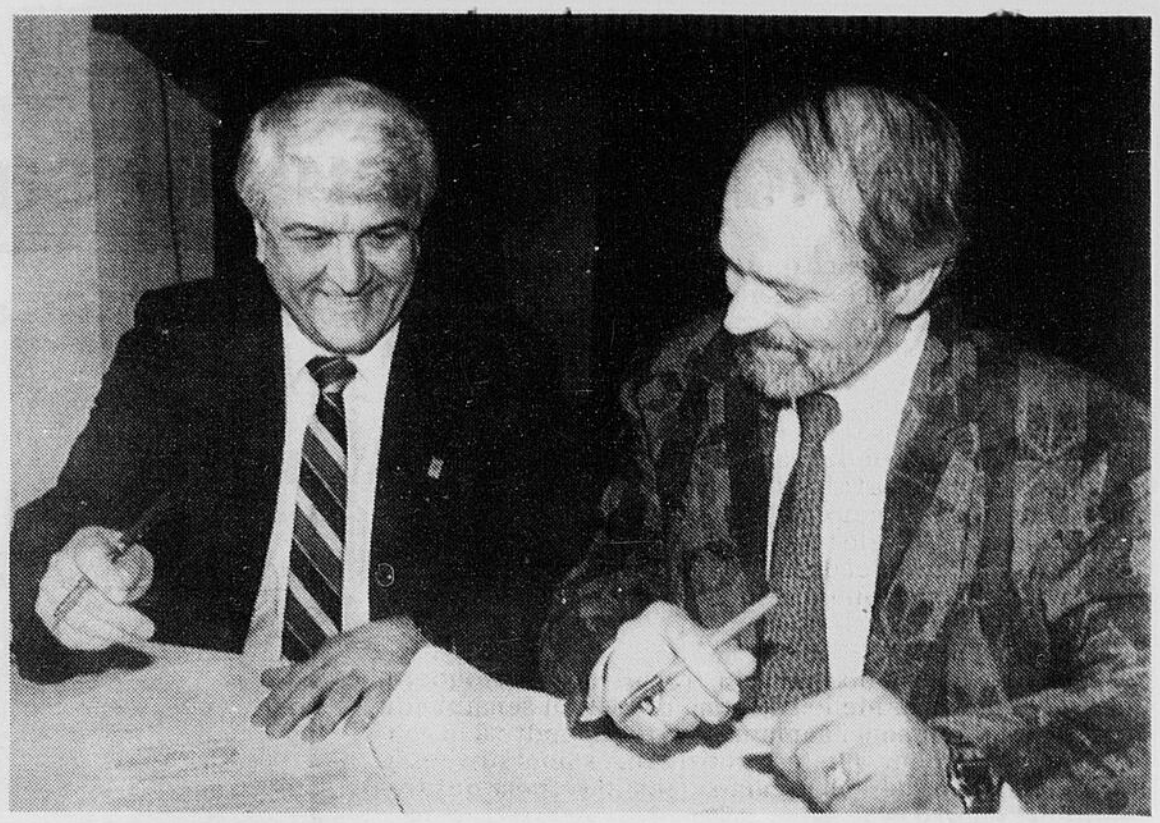
En conférence de presse, le dg Audet a rappelé que cette entente constituait la poursuite des efforts déjà amorcés en tourisme, un domaine faisant partie intégralement de sa mission et de son plan de développement. "Il faut dire que le collège a une vocation régionale dans le domaine du tourisme et dans lequel nous avons déjà une certaine expertise. On a mis de l'emphase en engageant un professionel à plein temps, Bernard Naud, et cela a débouché sur un premier cours pour des étudiants intéressés à mettre sur pied leur propre entreprise".

Toujours désireux d'améliorer ce cours qui se poursuivra en janvier avec une quinzaine d'élèves déjà inscrits, le collège a signé cette entente avec la concentration d'éducation physique de l'Université Laval en collaboration avec l'OPDQ, la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre de la région et d'autres intervenants.

Pour le directeur général, cette entente "prouve que le cégep de Saint-Félicien veut se développer et avec une telle entente et le succès du premier cours, on ne peut que continuer dans ce sens-là. On veut faire du collège un lieu où, régionalement, on pourra se référer quand viendra le temps de parler du domaine de la récréologie et du tourisme".

Ne pas se diviser

Présent à cette rencontre de presse, le président du CRD, A-Guy Laroche, a salué les initiatives du collège de Saint-Félicien "en espérant qu'à l'intérieur du réseau régional, chacune des institutions développe avec excellence ses créneaux au lieu de se diviser pour accaparer certaines options". Il faut faire en sorte "de renforcir les options qu'un collège a de telle sorte que les autres pourront développer des créneaux d'excellence pour être meilleurs que les autres et se faire reconnaître par les institutions supérieures comme une force vive, une force qui fait avancer" a explicité le président Laroche.



PROTOCOLE D'ENTENTE — Le directeur général du collège de Saint-Félicien, Jocelyn Audet, a signé un protocole d'entente avec le représentant de l'université Laval, Jean Vallière, concernant les sites récréo-touristiques.
(Photo Steeve Tremblay)

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

AUCUN
• Dépôt • Paiement • Intérêt
AVANT LE 12 MAI 90
GRAND PRIX
UNE PROMOTION EKORNES
795 $
Fauteuil en cuir véritable
(Noir seulement)
EKORNES
Service d'aménagement intérieur
POTVIN TREMBLAY MEUBLES
1685, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI 545-4667

Aménagement de l'Ashuapmushuan

Les MRC ont formé les comités d'évaluation

SAINT-FELICIEN (JG) - Les MRC du Domaine du Roy et de Maria-Chapdelaine vont se prononcer conjointement sur l'aménagement de la rivière



Jacques Girard

Ashuapmushuan, tel que le projette Hydro-Québec.

En conférence de presse, hier soir, les deux MRC ont fait part de la composition des comités, de leur rôle dans l'étude de ce projet et de quelle façon tout cela va s'orchestrer.

Grosso modo, on parle d'un conseil des deux MRC, d'un comité d'administration des deux MRC, un comité conjoint et six comités ayant comme mandat d'étudier un aspect en particulier du dossier.

Tout le travail de coordination repose sur les épaules du comité conjoint composé de représentants des deux MRC. On y retrouve Rosaire Fournier, préfet de la MRC Maria-Chapdelaine, Jean-Marc Gendron, maire de Mistassini, Benoît Laprise, maire de Saint-Félicien, A-Guy Laroche, maire de Roberval, Yvette Nadeau, maire de Normandin et Gaston Vallée, préfet de la MRC du Domaine du Roy.

Ce comité n'a aucun pourvoir décisionnel, a-t-on spécifié, en conférence de presse au cégep de Saint-Félicien. Ce rôle appartient aux membres des conseils des deux MRC. Le comité conjoint depuis sa formation le 22 juin dernier "s'est employé à cerner les grandes préoccupations des élus municipaux et à identifier les organismes et personnes-ressources qui pourraient apporter une contribution significatives à la démarche proposée", a précisé Gaston Vallée.

Ainsi donc, chacun des membres du comité conjoint a pris la responsabilité d'un sous-comité. Rosaire Fournier s'occupe de la forêt, Gaston Vallée de l'écologie, environnement et agriculture, Jean-Marc Gendron du secteur récréo-touristique, Benoît Laprise des impacts économiques; quant à eux, A-Guy Laroche et Yvette Nadeau, auront la gouverne de la politique de la mise en valeur environnementale et la maximisation des retombées dans le milieu.

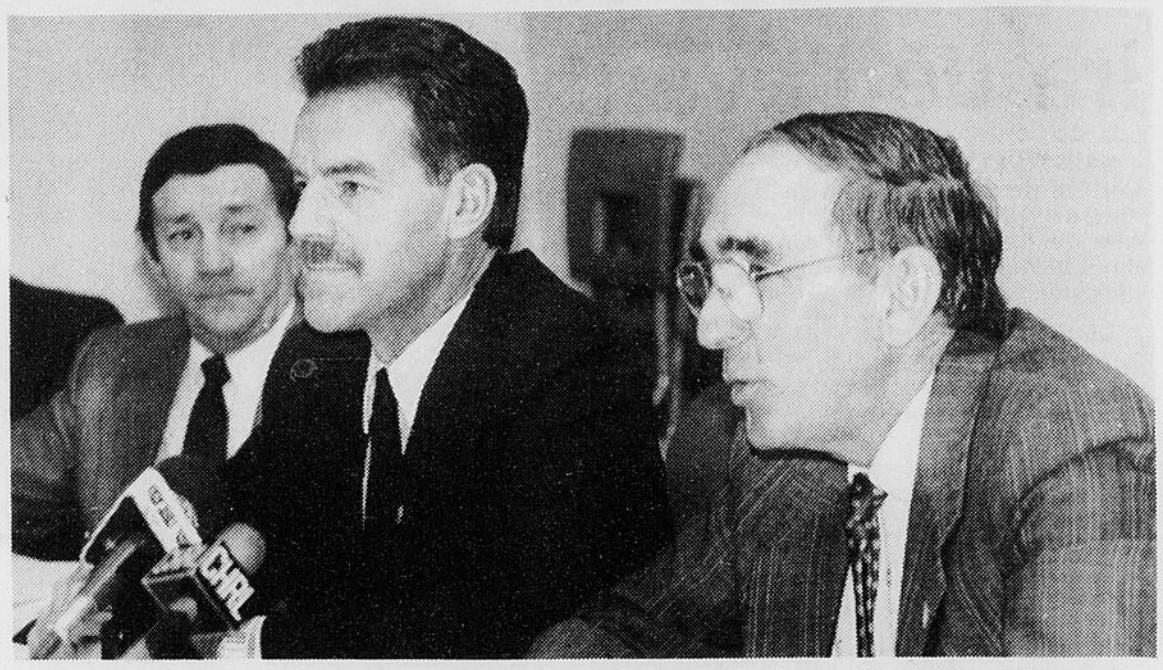
Démarche régionale

Dans cette démarche de réflexion, chacun de ces comités devra "dans son domaine respectif analyser et mesurer les impacts du projet de l'aménagment de l'Ashuapmushuan et de formuler en temps opportun les recommandations appropriées".

Toute cette démarche se veut "régionale" et dans cette optique, pas moins de 59 personnes appartenant à des organismes, groupes, maisons d'éducation, professionnels ont accepté de faire partie de ce groupe de travail. Hydro-Québec a aussi donné l'assurance de sa collaboration très étroite "sur tous les éléments qui concernent ce dossier que ce soit au niveau de la documentation, des compléments d'information qui seront éventuellement nécessaires et même de la réalisation d'études complémentaires" a tenu à indiquer Gaston Vallée.

La réserve de Pointe-Bleue a accepté de collaborer aussi. Les dirigeants des MRC du comté, gestionnaires du territoire concerné par ce projet, estiment "avoir maintement le leadership dans ce dossier tenant compte de cette participation régionale". Leur intitiative est suivie par l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec.

On n'a pas déterminé quand les MRC rendront leur jugement sur ce projet.



COMITE - Les MRC du Domaine du Roy et de Maria-Chapdelaine ont formé les différents comités qui vont évaluer le projet d'Hydro-Québec d'aménager la rivière Ashuapmushuan. C'est également conjointement que les deux organismes vont se prononcer.

(Photo Steeve Tremblay)

ATTENTION - ATTENTION
AMATEURS DE PÊCHE BLANCHE
ET POUR CHALET, ETC.
ENFIN FLUORESCENT
12 VOLTS - QUI N'EPUISERA PLUS VOTRE BATTERIE
UN SEUL ENDROIT
BATTERIE SPÉCIALITÉ ENR.
545-7300
1671, boul. St-Paul

En bref

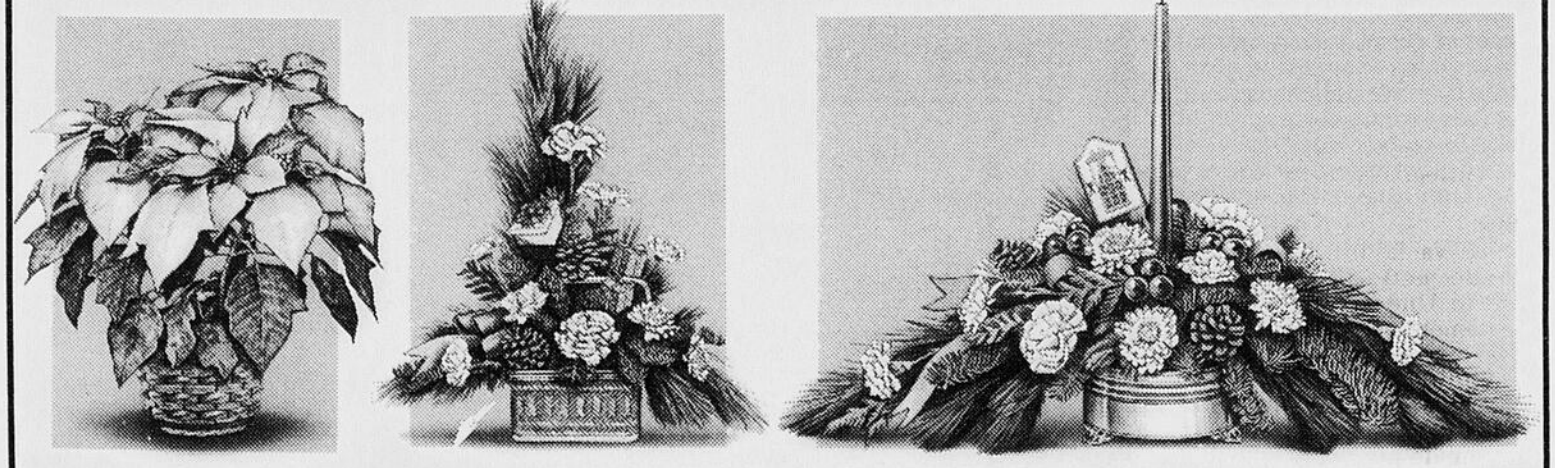
Via Rail

MONTREAL (PC) — Via Rail devra verser en indemnités de licenciement six millions de dollars par année pendant les 30 prochaines années aux 150 travailleurs d'atelier qui seront mis à pied le 15 janvier, à la suite d'une décision sans précédent du médiateur fédéral.

En octobre, quand la société de la couronne a fait savoir qu'elle réduirait substantiellement ses services de trains de passagers, à partir de janvier, elle a prévu un budget de 700 millions de dollars en indemnités de licenciement sur cinq ans, réparti entre les 3200 travailleurs syndiqués et non syndiqués qui perdront leur emploi en janvier. Le coût des bénéfices des non syndiqués n'est pas connu.

Dans deux jugements séparés, l'un rendu hier et l'autre, la semaine dernière, le médiateur Michel Picher a estimé que la companie n'a pas le droit de dénier à des employés d'expérience regroupés au sein des deux plus grands syndicats de Via Rail la sécurité d'emploi prévue aux contrats collectifs.

Tra la la la la la Ooh la la!



Un poinsettia traditionnel
Fleurs élégantes dans un réjouissant panier.

Le Bouquet Corbeille des Fêtes™ de FTD®
Arrangement de goût parsemé de charmantes décorations dans une corbeille rouge et verte à rebord or.

Le Bouquet Joyeuses Fêtes™ de FTD
Jardinière en laiton avec fleurs et boucles, rehaussées par une chandelle rouge classique.

Le souvenir qui reste.™

®™Marques déposées de FTD, une coopérative de télécommunications de fleuristes membres. ©1989 FTD

Téléphonez à votre fleuriste FTD ou rendez-lui visite et demandez de faire livrer vos fleurs par FTD.

CHICOUTIMI
MARCHAND MAISON FLEURISTE CHICOUTIMI INC.
16 RACINE EST
543-4016

VILLE DE JONQUIERE
SALON DIANE AUBIN FLEURISTE INC.
2135 ST- DOMINIQUE
542-8900

VILLE DE LA BAIE
FLEURISTE BAGOTVILLE ENRG
759 BAGOT
544-2323

Impatience de Peterson et McKenna

Bourassa ne bouge pas sur le lac Meech

OTTAWA - Le premier ministre du Québec ne négocie peut-être pas avec ses collègues du Canada anglais, mais David Peterson et Frank McKenna s'impatientent de voir Robert Bourassa saisir la perche qu'ils lui ont formellement tendue au moment de la conférence des premiers ministres à Ottawa le mois dernier. La loi 178 et le recours à la clause nonobstant pour protéger la politique linguistique du Québec contre les arrêts de la Cour suprême sont actuellement au coeur des discussions. La loi 178 a empoisonné l'atmosphère et il faut changer cela avait déclaré le premier ministre de l'Ontario à Edimédia au début de la semaine.

Hier, l'un de ses principaux conseillers a confirmé que cette idée a également été évoquée avec ses collègues du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, et Robert Bourassa lui-même. C'est une piste au moins déclare ce conseiller, ajoutant que le gouvernement du Québec devrait prendre l'initiative de proposer des balises au recours à la clause nonobstant, limitant ses effets à deux ans par exemple (au lieu de cinq actuellement), et exigeant une majorité des deux tiers des députés pour qu'un gouvernement provincial puisse l'invoquer.

La vice-première ministre du Nouveau-Brunswick, de passage à Ottawa hier, a confirmé à Edimédia la tenue de telles discussions, entre plusieurs premiers ministres, sur la fameuse clause dérogatoire. La proposition a surtout été faite, par Frank McKenna et Aldéa Landry, au sénateur Lowell Murray, qui a mandat de chercher des façons de débloquer l'impasse constitutionnelle actuelle.

Le ministre des Affaires fédérales-provinciales doit rencontrer MM. Peterson et Bourassa en janvier, mais le premier ministre du Québec ne sera pas pris par surprise puisqu'il a déjà eu l'occasion d'en discuter avec certains de ses collègues. Si on veut régler cette question, a déclaré Mme Aldéa Landry à Edimédia, il va falloir que tout le monde mette de l'eau dans son vin. Une initiative du gouvernement du Québec sur l'utilisation de la clause nonobstant serait bien reçue ailleurs au Canada: la loi 178 a laissé un mauvais goût dans la bouche de plusieurs, rapelle-t-elle. Toute ouveture de la part du Québec serait donc très bienvenue.

Tout en comprenant les hésitations de Robert Bourassa à ouvrir le dossier en discutant d'accord parallèle ou d'après lac Meech précise-t-on, on commence à s'impatienter à Fredericton et à Toronto: le temps presse, insiste Mme Landry en laissant entendre que le Canada anglais s'attend à une réponse du Québec d'ici le mois de janvier, quand le sénateur Lowell Murray terminera sa tournée des provinces. Il va falloir que le Québec comprenne qu'il y a des moyens d'arriver à une solution.

Fait nouveau en tout cas, le sénateur Murray a semblé intéressé par l'offre de David Peterson, lorsque le premier ministre du Nouveau-



Michel Vastel

Agence Edimédia

Brunswick lui en a fait part.

La vice-première ministre, qui assistait à l'entretien, a en effet indiqué qu'à l'heure actuelle le gouvernement fédéral est prêt à explorer tout ce qui pourrait contribuer à débloquer l'impasse actuelle. L'offre de limiter les effets de la clause dérogatoire, l'article 33 de la Constitution du 17 avril 1982, ressemble au compromis que trois ministres anglophones du cabinet Bourassa - Herbert Marx, Richard French et Clifford Lincoln - avaient proposé au moment de la décision de la Cour suprême.

Cette offre avait été rejetée par le caucus et le cabinet de l'époque. Mais bien des choses ont changé depuis, ajoute Madame Landry hier: il y a eu des élections générales au Québec depuis et, selon moi, cela change le contexte politique. Et deux provinces, dont le Nouveau-Brunswick, ont déposé leurs propositions. Cette clause nonobstant a été acceptée à la dernière minute par Pierre Elliott Trudeau, dans la matinée du 5 novembre 1981. Ce sont les provinces de l'Ouest, le Manitoba en particulier, qui l'avaient éxigée, craignant que la Cour suprême ne renverse plusieurs lois de leurs assemblées législatives, dans le domaine des droits de la personne en particulier.

Selon le conseiller de David Peterson et Mme Landry elle-même, ces mêmes provinces ne seraient peut-être pas prêtes aujourd'hui à renoncer entièrement à la clause nonobstant, mais elles pourraient considérer qu'on en limite les effets. Même si plusieurs provinces y ont eu recours, c'est toutefois la loi 178 de décembre 1988 au Québec qui a soulevé le plus de protestations, la majorité anglaise du Canada se montrant alors solidaire.

Suggestions de cadeaux pour Noël...

Philips



Magnétocospe à cassette

- 4 têtes, double azimut
- Programmation de 2 émissions/1 mois
- Programmation à l'écran à distance
- Télécommande infrarouge à 44 fonctions

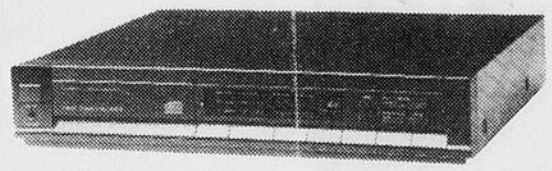
$449



Magnétocospe à cassette

- Programmation à l'écran à distance
- Télécommande infrarouge à 37 fonctions
- Affichage de fonction à l'écran

$399



Lecteur de disques compacts audionumériques (laser)

- Télécommande infrarouge à 9 fonctions
- Bloc optique à faisceau laser CDM4
- Mémoire programmable de 20 plages
- Saut à la plage suivante/précédente
- Recherche musicale à 3 vitesses avec repérage
- Lecture à répétition
- Lecture en mode aléatoire
- Compatible aux disques compacts simples

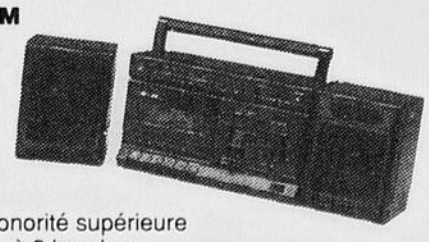
$279

Gratuit à l'achat de ce lecteur

Magnétocassette AM/FM stéréo à 3 composants

Valeur de:

$99



- Platine stéréo simple à sonorité supérieure
- Compensateur graphique à 3 bandes
- Quatre haut-parleurs à 2 voies amovibles
- Témoin FM stéréo à D.E.L.
- Commande de volume à glissière

tm Trans-Meubles LTEE

3297 BOUL. DU ROYAUME - JONQUIERE - QUÉBEC G7X 2W9 (418)695-2181

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE

Crédit disponible au taux des caisses

Fourre-tout



Toujours plus petit que soi

Roger Meunier, président de la Fondation régionale de l'hôpital de Chicoutimi, était tellement heureux de se «sentir plus grand» que sa tête en a touché le plafond. Jamais l'ami Roger n'aurait pensé trouver plus petit que lui. Croyez-le ou non, c'est arrivé lors du dernier Téléradiothon de la Fondation de ma vie alors que le président Meunier a rencontré Roch Turcotte, un Chevalier de Colomb du secteur Kénogami. Vous avez maintenant la preuve qu'on trouve toujours plus petit que soi. Un beau cadeau de Noël pour Roger Meunier.



Nouvelles de l'université

La Fondation de l'UQAC vient d'accorder une subvention au montant de 8 000 $ au professeure-chercheure Jacqueline Thériault de l'UQAC pour des travaux de recherche portant sur l'intervention pédagogique dans les maternelles. Par cette étude, Mme Thériault espère obtenir des éléments utiles à l'utilisation du jeu symbolique pour l'ensemble des activités d'une classe maternelle. René Tremblay, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAC, a remis son chèque à Mme Thériault.



Salut Sandra!

Notre photographe Rocket Lavoie passait récemment par le bar Super Bouffe situé sur la rue Morin à Chicoutimi. Il a croisé Sandra Racine qui y travaille comme serveuse. Salut Sandra, Joyeux Noël à toi et à tous les clients de l'établissement.



Femmes chrétiennes

Au cours du mois de novembre, les membres du Mouvement des femmes chrétiennes ont été particulièrement actives en raison de la semaine nationale du MFC. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, cet événement fut souligné de différentes façons. Il y a eu de l'animation, des brunchs ou des rencontres de fraternité et d'information. Nous vous présentons un groupe de femmes chrétiennes qui ont participé à un camp de formation au mois d'août. Une manière de mieux jouer son rôle de femme dans notre société.

Bibliothèque de Jonquière

Le Service des loisirs de la Ville de Jonquière avise la population que les horaires à la bibliothèque municipale sont modifiés pour la période des fêtes.

La succursale Place Saint-Michel sera accessible aux heures habituelles sauf le lundi 25 décembre et le mardi 26 décembre de même que le lundi 1er janvier et le mardi 2 janvier.

Par contre, les succursales Arvida et Kénogami fermeront du à midi du vendredi 22 décembre au mercredi 27 décembre et du 29 décembre au 3 janvier.

Concert de Noël

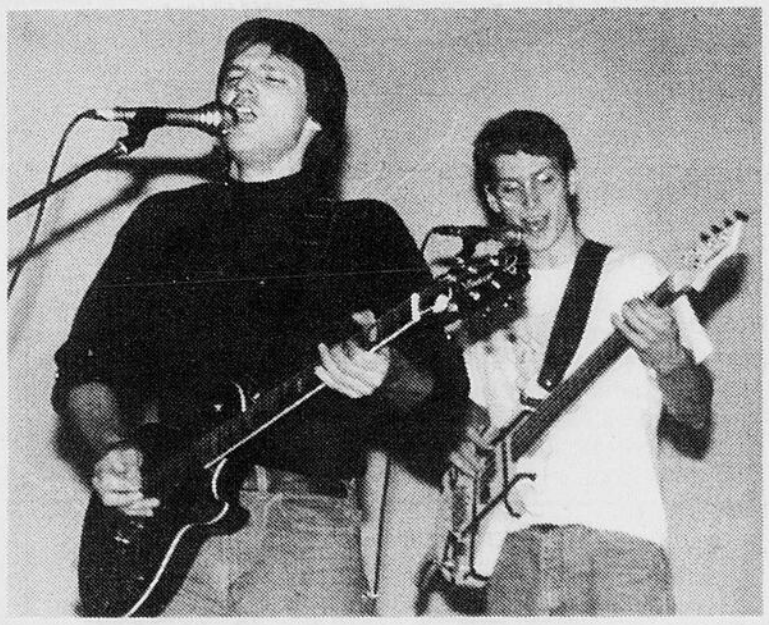
Le maire de Jonquière, Gilles Marceau, sera le président d'honneur du concert de Noël de l'Orchestre symphonique du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui sera présenté le dimanche, 17 décembre, à 14h, à la salle François-Brassard de Jonquière.

Le choeur Amadeus et le choeur de l'Amitié de Shipshaw accompagneront Mario Tremblay, baryton, dans les plus beaux airs de Noël.

Sous la direction de Jacques Clément, vous entendrez également l'orchestre préparatoire de l'Orchestre symphonique et Renée-Paule Gauthier, gagnante du concours «jeunes solistes».

Le prix du billet est de 12 $ pour les adultes et 7 $ pour les jeunes de 17 ans et moins. Les dépôts sont à l'Atelier de musique de Jonquière (548-5842), aux points de vente Réservatech et au 542-6562. Des informations générales sont disponibles au 545-3409. Les deux autres concerts présentés à Chicoutimi et Roberval les 2 et 3 décembre ont été présentés à guichet fermé.

Gilles Lalancette



Les Tremblay aiment la musique

Hugues et Eric Tremblay du secteur nord de Chicoutimi constituent le coeur du groupe «Jason and the potatoes», qui s'est produit sur scène récemment à Montréal. Le groupe est composé de cinq personnes.



Gilberte rencontre

L'auteure de «Ma vie comme une rose» et de «Mon Alleluia», Gilberte Bouchard-Dufour de Mistassini sera au centre commercial Place centre-ville de Mistassini aujourd'hui, de 13h à 17h, et de 19h à 21h, à la librairie Myrtille pour une séance de signature. Demain, elle fera le même exercice au centre commercial Galerie des Erables à la Papeterie du centre de 13h à 17h. Belle occasion pour rencontrer l'auteure et offrir un cadeau de Noël.

BAR URGENCE
DANSE-ROMANCE
425, RACINE CHICOUTIMI, 690-0911

Les critiques sont unanimes

"Ca plein de bon sang" - Michel Harvey
"C'est bobo" - Louis Champagne
"Une promotion bien pansée" - Marcus Welby
Les collectes de cent du bar l'Urgence, on opère tous les mercredis
5 sang dollars en prix chaque mercredi

Enfouissement sanitaire

Laberge et Bouchard se méfient de l'APLK

SAINT-HONORE (YB) - L'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK) prépare en douce les élus de la MRC du Fjord-du-Saguenay à choisir les lots 48 à 51 du rang 8, à Saint Honoré, comme site d'enfouissement sanitaire.

Telle est la conviction des conseillers Léo Laberge et Pierre Bouchard du conseil municipal de Saint-Honoré, qui se disent préoccupés par certaines déclarations teintées d'opportunisme et de rencontres qui se font sous le signe de la discrétion.

Visite des Fêtes

«Les dirigeants de l'APLK», expliquent les conseillers, rendent visite depuis quelque temps déjà aux élus des municipalités membres de la MRC du Fjord-du-Saguenay, et les invitent à se prononcer contre l'implantation d'un site d'enfouisssement sanitaire à canton Plessis. Ils promeuvent aussi, sans avoir l'air d'y toucher, le site de Saint-Honoré comme lieu idéal d'enfouissement sanitaire. Nous déplorons une telle façon de faire, car cela cautionne en quelque sorte la MRC, qui comme on le sait convoite encore du coin de l'oeil, le site en question».

Les conseillers précisent de plus qu'au début de novembre, ils ont tenté de rencontrer, les dirigeants de l'APLK qui avaient laissé entendre auparavant qu'ils étaient intéressés à discuter de la problématique de la gestion des déchets, mais qu'aucune communication formelle n'a encore pu être établie avec ce groupe environnemental. «Assez curieusement, l'APLK a rencontré presque toutes les municipalités, sauf celle de Saint-Honoré.»

Séquelles

Les deux conseillers rappellent que le conseil municipal et la population de Saint-Honoré ne tiennent pas du tout à rouvrir un dossier clos.

«Ni les membres du conseil, ni la population, n'ont envie de revivre la saga des sacs verts, et encore moins un référendum.»

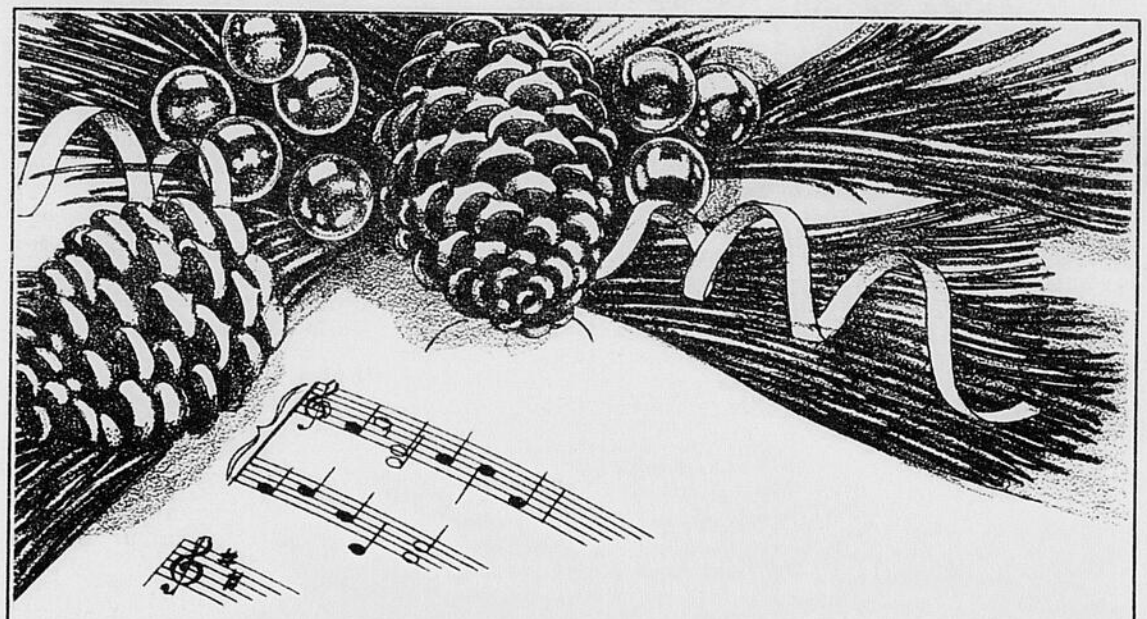
Les divisions survenues dans bon nombre de familles viennent à peine de s'estomper, font ressortir Léo Laberge et Pierre Bouchard.

"Appuyons les projets des peuples du Tiers-Monde."

Envoyez vos dons à:

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

114, rue Jacques Cartier Est
C.P. 1587, Chicoutimi, Qc, G7H 6Z5
Tél: (418) 549-2754



Le personnel de la parfumerie Martel & Fernet vous présente ses meilleurs voeux de Noël en vous offrant les fragrances les plus séduisantes.

Pour elle:
Opium- St-Laurent — Hermes - Hermes — Poison - Dior — Air du Temps - Nina Ricci — Chloe — Arpege - Lanvin — Figi — Anais - Anais — Paris — Caleche - Hermes — Rivegauche — Fleurs - Fleurs — Jean-Louis Scherrer — Chantilly — Y-St-Laurent — Femme - Rochas — Musk - Houbigant — Enjoli — Lauren

Pour lui
Kouros — Lacoste — Pour homme gallet — Yves St-Laurent — Eau sauvage — Tabac — Signoricci — Azzaro — Equipage — Paco Rabanne — L'homme St-Laurent — Hermes — Musk — Old Spice — Polo

15% DE RABAIS
EN PLUS EMBALLAGE CADEAU GRATUIT

Parfumerie Martel et Fernet
447, Racine Chicoutimi
549-1410

Lionel

COIFFURE


Lionel Bergeron
Propriétaire

Style

Beauté


Éliane
Technicienne coloriste

Élégance

Distinction


Jeannine
Technicienne coloriste

Prestige

ATMOSPHÈRE


Céline
Styliste

Pour faire tourner les ***têtes***


Josée
Styliste


Lucie
Styliste


Gisèle
Esthéticienne


Isabelle
Styliste


Mona
Assistante


Mario
Assistant


Diane
Réceptionniste

Merci de ne pas fumer!

392 B Racine Est Chicoutimi 549-5000

Commission Charbonneau

L'Environnement étudiera les dossiers

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Environnement analysera au mérite les dossiers qui lui seront soumis par la Commission Charbonneau sur les déchets dangereux avant d'en assurer le suivi judiciaire, a indiqué hier en Chambre le ministre Pierre Paradis.

«Le suivi judiciaire, nous l'assurerons. Nous analyserons au mérite les dossiers qui nous seront acheminés par la commission», a-t-il déclaré en réponse à une question de l'Opposition et en déposant le rapport préliminaire de la commission qui avait été rendu public la veille.

Dans ce document, le président de la commission, Yvon Charbonneau, demande au ministère de mener des enquêtes plus approfondies sur certains dossiers dont il a pris connaissance au cours de son mandat, dont quelques-uns portent sur des «déversements sauvages de déchets dangereux».

M. Paradis a fait savoir que son ministère aura besoin de «ressources humaines et financières supplémentaires pour donner des suites concrètes».

Selon le ministre, «les 26 inspecteurs et enquêteurs de la police verte ne constituent pas une force de frappe suffisante pour effectuer ce type de travail».

La commission a par ailleurs formulé sept demandes particulières au ministre concernant certains dossiers auxquelles M. Paradis répond de façon favorable dans plus de la moitié des cas.

Ainsi, des études d'impact et probablement des audiences publiques auront lieu, comme le réclame la commission, dans les cas de l'installation d'un incinérateur à déchets dangereux à Senneterre et pour les projets de centres de traitement de déchets dangereux annoncés à Valleyfield et dans l'est de Montréal.

Au cabinet de M. Paradis, on rappelle que tout projet d'incinérateur de déchets dangeureux ou de déchets domestiques de plus de 2000 tonnes par jour doit faire l'objet d'une évaluation d'impact en vertu de la loi.

Cela ne sera pas le cas toutefois du projet d'élimination des huiles contaminées dans des fours à ciment à Joliette, a-t-on indiqué, parce qu'il s'agit d'une expérience pilote et que la loi ne l'exige pas.

Cependant, fait-on remarquer, si l'expérience était concluante, une évaluation d'impact aurait lieu avant que soit autorisé un projet permanent.

M. Paradis ne se rend pas non plus à la demande de la commission de favoriser un règlement hors cour dans le dossier de l'entreposage des BPC de Saint-Basile à Baie-Comeau. Cette question, dit-on, relève du ministère de la Justice et implique une dizaine d'intervenants. Le ministre préfère que la justice suive son cours.

Le ministre répond favorablement par contre à une demande de la commission qui désire obtenir copie d'une étude réalisée pour le ministère sur l'usage d'un pesticide (le pentachlorophénol) dans la région de Sorel.

De même, à la commission qui demande qu'une étude soit réalisée sur l'état de la nappe phréatique dans la région de Châteauguay, le ministre fait savoir qu'il y en a déjà une en cours, au coût de 1 million $, sous la direction du gouvernement fédéral et dont les résultats devraient être connus en janvier.

M. Paradis se réjouit enfin de constater que les échéances seront respectées par les commissaires (qui remettront leur rapport final en juillet).

Il a souligné par ailleurs l'effort financier du gouvernement pour soutenir les travaux de la commission dont le budget a été augmenté avant-hier de 420 000 $ pour atteindre le total de 1,6 million.

Dézonage agricole

La transparence serait louable

QUEBEC (PC) — Le processus de dézonage des terres agricoles doit devenir plus transparent, estime un comité du gouvernement chargé d'étudier la question.

Ce comité avait été créé en juin dernier après que le Parti québécois eut soutenu à l'Assemblée nationale que des amis du régime spéculaient sur des terres sur le point d'être extraites du territoire zoné agricole dans la région de Laval.

Le comité, présidé par un juriste, Me Jules Brière, a publié son rapport hier. Il propose que le gouvernement lève immédiatement le moratoire décrété l'été dernier sur le dézonage des terres agricoles.

Toutefois, a signalé M. Brière, cette levée du moratoire doit s'accompagner d'un certain nombre de conditions pour assurer la transparence et la neutralité du processus de dézonage.

D'une part, le gouvernement devra proclamer bien haut, par le biais d'une déclaration ministérielle, le caractère permanent du zonage des terres agricoles. Pour prévenir la spéculation, il pourrait même y avoir des taxes foncières additionnelles imposées sur les terres laissées en friche.

De plus, toute opération de zonage devra être accompagnée d'un débat public où chaque personne et organisme intéressé pourra faire valoir son point de vue.

«Il est essentiel, surtout en matière d'affectation des sols, que tous les citoyens intéressés aient au moins la possibilité de faire valoir leur point de vue», a déclaré Me Brière.

Actuellement, tout projet de dézonage d'une zone agricole est négocié entre la Municipalité régionale de comté (MRC) impliquée et la section locale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) sous la supervision de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA).

La décision de la CPTA est ensuite transmise au conseil des ministres qui l'approuve par décret.

Le comité présidé par M. Brière a constaté que très peu d'informations circulent sur le projet de dézonage au moment où il est négocié. C'est souvent uniquement lors de la publication du décret que les citoyens sont informés des délimitations exactes de la terre qui fait l'objet de la décision.

M. Brière juge donc essentiel que des audiences publiques, annoncées avec un délai de 30 jours, puissent permettre un débat. La CPTA pourra ensuite refuser de modifier le projet en dépit des requêtes des citoyens, mais à ce moment-là, la Commission devra joindre à son projet des justifications motivant sa décision.

Hydro

Nouvelle compagnie

MONTREAL (PC) — Hydro-Québec et la filiale canadienne de la société Asea Brown Boveri (ABB) ont annoncé hier la création d'une entreprise conjointe vouée à la recherche et au développement.

Ce qu'il sera convenu d'appeler le CITEQ, le Centre d'innovation sur le transport de l'énergie du Québec, se consacrera au développement d'équipements et de systèmes pour le transport d'énergie électrique.

Les deux partenaires investiront deux millions $ chacun dans l'entreprise. Par ailleurs, le CITEQ disposera d'un budget de fonctionnement évalué à 10 millions $ répartis sur les cinq prochaines années.

ABB, une société helvéto-suédoise, est l'un des plus importants manufacturiers au Canada d'équipement électrotechnique. Selon le vice-président Technologie de Hydro-Québec, Maurice Huppé, l'alliance de la société d'Etat qui exploite un réseau avec un manufacturier d'équipement «devrait nous conduire plus rapidement aux solutions que chacun aujourd'hui cherche de son côté». Le centre emploiera une vingtaine de chercheurs provenant des deux entreprises.

Le CITEQ sera situé à Varennes, tout près des locaux de ABB ainsi que du centre de recherche d'Hydro-Québec, l'IREQ, de même que de l'INRS-Energie.

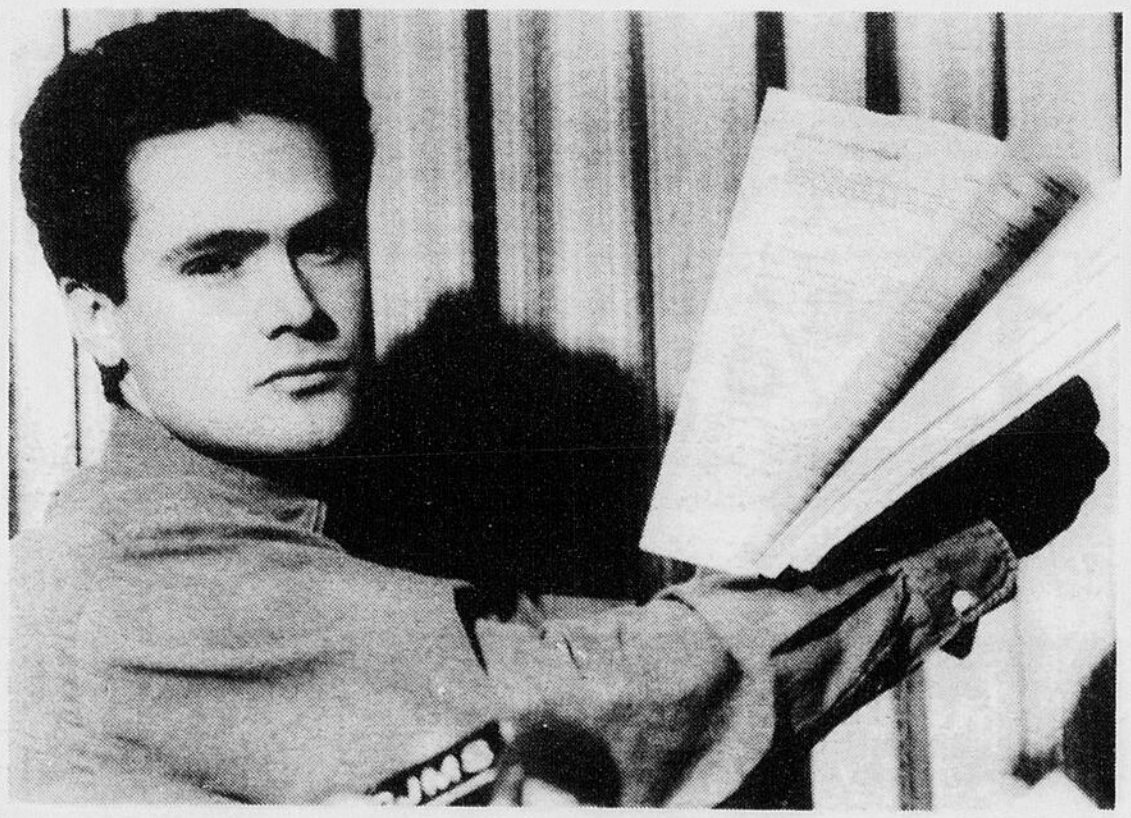
Le président de ABB Canada, Peter Jansen, a précisé hier que trois projets de recherche ont été déjà identifiés.

L'un est destiné à accroître la fiabilité des transformateurs de puissance haute tension, l'autre a trait à une nouvelle gamme de produits de mesure numérique de la tension et du courant.

Enfin, le CITEQ aura à développer un nouvel équipement de compensation pour réseaux à haute tension. M. Jansen a ajouté que quatre autres projets de recherche ont également été identifiés mais sont encore à l'étude.

Par cet investissement dans le CITEQ, Hydro-Québec veut contribuer à la mise au point d'équipements fiables et efficaces, ce qui a le double avantage de réduire les coûts d'entretien tout en contribuant à rehausser l'image écorchée de la société d'Etat auprès de sa clientèle.

Les premiers résultats concrets des recherches ne devraient toutefois voir le jour que dans deux ou trois ans, a indiqué M. Huppé.



PETITION APRES LA TUERIE — Les étudiants de Polytechnique de Montréal ont décidé de passer aux actes suite à la tuerie qui a fait 14 victimes. En effet, ils veulent faire signer une pétition contre le port des armes à feu et espèrent recueillir pas moins de 250 000 signatures.

(Laserphoto PC)

La Station de Ski
Le Valinouët

Amis skieurs,

À la suite d'une rencontre harmonieuse, tenue mardi soir dernier, avec les membres de la direction de la corporation du Mont-Édouard, la corporation du Valinouët poursuit sa recherche d'éléments de solutions afin de contribuer au développement du ski alpin dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Toutefois, pour assurer ce développement souhaitable, nous demandons au Gouvernement du Québec de donner les garanties nécessaires aux stations de ski déjà existantes au Saguenay/Lac-Saint-Jean et que l'apparition d'un deuxième centre de ski majeur n'altérera pas la viabilité et les possibilités de développement du Valinouët.

La direction du Valinouët

Secteur public

Les membres de la CSN refusent les offres

MONTREAL (PC) — C'est à 87 pour cent que les membres de la CSN dans le secteur public ont rejeté les dernières offres du Conseil du trésor.

On se retrouve donc à la case départ, le gouvernement ayant fait ses offres finales et la CSN les ayant repoussées. Les deux parties ne négocient plus et, pourtant, la convention collective des 125 000 membres de la CSN dans le secteur public et parapublic n'est pas encore signée.

Malgré tout, la vice-présidente Monique Simard ne perd pas espoir de convaincre le président du Conseil du trésor Daniel Johnson de reprendre les négociations là où elles ont été laissées.

La CSN compte même prendre l'initiative pour relancer les négociations. Mme Simard n'a pas voulu dire quelle sera sa stratégie; elle a simplement indiqué que le comité de négociation étudiait diverses hypothèses.

Les offres patronales rejetées limitaient les augmentations salariales à 4 pour cent en 1989, 5 pour cent en 1990 et 4 pour cent en 1991, en plus d'aborder les clauses normatives.

Il y avait bien eu quelques ententes de principe aux tables sectorielles, mais les points les plus importants restent en suspens: le salaire, l'équité salariale hommes-femmes, l'ajout de ressources humaines et financières, la précarité d'emploi, les frais d'arbitrage, la priorité sur les listes de rappel, les disparités régionales, la correction des échelles pour les professionnels et les points sur lesquels la partie patronale est en demande.

Le rejet est certes évident. Des 710 syndicats de la CSN dans le secteur public, 554 se sont prononcés. De ce nombre, 538 ont rejeté les offres gouvernementales et seulement 16 les ont acceptées.

Le taux de participation demeure toutefois faible, soit 25 pour cent. Il s'agit là d'un phénomène habituel, justifie Mme Simard, puisqu'une bonne proportion des travailleurs dans les affaires sociales travaillent à temps partiel ou comme occasionnels; ils sont donc plus difficiles à rejoindre.

Pas d'ultimatum

A partir de maintenant, la CSN ne peut qu'espérer que le ministre Johnson revienne à de meilleurs sentiments. Elle prend soin, toutefois, de ne pas poser d'ultimatum ou d'échéance, de ne pas parler de moyens de pression. Elle n'a toutefois «pas envie d'étirer ça pendant un an».

Et si le ministre refuse de renégocier ? «S'il ne veut pas négocier, il va falloir qu'il adopte des décrets», lance-t-elle.

Blâme local

Sur un autre point, Mme Simard a déploré le blâme qui lui a été adressé par le Syndicat des employés de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans l'est de Montréal. Récemment, dans son bulletin interne, le syndicat a accusé d'incompétence Mmes Simard et Catherine Loumède, présidente de la Fédération des affaires sociales. Le syndicat leur reproche notamment la trêve qui a interrompu la grève générale, dans les jours précédant l'élection de septembre. Cette trêve a grandement atténué la force de frappe de la centrale, a démobilisé les membres et a nui à la négociation, bref cela a été une erreur de stratégie, se plaint le syndicat local.

Face à ce blâme, Mme Simard réagit avec calme. «On savait que la trêve avait été une décision extrêmement difficile à prendre en septembre. Plusieurs ont été déçus, parce que dans les jours qui ont suivi, le gouvernement n'a pas montré plus d'intérêt à négocier. C'est une réaction de se retourner contre les dirigeants syndicaux. Ca fait partie de la job. D'autres vont canaliser leur agressivité, leur insatisfaction vers le gouvernement ou vers leur patron.»

Chose certaine, ce commentaire «n'aide pas du tout à la reprise de la négociation» avec le Conseil du trésor. »Ca doit faire l'affaire de M. Johnson», lance Mme Simard.

NOUVELLE ÉTUDE DE NOTAIRES


Me Gaétan Boivin


Me Martin Lajoie


Me Lucie Collard


Me Daniel Laliberté


Me Gertrude Lacroix


Me Carol Vachon

Les notaires Gaétan Boivin et Martin Lajoie, Lucie Collard et Daniel Laliberté ainsi que Gertrude Lacroix et Carol Vachon ont le plaisir d'informer leur distinguée clientèle et la population qu'ils exercent maintenant ensemble leur profession sous le nom de:

Boivin Laliberté Vachon
Notaires et conseillers juridiques

Vous pouvez les rejoindre à leur nouveau bureau situé au:

198, rue Racine est, C.P. 98
Chicoutimi G7H 5B5

Tél.: 545-3141
Télécopieur: 543-5448

VENTE DE MOBILIER DE SALON DE MARQUE
Berkline et Elran échantillons de plancher



Escompte variant de
20% à 40%
50 mobiliers
disponible immédiatement



Dans des teintes variées et des tissus de très bonne qualité.

AMEUBLEMENT **Capri**

Faubourg Sagamie
(secteur arvida)
548-2538

2302 St-Dominique
Jonquière 547-2633

Les illustrations utilisées peuvent légèrement différer des items en magasins

Venez faire votre choix dès aujourd'hui

Jeunes Volontaires

Des coupures surprenantes

QUEBEC (PC) — Comment comprendre que le gouvernement du Québec coupe dans le programme Jeunes Volontaires dont tout le monde dit que c'est un bon programme, rentable et pertinent?

Faut-il que les jeunes soient sur l'aide sociale pour que le gouvernement s'en occupe? se sont aussi demandé, hier, en conférence de presse, des membres du Comité des bénévoles du programme.

Les jeunes réagissaient à la récente décision du ministère du Loisir, Chasse et Pêche (MLCP) de réduire de 800 000 $ le budget du programme Jeunes Volontaires, une coupure qui représente 250 projets laissés en plan et affectant un millier de jeunes.

Le programme Jeunes Volontaires est essentiel, selon le MLCP, qui a révélé les faits suivants:

—78,8 pour cent des participants ont trouvé un emploi à temps plein et partiel depuis la fin de leur participation;

—92,5 pour cent des participants sont satisfaits du projet et 93,8 recommanderaient le programme à leurs amis;

—25 pour cent des jeunes adhérants au programme qui étaient bénéficiaires de l'aide sociale ont quitté celle-ci suite à leur participation au programme.

Le programme, qui a été créé en 1983 et auquel ont déjà participé 23 000 jeunes, passe pour le programme gouvernemental qui connaît le plus de succès. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui n'étudient pas à temps plein et qui n'ont pas d'emploi régulier.

Les projets peuvent durer de trois à 16 mois, a expliqué M. François Blain, porte-parole du Comité national des bénévoles du programme.

20% MIROIRS (RÉG.) TAPIS DE BAINS CADRES LAMINES

SERVIETTES RIDEAUX DE DOUCHE ACCESSOIRES DÉCORATIFS

20% CÉRAMIS

2147, BOUL TALBOT, CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 5B1 TÉL.: (418) 543-2992

20 nov. au 20 déc.

SUR MARCHANDISE EN MAGASIN

LE MATCH des bonnes affaires

Spéciaux en vigueur du mercredi 13 déc. au samedi 23 déc. 89

Botte MUNARI
MT-5 Homme et femme
Chausson thensulate
4 boucles pour ajustement
Rég.: $299.99
SPÉCIAL: $199.99

Support à ski Bic
Rég.: $89.99
SPÉCIAL: $64.99

NORDICA N-700
Homme et femme
Entrée arrière.
Rég.: $199.99
SPÉCIAL: $99.99

Ski Atomic 3D Kevlar
Rég.: $324.99
SPÉCIAL: $179.99
Fixation Salomon 547
Rég.: $89.99
SPÉCIAL: $49.99

SKI ROSSIGNOL
GLX
Rég.: $89.99
SPÉCIAL: $59.99
Fixation 490 rdJ TYROLIA
Rég.: $109.00
Spécial: $39.99

Sac fourre-tout SALOMON
Rég.: $49.99
SPÉCIAL: $39.99
Sac à botte Nordica
Rég.: $44.99
SPÉCIAL: $39.99
Aiguisage et cirage
Rég.: $14.95
SPÉCIAL: $9.99

Ski Dynastar Fusion
Rég.: $499.99
Spécial: $199.99
Fixation Tyrolia 480
Rég.: $169.99
Spécial: $79.99

Ensemble 1 et 2 pièces
INSBRUCK
homme et femme
Rég.: $375 à $449
SPÉCIAL: $265 à $315

DACHSTEIN
Botte Dachstein VI pro
Entrée avant 4 boucles
Rég.: $329.99
SPÉCIAL: $279.99

Gants et mitaines etirel $29.99
Gold Glove, Auclair
30% RABAIS

Pedigree
ENSEMBLE DE SKI, 2 pièces
homme et femme
Jupa et Pedigree
20%

MULTI SPORTS
PLACE DU SAGUENAY
696-1730

Accord du lac Meech

Edmonston a fait le point

MONTREAL (PC) — Pour le candidat néo-démocrate à l'élection partielle de Chambly Phil Edmonston, le «point critique» de la divergence sur l'accord du lac Meech, au sein du parti, peut tenir à la préséance entre différents points de vue évoqués au récent congrès du NPD.

Ainsi, les délégués au congrès de Winnipeg ont-ils adopté des résolutions sur les droits des autochtones et des femmes ainsi que la stature du Québec dans l'éventuelle constitution canadienne. «Mais dans quel ordre? C'est là la question», a déclaré jeudi le candidat du Nouveau Parti démocratique à l'élection du 12 février prochain.

Philip Edmonston dit que «accommoder le Québec, société distincte» est la toute première priorité pour lui: «Je refuse de reculer d'un pouce là-dessus. . . Même si une telle priorité, ce n'est pas encore clair dans l'Ouest.»

Le candidat affirme qu'il s'entend là-dessus avec son nouveau chef Audrey McLaughlin: «Elle m'a donné son appui pour que je puisse insister là-dessus. Elle voit les choses de la même façon que moi, nous nous comprenons.»

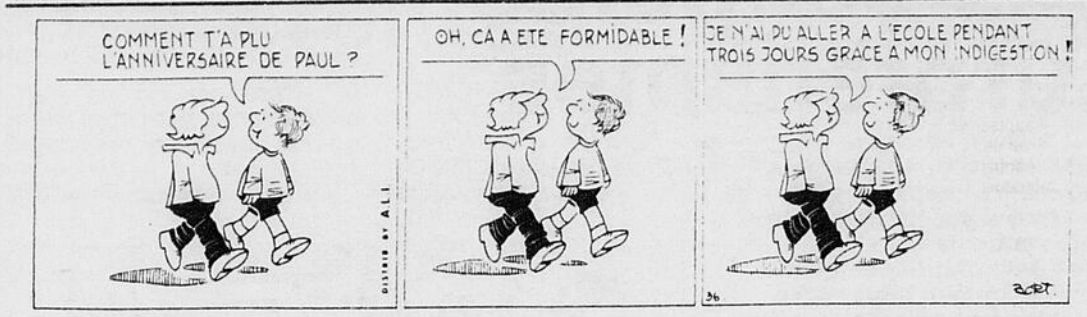
Le consensus au sein du caucus national du NPD, dit-il, «c'est de laisser débattre les deux tendances» concernant l'accord du lac Meech. «J'ai hâte (si jamais il est élu) d'intégrer ce débat dans notre caucus, je nage là-dedans comme un poisson dans l'eau.»

Déjà que l'accord du lac Meech suscite des remous dans le comté de Chambly, sur la rive-sud de Montréal, M. Edmonston se dit bien habitué: «Vous avez des anglophones (à Saint-Hilaire et Otterburn Park notamment) qui sont contre, vous avez des péquistes aussi mais pour d'autres raisons.»

Au scrutin du lundi 12 février, M. Edmonston sera opposé au conservateur Serge Bégin. Le candidat libéral n'a pas encore été désigné.

Bandes dessinées

Théo



Whisky



Fanatic



Aujourd'hui à la Télé

QUOTIDIEN

VENDREDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	Hou-Hou	Le Point	Les Anges du matin		La cuisine des anges	Passe-Partout	Midi-Mag	Première Edition	L'édition Magazine	Les Démons du midi	Cinéma: LES GRANDES VACANCES					Les Schtroumpfs	Kim et Clip	Au jeu	Une Paire d'As	
CFRS						Bonjour TQS	Bonne Table	Québec Plus	Les Pierrafeu	Le Grand Journal	Coup de Pouce Télé		Cinéma Quatre Saisons: LE REFROIDISSEUR DE DAMES				La Fourchette d'Or	Docteur Albert	Action Réaction	Le Grand Journal
CJPM	Mongrain de sel		Gilles Lapointe	Aimer	Santa Barbara	Haine et Passions		Les Mini-Stars	Aujourd'hui	Mimémo	Cinéma d'après-midi: HISTOIRE D'UN AMOUR				Kate et Allie	Campus	Double Défi	De Bonne Humeur		Fais-moi un dessin
R.Q.					Pause musicale	Le marché aux ima...	Pause musicale				Quebec School Telecast		Vidéo-activité	Le marché aux ima...	Début de soirée		Profession Prof	Charlie Brown	Robin et Stella	Le Club 100 watts

Votre soirée

VENDREDI 15 décembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passe-Partout	Début de soirée		Tandem	Droit de parole		Avec un grand A: Maire-Lou, Alain, Carole et Jean-Pierre		Parler pour parler		Première ligne		
CKRS	18 Heures Information	Vivre à trois	Laser	Les grands films JAMAIS PLUS JAMAIS					Le Téléjournal	Le Point	La Météo/ Les sports	Cinéma: COUSIN, COUSINE	
CJPM	Aujourd'hui	Charivari	Rock et belles oreilles	9-1-1	Miami		Le dépanneur olympique	Bien dans sa peau	Ad lib		Les Nouvelles TVA /Sports		Ciné-nuit: LE BAGARR...
CFRS	La roue chanceuse	Coup de foudre	100 limite		Sortir		Les routes du paradis		La boutique aux maléfices		Grand Journal/ Sport Plus	Sport en ligne	Ciné-frissons: DAR L'INVIN...
TV 5	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé A2	L'info-5	Temps présent		Haute curiosité		Rencontre avec...	L'âge vermeil: Le supermarché		Cargo	
S.E.	LA JOYEUSE REVENANTE (18h15)				BUSTER			LA BELLE ET LE VETERAN				MON AVENTURE AFRICAINE	
CBFT	Montréal ce soir		Laser	Les grands films JAMAIS PLUS JAMAIS					Le Téléjournal	Le Point	La Météo/ Les sports	Cinéma: (23h20) COUSIN, COUSINE	
CFER	Le Monde	Charivari	Rock et belles oreilles	9-1-1	Miami		Le dépanneur olympique	Bien dans sa peau	Ad Lib		Les Nouvelles TVA / Sports		Mongrain de sel
CBJET	Newswatch		Mosquito Lake	Golden Girls	Street legal		Dallas		The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Good Rockin' tonite	
CFCF	Pulse		Entertainment Tonight	CTV special The nightin...	Barry Manillow on Broadway			Have faith letters from ...	Mancuso FBI		CTV National News	Pulse	CTV National News
WVNY	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of fortune	A current affair	Full House	Family Matter	Perfect Stranger	Just ten of us	20/20		Newscenter 22	ABC News Nightline	Twilight Zone
WCAX	The News		CBS Evening News	Family Feud	Rudolph the red nose reindeer		Dallas		Falcon crest		The News	Newhart	The Pat Sajak show
WPTZ	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Cheers	Oprah Winfrey special Can your marriage survive ...		True blue		Mancuso FBI		News 5 Nightside	The Tonight Show	
WCFE	3-2-1 Contact	The nigthly business report	The McNeil/Lehrer newshour		Washington week in review	Wall Street week	North country review	The MacLaughlin	The Sandbaggers		Best of your show of shows	The McNeil/Lehrer Newshour	
TSN	Hockey Week	Sportsdesk	TSN's soccer news		NBA Basketball Les Lakers de Los Angeles visitent les Celtics de Boston				Molson NHL tonight on TSN De Vancouver, les Canucks reçoivent les Jets de Winnipeg				
F.C.	FINDING MARY MARCH				BAT 21				EVERYBODY'S ALL AMERICAN				
RDS	Patinage (17h00)	Sports 30	Un contre un	Patinage artistique sur glace		Patinage artistique à roulettes		Autour du monde	Hockey Molson à RDS De Vancouver, les Canucks reçoivent les Jets de Winnipeg				

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

Ciné-télé

13h00

CJPM — HISTOIRE D'UN AMOUR (5) (Back Street), É.-U. 1961. Drame sentimental de D. Miller avec Susan Hayward, John Gavin et Vera Miles. — Les tribulations d'une jeune dessinatrice de mode qui s'est éprise d'un homme marié. — Adaptation conventionnelle d'un roman de Fannie Hurst. Réalisation honnête. Costumes et décors fastueux. Bons interprètes. (2h)

13h30

CKRS - CBFT — LES GRANDES VACANCES (5) Fr. 1967. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès, Françoise Leccia et Ferdy Mayne. — Un directeur de collège a des ennuis avec son fils. — Effets souvent faciles. Réalisation consciencieuse. Ensemble assez amusant. L. de Funès en bonne forme. — E. (2h)

14h00

CFRS — LE REFROIDISSEUR DE DAMES (4) (No Way to Treat a Lady), É.-U. 1967. Comédie policière de J. Smight avec Rod Steiger, George Segal et Lee Remick. — À New York, un maniaque meurtrier s'attaque à des femmes d'âge mûr. — Curieux mélange de suspense et d'humour noir. Mise en scène souple. Brillante performance de R. Steiger. (2h)

19h30

CKRS - CBFT — JAMAIS PLUS JAMAIS (4) (Never Say Never Again), G.-B. 1983. Drame d'espionnage de I. Kershner avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer et Barbara Carreta. — L'agent secret James Bond est chargé de retrouver deux engins nucléaires volés par une organisation criminelle internationale. — Retour de S. Connery dans le personnage de J. Bond. Thème connu traité avec originalité et invention. Interprétation dans le ton. (2h30)

23h20

CKRS - CBFT — COUSIN, COUSINE (4) Fr. 1975. Comédie de moeurs de J.-C. Tacchella avec Victor Lanoux, Marie-Christine Barrault et Marie-France Pisier. — À l'occasion du remariage de sa mère, une jeune femme établit des relations de sympathie avec le neveu de son nouveau beau-père. — Vision narquoise des coutumes familiales. Rythme alerte. Réalisation technique impeccable. Interprétation spontanée. (2h15)

23h45

CJPM — LE BAGARREUR (4) (Hard Times), É.-U. 1975. Drame de moeurs de W. Hill avec Charles Bronson, James Coburn et Strother Martin. — Au début des années 30, un chômeur accepte de participer à des combats de boxe illégaux. — Réalisme adroitement stylisé. Affrontements menés avec force. Décors insolites. Interprétation convaincante. (2h)

00h00

CFRS — DAR L'INVINCIBLE (5) (The Beastmaster), É.-U. 1982. Drame fantastique de D. Coscarelli avec Marc Singer, Tanya Roberts et Rip Torn. — Un jeune prince qui peut communiquer avec les animaux lutte contre un sorcier usurpateur. — Aventures extravagantes. Traitement plutôt simpliste. Réalisation assez mouvementée. Interprétation peu convaincante. (2h17)

00h30

CBJET — ONE FOOT IN HEAVEN (4) É.-U. 1941. Comédie dramatique de E. Rapper avec Fredric March, Martha Scott et Beulah Bondi. — La vie d'un ministre protestant chargé de diverses paroisses pauvres aux États-Unis. — Riche en incidents. Approche chaleureuse non dénuée d'humour. Interprétation sympathique. — E. (2h15)

00h45

CFER — ENSEMBLE C'EST UN BORDEL, SÉPARÉS UN DÉSASTRE (5) It. 1982. Comédie de Steno avec Enrico Montesano, Dalila Di Lazzaro et Claude Brasseur. — Une femme profite du fait que son mari se soit laissé aller à un éloge du divorce pour demander une séparation immédiate. — Observations peu originales. Traitement superficiel. Quelques touches satiriques valables. Interprétation inégale. (2h)

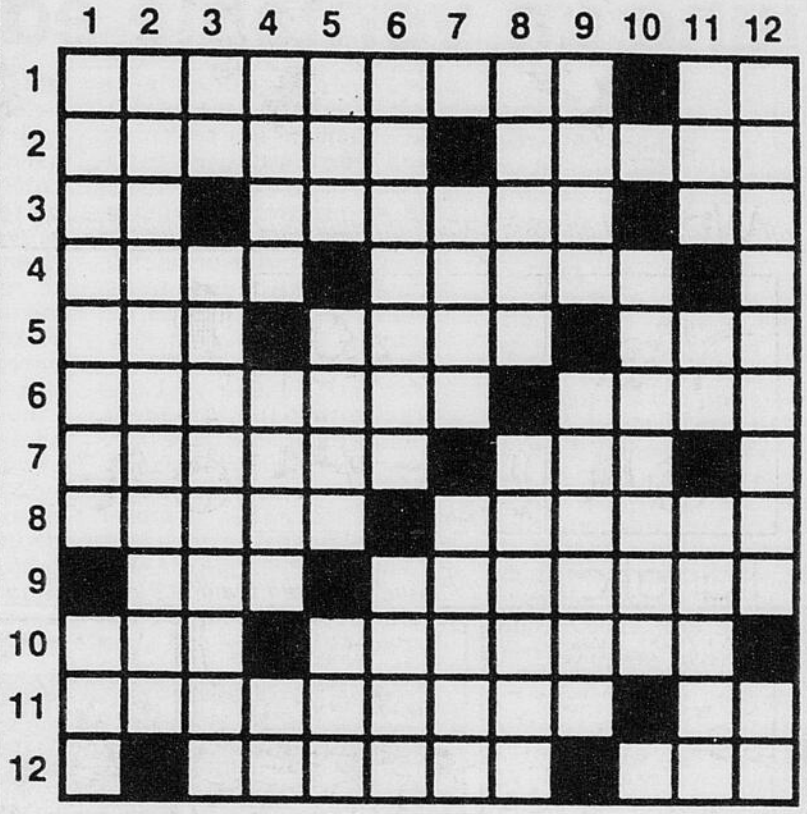
01h00

CFCF — THE TIN DRUM (3) All. 1979. Drame de V. Schlondorff avec David Bennent, Angela Winkler et Mario Adorf. — Un enfant traverse sans grandir la période du nazisme en Allemagne. — Adaptation réussie du roman de Guenter Grass. Vision satirique mordante. Style baroque. D. Bennent remarquablement dirigé. (2h55)

Détente

Mots-croisés

NO D-306 (Edimédia)



HORIZONTALEMENT

1—Épique. — Magnésium.
2—Mot que le prêtre prononçait pour inviter les fidèles à prier. — Qui n'existe que dans la pensée.
3—Sodium. — Maigre. — Prêtresse d'Héra.
4—Fl. né de Thécoslovaquie. — Type courant de cigarillo.
5—Arbre à feuillage persistant. — Irlande. — Accumulation d'objets mis les uns sur les autres.
6—Périodes de huit jours qui suivent les principales fêtes de l'année. — Disposition faite par testament au bénéfice d'une personne.
7—Voleur (litt.). — Sans défaut moral.
8—Recouvre d'une couche d'étain. — Comptai sur.
9—Bugle à fleurs jaunes. — Antennes.
10—Patriarche biblique. — État d'une personne ivre.
11—Qui ignorent le mal. — Technétium.
12—Grosse bouteille pour le transport de liquides caustiques. — breuvage.

VERTICALEMENT

1—Privilège exclusif et souvent arbitraire. — Habitation.
2—Action d'extirper, d'arracher.
3—Pron. pers. — Gênent.
4—Prénom masc. — Lève et équipe des troupes. — Lac des Pyrénées.
5—Période d'accouplement chez les mammifères. — Cri des bacchantes en l'honneur de Dionysos. — Corps de tout blason.
6—Propre à l'âne. — Ria.
7—L'étendue de l'atmosphère. — Défraîchi.
8—Trait. — Égalité parfaite.
9—V. du Cameroun. — Idées extravagantes, capricieuses.
10—Espèce d'esturgeon, dont les oeufs servent à préparer le caviar.
11—Mois. — Argent. — Fenouil.
12—Riais en poussant de petits cris. — Adj. démons.

SOLUTION DU PROBLÈME D-305

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	T	T	E	■	I	G	N	A	C	E
2	O	M	I	C	R	O	N	■	E	D	O	M
3	H	N	E	■	S	H	C	C	O	M	B	E
4	R	I	D	A	■	I	R	O	N	E	■	R
5	N	O	E	M	E	■	E	T	■	T	R	I
6	A	S	■	A	N	O	D	O	N	T	E	■
7	L	■	P	R	E	M	H	N	I	R	A	S
8	■	P	A	R	E	I	L	■	G	A	G	E
9	V	A	T	E	■	S	E	R	A	■	I	R
10	A	L	E	S	E	■	■	O	H	V	R	E
11	M	I	R	■	R	E	P	H	D	I	A	I
12	P	R	E	S	E	N	T	E	S	■	I	N

Mot mystère

1459

6 lettres	Le mot clé: La peau

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Amie	Chèche	Filière	Lanière	Nier	Propager	Toge
Amure	Chétif	Fluet	Lèpre	Nuire		Toue
Août	Costar	Fouet	Lien	Nuit	Raban	
Arbre		Frêle	Lier		Répandre	
Auto	Dèche			Oeil	Résume	
	Digérer	Garant	Madeleine		Robe	
Bosse		Gêne	Marmousset	Paletot		
Boyau	Emoi	Grain	Midi	Parure	Tacot	
Braie	Etole			Plat	Tarte	
Brin	Exigu	Halo	Nasiller	Poncho	Tiède	

Solution du problème précédent: Neptune

U	T	D	E	R	I	U	N	I	A	R	G	F	A	A
A	N	I	E	O	N	A	B	A	R	E	L	L	M	T
Y	A	G	M	B	R	E	N	E	G	A	L	U	I	E
O	R	E	B	B	O	E	N	L	N	C	R	E	E	U
B	A	R	R	E	B	R	A	I	E	E	X	T	R	O
M	G	E	I	D	D	U	E	E	E	I	O	E	E	F
U	A	R	N	E	N	R	H	R	G	L	S	R	N	M
R	O	R	C	I	E	A	T	U	E	U	E	E	I	B
E	A	H	M	T	L	P	P	P	M	I	I	D	O	P
G	E	F	C	O	N	R	R	E	L	L	I	S	A	N
A	E	H	I	N	U	E	A	I	R	N	S	L	T	M
P	O	T	C	T	O	S	F	T	I	E	E	A	T	T
O	E	T	R	E	E	P	S	E	S	T	C	O	O	I
R	I	E	U	A	H	H	R	E	O	O	G	U	U	U
P	L	A	T	A	T	C	C	T	T	E	C	T	E	N

(Edimédia)

Bridge

3317

PAR LES ENCHÈRES

On doit parfois prendre des décisions sans avoir tout l'éclairage souhaitable. Cependant, la prise de décision est certes plus facile quand on a tous les éléments en main.

Donneur: Ouest
Vulnérables: Est-Ouest

Nord
♠ A 9 2
♥ 7 6 4
♦ R 10 4
♣ A D 10 2

Ouest
♠ R 8 3
♥ R D V 10
♦ 8 7 2
♣ R 6 5

Est
♠ V 10 7 4
♥ 9 8 3
♦ D 6 5 3
♣ 4 3

Sud
♠ D 6 5
♥ A 5 2
♦ A V 9
♣ V 9 8 7

Les enchères

Ouest	Nord	Est	Sud
P	1 ♣	P	2 SA
P	3 SA	Fin	

Entame: roi de coeur

À son contrat de 3 sans-atout, le déclarant reçoit l'entame du roi de coeur qu'il laisse filer. Il laisse aussi filer quand Ouest retourne le 10 de coeur, mais prend forcément un troisième coeur de l'as.

À la quatrième levée, le déclarant laisse filer le 7 de trèfle, puis le valet, et joue finalement un autre trèfle pour le roi et l'as.

Avec cinq plis en caisse à trèfle et à coeur, et avec trois autres plis certains à pique et à carreau, Sud se rend bien compte qu'il pourrait assurer son contrat s'il savait où était la dame de carreau.

Le hic c'est qu'il ne le sait pas. Ce qu'il sait toutefois c'est qu'Ouest a montré 9 points d'honneur à coeur et à carreau. Par ailleurs, il a passé au départ. À tout considérer, Ouest peut avoir le roi de pique ou la dame de carreau, mais non les deux.

Si l'on s'y arrête un peu, le contrat est maintenant certain, à moins qu'Ouest ait passé au départ avec 14 points d'honneur, ce qui est plus qu'improbable.

À la huitième levée, après avoir encaissé le dernier trèfle maître en Nord, le déclarant appelle un petit pique sous l'as de la table. Si Est monte du roi ou si la dame tient, le contrat est réussi grâce à 2 piques, 1 coeur, 2 carreaux et 4 trèfles.

Si par contre Ouest gagne du roi, il peut bien encaisser un autre coeur maître, mais le déclarant complétera son contrat en prenant en toute confiance la finesse à carreau du côté d'Est.

N'est-ce pas que le contrat aurait été beaucoup plus difficile si Ouest avait ouvert les enchères au départ ?

Maurice LAROCHELLE

(Edimédia)

Horoscope

Horoscope du vendredi 15 décembre 1989

La conjonction Mercure-Neptune vous incline à un état d'esprit mélancolique. De vieux problèmes risquent de ressurgir.

ANNIVERSAIRES: Votre esprit critique ne sera pas toujours apprécié de votre entourage et vous devez mettre un frein à votre humeur si vous voulez ménager les susceptibilités.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront gais, imaginatifs, ingénieux et pratiques. Ils aimeront vivre entourés de beaucoup d'amis.

BELIER (21 mars - 20 avril) **Profession:** Une sélection des travaux les plus urgents sera nécessaire si vous ne voulez pas être dépassé par les événements. **Affection:** Evitez d'être trop intransigeant ou trop possessif. **Santé:** Etourdissements possibles.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Profession:** Les discussions avec vos collègues et vos supérieurs seront fructueuses et vous offriront de nouveaux horizons. **Affection:** Ne vous montrez pas trop volage ou frivole. **Santé:** Changez de régime alimentaire.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) **Profession:** Prenez contact avec des connaissances et des organisations qui seraient prêts à vous aider dans la réalisation d'un projet. **Affection:** Méfiez-vous des fausses confidences destinées à gagner votre confiance. **Santé:** Un peu de fatigue.

CANCER (22 juin - 22 juil.) **Profession:** Vous vous trouverez soulagé de certaines charges et obligations, mettez ce temps libre à profit pour réfléchir à la progression de votre travail. **Affection:** Soyez plus tendre, il n'y a pas de honte à montrer ses sentiments. **Santé:** Bonne.

LION (23 juil. - 22 août) **Profession:** Tirez parti des occasions qui se présentent et n'hésitez pas à faire appel à une personne qui vous a proposé son soutien. **Affection:** Vous attachez trop d'importance aux apparences. **Santé:** Mangez plus de légumes.

VIERGE (23 août - 22 sept.) **Profession:** Une négligence pourrait avoir des conséquences malheureuses, faites très attention à votre travail et à celui de vos collègues. **Affection:** Vous trouverez le bonheur dans le calme. **Santé:** Faites un peu de sport.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) **Profession:** Des contretemps risquent de s'opposer à la réalisation de vos plans, faites contre mauvaise fortune bon coeur. **Affection:** Vous aurez sans doute à faire preuve d'autorité en famille. **Santé:** Prolongez vos heures de sommeil.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) **Profession:** Soyez prudent si vous concluez des accords ou des contrats et réduisez au minimum vos responsabilités dans les questions juridiques. **Affection:** Vous trouverez de vieux amis. **Santé:** Alimentez-vous plus sainement.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) **Profession:** Si vous devez prendre une décision importante, ne vous pressez pas trop, vous pourriez vous tromper de façon regrettable. **Affection:** Suivez ce que vous dicte votre coeur. **Santé:** Combattez l'insomnie.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) **Profession:** Remettez vos expériences et les innovations à plus tard, préférez pour le moment suivre la routine quotidienne. **Affection:** Montrez-vous plus sincère avec vous-même. **Santé:** Evitez les aliments trop gras.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) **Profession:** Veillez à ne pas commettre d'erreur d'interprétation en vous fiant à votre première impression, prenez du recul. **Affection:** Acceptez les invitations de vos amis, détendez-vous. **Santé:** Bonne vitalité.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) **Profession:** Vous pourrez agir avec plus de liberté et une initiative personnelle aura des résultats très satisfaisants. **Affection:** Un amour nouveau vous fait connaître un milieu différent. **Santé:** Mangez plus légèrement.

Avec «Il y a longtemps que je t'aime»

Anne-Claire Poirier signe un véritable éditorial

Avec «Il y a longtemps que je t'aime», Anne-Claire Poirier signe un éditorial cinématographique d'une heure et demie qui s'avère le commentaire à la fois le plus drôle et le plus amer qu'on ait fait sur l'homme québécois et sur les rapports qu'il entretient avec la femme.

60 films documentaires, de fiction ou d'animation ont été retenus parmi les quelque 400 que la réalisatrice et la monteuse ont visionnés. On pourra toujours avancer que la vision est conditionnée par le préjugé, par la sortie du contexte, par l'usure du temps qui donne aux choses une autre valeur. Ce serait passer à côté du sujet.

En présentant son film à la presse cette semaine, Anne-Claire Poirier a souligné à quel point le problème des relations homme-femme que soulève le film acquérait de pertinence à la suite des événements à l'Ecole polytechnique. Il ne s'est trouvé personne pour lui dire qu'elle avait tort.

Mais avant que le spectateur masculin puisse entendre la femme lui chanter «Il y a longtemps que je t'aime», il devra subir l'angoisse d'être vu et évalué par le regard implacable de la réalisatrice et de sa monteuse, Dominique Sicotte, à travers cinquante années de films produits à l'Office national du Film.

Le long métrage documentaire est le résultat d'un choix orienté par la vision féministe de la réalisatrice mais il n'est jamais erroné: à défaut d'avoir écouté le message patient des femmes, lassées d'être exploitées dans leur corps autant que leur esprit, les hommes sont confrontés ici à une harangue froide et ironique qu'aucun repentir masculin ne saurait édulcorer.

Le film s'ouvre sur des images de guerre qui offrent en pâture la contribution des femmes que le commentaire condescendant et paternaliste d'un homme décrit comme essentiel à l'effort de guerre. Mais ces femmes, dont on avait été forcé de reconnaître l'importance, n'auront d'autre choix la paix revenue que de retourner à la soumission des métiers traditionnels une fois le conflit terminé.

Suivent alors, grâce à un excellent montage fait par association et selon une progression logique, des images toutes plus ahurissantes les unes que les autres parce que tirées de films faits par des hommes et des femmes à l'intérieur des murs de la sacrosainte institution qu'est l'ONF. Elles révèlent à quel point l'homme n'entrevoit la femme que comme objet de concupiscence refoulée et de désirs grossiers, ou comme objet utile à la reproduction et au service (le paradoxe de l'effeuilleuse et de la mère).

On comprend vite que le message d'amour de la réalisatrice n'est pas pour tout de suite: avant de dire aux hommes «qu'il y a longtemps qu'elle les aime», Anne-Claire Poirier prend d'abord le temps de leur faire comprendre pourquoi elle a du mérite à les aimer en dépit de leur machisme, de leur alcoolisme, de leur silence, de leur égoisme, de leur violence inutile, de leur voyeurisme, de leur manque de responsabilité et de leur infantilisme caractériel.

Le choc est brutal mais salutaire. L'image est si pertinente que ce serait inutile de vouloir contester les choix. On rit beaucoup à certains moments. L'homme peut être tellement ridicule, surtout lorsqu'il est mis en scène par d'autres hommes qui n'ont pas l'intelligence de se rendre compte de son ridicule. L'homme qui se réalise dans l'effort brutal, qui pratique des sports de compétition pour se prouver sa supériorité, qui croit à la supériorité de son pénis, qui se permet de juger la femme et de la transformer comme il l'entend, cet homme-là fait beaucoup rire.

Mais le rire fige. Au fil des ans, c'est l'homme seul que ces extraits de films traquent, l'homme incapable de se faire comprendre parce qu'incapable d'exprimer ses sentiments, incapable d'aimer parce qu'incapable de se laisser aimer. Le périple d'Anne-Claire Poirier à travers l'évolution sociale telle que révélée par le cinéma se fait alors plus attentif et plus compréhensif.

A la fin, cet homme seul avec ses refoulements et ses colères devient pathétique: il ne remarque même plus que la femme qu'il s'était donné pour rôle de dominer afin de la rendre compatible à ses rêves, n'est plus là; il n'en reste qu'un épouvantable et caricatural symbole vivant: l'anorexique.

Le film n'est pas culpabilisant ni émasculant. Pour arriver à dire tant de choses en si peu de temps, il fallait que la réalisatrice professe à l'endroit des hommes un véritable amour, celui, lucide, qui n'épargne pas ceux qu'on aime lorsqu'il faut leur dire la vérité.

En bref

Vol de tableaux

QUEBEC (PC) — Pierre Labrecque, 35 ans, de Saint-Jean, à l'Ile d'Orléans, l'un des auteurs d'un important vol de tableaux perpétré en octobre 1988, dans une résidence de Sainte-Pétronille, a été condamné, hier, à 20 mois de prison et à une probation de trois années.

Après une tentative infructueuse, le 27 octobre, Labrecque et son complice, Marc Chiasson, se sont introduits par effraction dans la résidence et y ont dérobé une quinzaine de tableaux, dont la valeur a été estimée à 72 000 $. Le butin de Labrecque et Chiasson comprenait, entre autres, un tableau de Cornélius Krieghoff.

Les deux voleurs n'ont jamais voulu dire ce qu'ils avaient fait de leur butin, de telle sorte que les tableaux n'ont pas été retrouvés par la police.

Mangano

MADRID (AP-AFP) — L'actrice italienne Silvana Mangano se trouvait jeudi dans un état de coma dépassé, proche de la mort clinique, à l'hôpital Luz de Madrid.

L'actrice, âgée de 59 ans, a été admise lundi dans cet établissement, a précisé le chef de l'unité de soins intensifs, le Dr Antonio Aguado. Elle a subi une intervention chirurgicale pour une grosseur entre les poumons qui l'empêchait de manger.

«Il n'y a aucun espoir que son état s'améliore», a déclaré le Dr Aguado à la presse. Elle est dans un état «proche de la mort clinique».

Silvana Mangano a débuté au cinéma à 16 ans, en 1946, sur la lancée de son élection comme Miss Rome.

Dr Marcel Quenneville, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE VISION D'AVIATION
VERRES DE CONTACT
Chicoutimi
152, Racine est
543-4363
Centre clinique d'Arvida
1866, Edison
Jonquière
548-4663

* Fruits de mer * Grillades * Fondue * Table d'hôte
De quoi vous satisfaire...
Réservez dès maintenant pour le mois de décembre
SOMMES OUVERTS LE JOUR DE NOEL
ET LE JOUR DE L'AN!
Tél.: 696-2000
Et avec vous La Fondue c'est pas pareil
115, Racine Est-Chicoutimi (stationnement gratuit)

2 000 000 $ AU BOX-OFFICE:
LÂCHE PAS, MON GÉRARD!!!
LES 4 FACES DE MICHEL CÔTÉ
10e semaine
UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT
CRUISING BAR
PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260
Tous les soirs à 19h15 et 21h15
Sam. - Dim.: 13h15 - 15h15 - 17h15 - 19h15 - 21h15

Il devient orphelin...
Au début d'un voyage.
Le voyage de la vie.
G
L'OURS
(V.F. DE THE BEAR)
Partout où il a déjà pris l'affiche cette année, "L'OURS" a pratiquement fracassé tous les records et se classe parmi les plus grands succès de l'écran.
PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260
Sam.-Dim.: 13h15
15h15-17h15-19h15-21h15
Soirs: 19h15-21h15
CINÉMA DU COMPLEXE
JACQUES GAGNON ALMA 668-0141
Dim.: 13h15-15h30
19h30-21h30
Soirs: 19h30-21h30
CINÉMA ORPHÉON
MISTASSINI 276-2002
Dim.: 13h00-15h00
19h15-21h15
Soirs: 19h15-21h15

VAN DAMME
14 ANS
KICKBOXER
UN SPORT ANCIEN DEVIENT UN JEU MORTEL.
EN VERSION FRANÇAISE
KINGS ROAD ENTERTAINMENT ... MARK DISALLE ... JEAN-CLAUDE VAN DAMME "KICKBOXER"
DENNIS ALEXIO DENNIS CHAN PAUL HERTZOG WAYNE WAHRMAN SIDNEY AUSTIN JON KRANHOUSE
MARK DISALLE JEAN-CLAUDE VAN DAMME GLENN A. BRUCE MARK DISALLE
CANNON MARK DISALLE DAVID WORTH R
PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260
Sam. Dim.: 13h00-15h10
17h20-19h30-21h40
Soirs: 19h30-21h40

Accord du lac Meech

Le Conseil du patronat donne son appui

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat donne son appui inconditionnel à l'accord du lac Meech, au nom de ses 450 membres corporatifs et de ses 126 associations.

Le CPQ tient à ce que l'accord soit ratifié intégralement. Certains de ses membres anglophones iront même rencontrer des gens d'affaires des autres provinces pour les convaincre du bien-fondé de leur position.

Le président Ghislain Dufour a annoncé sa position officielle hier, en conférence de presse, en présence du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard.

Cette fois, il s'agit d'une prise de position à titre d'organisme, et non à titre individuel, comme c'était le cas des 300 représentants du milieu des affaires qui forment le regroupement dirigé par Claude Castonguay.

M. Dufour note que l'appui du Conseil du patronat a d'autant plus de poids que 30 pour cent de son membership est anglophone.

Au conseil d'administration, qui compte 28 membres, et au bureau des gouverneurs, qui en compte 35, l'appui a été unanime, précise M. Dufour. «Je ne dis pas que vous ne trouverez pas un entrepreneur qui ne partage pas ce point de vue là. On n'est pas des saints.»

L'organisme a d'ailleurs procédé à une consultation spéciale auprès de toutes ses associations membres, en leur présentant le document de base qui expose sa position.

Les raisons

Ce document précise les raisons pour lesquelles le CPQ tient à ce que l'accord soit ratifié intégralement.

Tout d'abord, l'accord remplit les cinq conditions posées par le Québec pour adhérer à la fédération canadienne.

Ensuite, il est raisonnable et réaliste, parce qu'il permet au Québec de retrouver sa place auprès des neuf autres provinces.

Aussi, il propose un processus qui permet de continuer les réformes — Sénat, droit des autochtones — au cours d'autres rondes de négociations.

Surtout, l'accord du lac Meech reconnait le Québec comme société distincte, ce qui est une évidence, aux dires de M. Dufour.

Le ministre Rémillard a d'ailleurs tenu à réfuter les arguments des détracteurs du concept de société distincte. «La société distincte est reconnue depuis 1774», clame le ministre Rémillard.

Le ministre ne voit d'ailleurs pas pourquoi il faudrait définir le concept de société distincte dans le texte de l'accord du lac Meech. On a déjà adopté des lois sur le multiculturalisme sans définir ce qu'est le multiculturalisme. Il aimerait aussi qu'on «cesse cette démagogie» et qu'on regarde ce qu'il y a dans l'accord, en plus du concept de société distincte.

Le CPQ a aussi d'autres raisons pour appuyer l'accord du lac Meech. Tout comme le regroupement de Claude Castonguay, il souligne que les gens d'affaires veulent passer à autre chose, le déficit fédéral, la TPS, les taux d'intérêt. Ils ne veulent pas s'empêtrer dans d'interminables négociations constitutionnelles, ce qui sera inévitablement le cas si l'accord n'est pas adopté intégralement.

Les gens du Conseil du patronat ne s'associeront pas au regroupement de Claude Castonguay, où les membres parlent à titre individuel, mais plutôt au Business Council on National Issues, un regroupement des 156 plus grandes entreprises canadiennes.

Des gens d'affaires anglophones membres du CPQ se rendront d'ailleurs dans les autres provinces canadiennes pour porter leur message. «Un oui au lac Meech est un oui au Canada.»

SEARS
VENTE D'UN JOUR
ET LIQUIDATION
1 JOUR SEULEMENT

Quantités limitées.
Magasinage en personne seulement
Tous les prix ordinaires mentionnés se rapportent à des prix Sears.

SEARS
Vous Souhaite
Un Joyeux
Temps des Fêtes!



HEURE D'OUVERTURE DU MAGASIN SAMEDI 16 DECEMBRE 18h A 19h

8h30 à 21h00
Surveillez nos spéciaux de 18h à 19h, de 19h à 20h et de 20h à 21h.

Voici quelques spéciaux de la journée ou jusqu'à épuisement des stocks

De 8h30 à 10h30 seulement

25%* DE RABAIS
Sur tous les articles mode pour toute la famille
-Vêtements habillés
-Vêtements tout-aller
-Vêtements en tailles "spéciale"
-Bijoux mode, montres
-Vêtements d'intérieur
-Chaussures
-Ceintures, porte-monaie, gants, bourses, foulards et chapeaux, (Sauf les baggages)
-Sous vêtements, bas et tenues de nuit
* Sur les articles à prix courants, sauf marchandise déjà en réclame ou déjà réduite.

Toute la journée

50% de RABAIS
PERCEUSE/TOURNEVIS 3/8"
rechargeable Craftsman, garantie de 2 ans, 3 heures pour pleine charge, no.22215, quantité: 72.
Sears ord.: $69.99
SPÉCIAL: $34.99
Quincaillerie

50% de RABAIS
sur habits Boulevard Club, Tallia, Tradition.
Quantité: 180.
Mode pour hommes

20% de RABAIS
sur une sélection de bijoux en or et argent déjà réduit.
Quantité: 150
Bijoux

1/3 de RABAIS
sur toute notre sélection de pantalons velours corduroy pour dames. Quantité: 80.
Sears ord.: $36.00 à $45.00
SPÉCIAL: $23.99 à $29.99
Mode pour dames

25% de RABAIS
sur une sélection de fauteuils en magasin à prix régulier.
Meubles

Lot de pantalons
en corduroy garçon. Couleurs variées. Tailles 8 ans.
Quantité: 185
SPÉCIAL: $9.99
Mode juvénile

RABAIS de $80.00
Magnétoscope 2 têtes,
8 programmes, 1 an, no.30029.
Quantité: 40.
Sears ord.: $379.99
SPÉCIAL: $299.99
Electronique

Pour d'autres SPÉCIAUX consultez notre circulaire de la vente d'un jour.

Le Beau Jeu vous invite...
Semaine "Party de bureau"
15 splendides filles nues
3 à 7 2 pour 1
4 danseurs pour Madame
Vous l'avez redemandée du 18 au 23 décembre gros cadeau de Noël "Big Fanny Annie"
330, Jacques-Cartier Chic.
Réservations: 543-4980

Enquête sur 15 parlementaires

Les députés s'insurgent contre la GRC

OTTAWA (PC) - Choqués d'apprendre que la GRC enquêtait sur 15 parlementaires, les députés des trois partis ont décidé hier d'étudier de près leurs droits.

Les trois partis se sont entendus pour charger un comité parlementaire permanent d'étudier les droits, immunités et privilèges des députés.

Ils ont également créé un comité spécial qui sera chargé de réviser la Loi sur le Parlement du Canada en ce qui concerne les pouvoirs et les devoirs des députés et la juridiction du Bureau de régie interne.

C'est le Bureau de régie interne qui prévoit les sommes nécessaires au fonctionnement de la Chambre des communes, et, par extension, les budgets des députés, a déclaré le député de Mégantic-Compton-Stanstead François Gérin.

Il a affirmé que la GRC interprétait mal la Loi sur le Parlement et ne connaissait pas bien le fonctionnement du Bureau de régie interne, ce qui l'amenait à enquêter sur des actes qui n'avaient rien d'illégal.

Les audiences du comité spécial permettront de clarifier les dispositions de la loi et le rôle du Bureau de régie interne, ce qui amènera peut-être la GRC à mettre fin à certains enquêtes, a-t-il dit espérer.

Il a soutenu que la Gendarmerie royale du Canada avait tendance à voir les parlementaires comme de simples fonctionnaires.

«Nous ne sommes pas des fonctionnaires, a-t-il protesté. Nous suivons des règles différentes, nous sommes responsables devant nos électeurs, et non pas devant le Vérificateur général.»

Il a soutenu qu'en fait de budget, les députés devaient rendre leurs comptes au Bureau de la régie interne, et que c'est ce bureau qui devait prendre les mesures nécessaires en cas de mauvaise utilisation des fonds, quitte à faire appel à la GRC en cas d'acte criminel.

Mal connu

Le député a cependant reconnu que le Bureau de la régie interne était mal connu et ne fonctionnait pas à merveille, surtout lorsque venait le temps de faire connaître ses décisions.

Si le bureau émet régulièrement des directives, il ne peut les publier que lors des 10 premiers jours d'une nouvelle session, a-t-il déploré. En outre, il ne compile pas ces directives, rendant la consultation très difficile pour les simples députés ou même les agents de la GRC.

Le député a donné comme exemple l'utilisation que font les députés du téléphone gouvernemental. Il a affirmé que la GRC faisait enquête sur les appels interurbains que faisaient certains députés à leur femme le soir.

Or, une décision du Bureau de régie interne, datée du premier avril 1987, spécifie qu'il appartient au député de définir quel type d'appel est légitime sur les lignes téléphoniques gouvernementales.

«Je continue d'appeler ma femme soir et matin pour lui demander comment ça va, a déclaré M. Gérin. Si on me disait que j'ai commis un acte criminel à cause de ça, je laisserais tout simplement ma job de député.»

Le député a affirmé qu'il devait jouir d'une certaine liberté et d'une certaine indépendance pour pouvoir accomplir son devoir de député.

«Si je suis surveillé pardessus l'épaule en tout temps, je ne pourrai plus le faire», a-t-il affirmé.

M. Gérin a demandé à faire partie du comité spécial. Son président a déjà été choisi, le vice-président de la Chambre, le député de Verchères Marcel Danis.

Le comité spécial devra déposer son rapport le 5 mars 1990. Un projet de loi corrigeant les failles de la Loi sur le Parlement pourrait être déposé dès le mois d'avril, a affirmé le député.

Loi C-21

Mulroney s'élève contre le Sénat

OTTAWA (PC) - Alors que des groupes multiplient leurs interventions devant le comité sénatorial étudiant le projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage, le premier ministre Mulroney s'est élevé en Chambre contre la décision du Sénat de retarder l'entrée en vigueur de ce projet de loi.

Au cours d'une période des questions pour le moins houleuse aux Communes, le premier ministre a critiqué ce geste "honteux" du Sénat dominé par la majorité libérale.

"A mon avis, il est honteux que le chef libéral permette au Sénat libéral de retarder le projet de loi sur l'assurance-chômage, lequel accordera davantage de fonds aux pêcheurs pauvres de la région atlantique," a-t-il lancé.

Le premier ministre a incité M. Turner à demander au leader parlementaire de l'Opposition au Sénat, M. Allan MacEachen "de rappeler ses troupes à l'ordre" et d'adopter sans plus tarder le projet de loi C-21.

Or, le Sénat n'a pas l'intention de bouger tant qu'il n'aura pas entendu les vues de nombreux témoins. Plus de 300 groupes désirent comparaître devant le comité sénatorial présidé par le sénateur libéral, Jacques Hébert.

Ce dernier a annoncé que le comité spécial du Sénat tiendra des audiences pendant tout le mois de janvier. Cette initiative met des bâtons dans les roues du gouvernement qui comptait faire entrer en vigueur les nouvelles dispositions dès le premier janvier prochain.

"Le gouvernement tient pour acquis que le Sénat ne fera pas son travail," a signalé M. Hébert.

Dans l'intervalle, ce sont les sans-emploi qui souffriront du chambardement du calendrier législatif. A tous les ans, le gouvernement adopte un projet de loi pour permettre aux travailleurs des régions à fort taux de chômage d'avoir droit aux prestations à condition qu'ils aient accumulé 10 semaines de travail. Mais pour le moment, le gouvernement se refuse à cet exercice, souhaitant que la nouvelle réforme soit instaurée dès le début janvier.

Or, à moins que des mesures intérimaires soient adoptées d'ici le 6 janvier, les sans-emploi devront avoir 14 semaines de travail à leur actif.

loto-québec **Résultats**

Tirage du 89-12-13

649 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

2 9 22 25 47 49

No complémentaire: 38

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 922 213,60$
5/6 +	5	145 233,90$
5/6	293	1 895,20$
4/6	16 307	65,50$
3/6	298 368	10,00$

VENTES TOTALES: 16 122 813,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00$

PROCHAIN TIRAGE: 89/12/16

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec **Résultats**

Célébration 90 MC

À chaque mercredi de décembre

25 lots de **25 000 $** chacun

(numéros non-décomposables)

Tirage du 89-12-13

1046350 1619001 2285046 3202655 4147809
1080096 1698193 2297223 3420235 4363276
1117458 1842752 2476541 3602448 4578755
1195979 1959313 2579763 3606961 4794271
1239243 2036772 2770912 3830910 4915128

Tirage du 89-12-06

1010476 2325810 2928359 3743624 4684095
1074969 2399698 3036263 4026177 4807327
1647210 2417138 3437196 4317174 4896081
1929598 2592269 3506129 4491547 4900449
2170061 2719586 3628156 4524953 4973972

25 autres lots le mercredi 20 décembre

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TVA diffuse le gala-tirage le samedi 13 janvier à 20 h 00



GLISSADE LE RICOCHET

HORAIRE:
Vendredi, 13h00 à 23h00
Samedi, 9h00 à 23h00
Dimanche, 9h00 à 23h00
Congés scolaires, 9h00 à 23h00

INFORMATIONS:
693-8221 — 543-3357



Jacques Grenier

PROCONSER INC

MEUBLES Jacques Grenier

2202, St-Dominique, Jonquière
695-3876



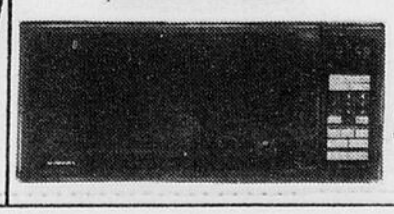
HELENE Conseillère

Suggestion de cadeau de Noël

Fauteuil et tabouret
$375



MOFFAT



blanc - 0.8 pi. 600 watts
$275



Berçante inclinable
$475

Cas de favoritisme

Bourdon revient à la charge

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Pointe-aux-Trembles, Michel Bourdon, est revenu à la charge hier avec un nouveau cas de ce qu'il croit être du favoritisme dans l'attribution de contrats par le gouvernement libéral.

Lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, M. Bourdon a signalé que la firme dont fait partie M. Marcel Laurin — un homme associé au congrès du leadership du Parti libéral en 1983 — a obtenu à la fin août 1987 un contrat d'ingénierie en structure pour le Centre d'accueil juif de Montréal et au début d'octobre de la même année un contrat similaire pour le Foyer Saint-Marc, à Montréal.

Le député s'interroge sur la façon dont cette firme a été évaluée.

«Dans les deux cas, le fonctionnaire qui siégeait au comité de sélection — il n'y a pas de surprise — était M. Vincent Rochette», a d'abord souligné M. Bourdon.

M. Rochette est ce fonctionnaire du ministère de la Santé, militant libéral, que le député de Pointe-aux-Trembles identifie comme un homme-clé du présumé réseau de favoritisme. C'est toujours son nom qui revient sur les lèvres de M. Bourdon, à chaque contrat qu'il cite.

Avant-hier, il l'a mentionné relativement à un contrat de 9,5 millions $ accordés à la firme «libérale» Groupe Roche pour le Centre de la santé à Blanc-Sablon.

Le député péquiste soupçonne M. Rochette de contourner les règles établies pour favoriser une firme de génie-conseil «libérale».

Deux fois

M. Bourdon a demandé hier au ministre de la Santé et organisateur libéral Marc-Yvan Côté comment M. Rochette s'y était pris pour évaluer l'expérience antérieure de la firme de M. Laurin, étant donné que jamais par le passé elle n'avait obtenu un seul contrat dans le domaine de la santé.

«La grille d'évaluation est exactement la même qui a été faite par le Parti québécois», a rétorqué le ministre Côté.

Mais le député péquiste croit que même si les grilles d'évaluation sont objectives, il n'en reste pas moins que les «militants libéraux qui s'en servent peuvent en faire un usage subjectif dans des évaluations successives et contradictoires», dit-il.

«Que suggère le député de Pointes-aux-Trembles? s'est offusqué M. Côté. Tous les membres des comités sont assermentés. Ca peut faire rire des gens, mais ça me paraît être encore la base de notre système. On y croit ou on n'y croit pas au serment.»

M. Côté estime que le Parti québécois fait tout un plat avec rien. D'autant plus que certaines gens mentionnées par le PQ ont déjà eu des contrats sous le régime péquiste, a-t-il fait valoir hier.

«Dans le cas de Liboiron (un ingénieur chargé de la logistique pendant la campagne électorale de 1989), lorsque ses contrats se situent au temps du Parti québécois, on dit qu'il est compétent et lorsque c'est dans la période du Parti libéral, on dit qu'il est influent», a ironisé M. Côté, qui a ensuite fait la même comparaison pour le Groupe Roche que M. Bourdon a impliquée dans le cas de favoritisme présumé à Blanc-Sablon.



Michel Bourdon



MEILLEUR AGENT VENDEUR

Monsieur Benoît Cardinal, directeur du Trust Général Maître Courtier, succursale de Chicoutimi, est fier de souligner l'excellente performance de **Basile Savard** qui s'est mérité le titre de Meilleur Agent vendeur pour le mois de novembre 1989.

M. Savard est avantageusement connu dans le secteur du Saguenay et peut être rejoint à notre succursale de Chicoutimi en composant les numéros suivants:

Basile SAVARD
Agent immobilier
Téls rés.: 549-5652, bur.: 543-5511

TRUST GÉNÉRAL — Le maître courtier

NOMINATION

M. Gilles Perron, votre concessionnaire Acura, a le plaisir d'annoncer à la population que M. Jacques Cormier s'est joint à l'équipe d'Acura flash à titre de représentant aux ventes.

Jacques profite de l'occasion pour inviter tous ses clients et amis à venir le rencontrer pour l'achat d'une voiture neuve ou usagée et vous assure d'un service professionnel et courtois.



M. Jacques Cormier

ACURA FLASH

533, Boul. du Royaume
CHICOUTIMI
543-9393



L'AVENTURIER

250, Racine est,
Chicoutimi, (418) 545-2251
1604, St-Denis,
Montréal, (514) 849-4100

Avortements sur les bases de l'armée

Une militaire enceinte a été envoyée à la clinique Morgentaler de Winnipeg

OTTAWA (PC) - Le major-général James C. Gervais, a admis, hier à Ottawa, qu'une militaire, en service à la base de Portage-la-Prairie au Manitoba, a été envoyée, en 1984, à la clinique privée du Dr Henri Morgentaler de Winnipeg, alors illégale, contrairement aux directives des Forces armées canadiennes de référer les cas d'avortement aux hôpitaux.

Cependant, M. Gervais, l'officier directeur du service des carrières dans les Forces armées, a nié que la politique était d'encourager les femmes enceintes de se faire avorter afin de ne pas nuire à leur avancement.

"C'est vrai, a indiqué le major-général, qu'il y a eu un avortement à cette clinique de Winnipeg, mais la politique des Forces canadiennes c'est de référer les femmes qui souhaitent se faire avorter à ces centres hospitaliers qualifiés."

M. Gervais a cependant tenté de justifier cette décision en soulignant qu'au chapitre de l'avortement, la société a rapidement évolué au cours des dernières années. "C'est devenu, a-t-il dit, très délicat de traiter cette question. C'est possible donc qu'il y ait eu une erreur, mais la référence à la clinique a été faite par des médecins."

M. Gervais a indiqué que jamais les Forces armées n'avaient émis de directives encourageant les femmes enceintes à se faire avorter. "Au contraire, a-t-il dit, nous avons au cours des dernières années mis sur pied des services au bénéfice des familles dans toutes les bases militaires canadiennes afin d'aider les femmes à ce chapitre.

"Nous avons créé des programmes, a-t-il poursuivi, pour conseiller et aider celles qui souhaitent mener leur grossesse à terme autant que celles qui désirent se faire avorter, avant, pendant et après que leur décision est prise."

Jusqu'en 1976, les femmes étaient forcées de démissionner des forces armées dès que leur grossesse était connue.

Pour sa part, le colonel René-Maurice Bélanger a indiqué qu'entre 1980 et 1987, 383 femmes militaires ont été avortées. De ce nombre 128 ont été volontaires et 122 étaient des fausses couches. Parce qu'il y a eu des erreurs dans les dossiers médicaux, les Forces ont été incapables de déterminer la nature des 133 autres cas d'avortement.

Au cours de cette période de sept ans, environ 8000 femmes ont servi annuellement dans les Forces armées. Des 383 femmes qui ont été avortées, 70 pour cent poursuivent toujours leur carrière militaire.

Par ailleurs, 1242 femmes ont mené leur grossesse à terme et 73 pour cent d'entre elles servent toujours dans les Forces armées.

L'aveu du major général Gervais concernant cet avortement à la clinique Morgentaler de Winnipeg, en 1984, est venu contredire la déclaration du colonel Bélanger qui disait plus tôt hier qu'aucun avortement n'avait été effectué dans une clinique privée jusqu'au jugement de la Cour suprême de 1988 invalidant les restrictions contenues dans la loi.

"S'il y a eu des avortements dans des cliniques, a déclaré M. Bélanger, cela s'est fait à l'insu des Forces armées."

Mercredi, l'ex-médecin chef de la base militaire de Bagotville, le Dr Raymonde Devos, a révélé qu'au cours de quatre années de service à cet endroit une seule femme sur un total de 40 avait mené sa grossesse à terme.

Ces avortements, selon le Dr Devos ont été pratiqués dans une clinique privée de la région de Chicoutimi et facturés à la Défense nationale.

Postes

Compétition indésirable

OTTAWA (PC) — Il vaudrait mieux que la Société des postes relève du CRTC, plutôt que d'être privatisée, a soutenu jeudi le conseiller en administration David McKendry, devant le comité des consommateurs des Communes.

«La plupart des décisions concernant Postes Canada sont encore essentiellement politiques, puisqu'elles doivent être approuvées par le cabinet fédéral», a-t-il rappelé.

Avec son expérience dans le domaine de l'information électronique, où Postes Canada est en position de concurrence, le CRTC est bien placé pour exercer un certain contrôle, a signalé M. McKendry.

Organisme indépendant et quasi judiciaire, le CRTC est tout désigné pour s'occuper d'une compagnie qui exerce un monopole dans des domaines comme la livraison du courrier de première classe et la vente de timbres.

D'ailleurs, selon M. McKendry, «Postes Canada peut perdre son statut de monopole par défaut, à cause des changements dans l'industrie des télécommunications».

Le conseiller a prédit que, «au cours des années 90, il va être possible de payer des comptes par ordinateur de votre maison et l'usage de télécopieurs à la maison va augmenter».

Comme exemple de la concurrence entre les compagnies de communications, M. McKendry a fait remarquer que le coût d'une communication téléphonique de cinq minutes entre Toronto et Montréal, pendant les heures d'affaires, est de 1,95 $, soit 39 cents la minute.



Surprise en RDA

Dissolution du Bureau de la sécurité

BERLIN-EST (AP) — L'événement attendu jeudi en RDA était la présentation, par le ministre ouest-allemand de l'Economie, Helmut Haussmann, d'un plan d'aide financière à la RDA, mais la décision inopinée du gouvernement de dissoudre l'organisme d'Etat dont dépend la police secrète, lui a volé la vedette.

Le Bureau de la sécurité nationale, dont le gouvernement a décidé jeudi la dissolution, n'a pas résisté longtemps à la pression de la rue. Il avait été créé il y a un mois pour remplacer l'Agence pour la sécurité de l'Etat, organisme qui chapeautait la Stasi, la terrible police secrète tant redoutée.

Les activités de l'ex-Bureau de la sécurité nationale, dont les locaux avaient été investis il y a une quinzaine de jours par les opposants, vont désormais être réparties entre différents ministères. Mais il faudra attendre lundi prochain, date de la prochaine table ronde entre gouvernement et mouvements d'opposition pour avoir des détails supplémentaires sur l'avenir de la Stasi, a précisé le porte-parole du gouvernement, Wolfgang Meyer.

Cette dissolution intervient alors que, selon le ministère est-allemand de l'Intérieur, les menaces et les agressions contre des agents de la Stasi, et contre des responsables du Parti communiste se multiplient et atteingnent «un niveau alarmant». Des incidents graves ont eu lieu, et des affiches placardées dans les usines affirment que les membres du parti et de la Stasi sont «des traîtres qui méritent la peine de mort», selon le ministère de l'Intérieur.

Dans ce contexte, la visite de M. Haussmann, le ministre ouest-allemande de l'Economie, est presque passée sous silence. Avant de rencontrer le premier ministre Hans Modrow, M. Haussmann s'est entretenu avec son homologue est-allemand Christa Luft. Il ont évoqué le problème de la garantie des futurs investissements ouest-allemands en RDA. Bonn cherche en effet à obtenir un traité ou un accord international contraignant pour garantir les fonds des entreprises et organismes ouest-allemands qui participeront à l'effort de reconstruction économique en RDA. Actuellement, il n'y a aucun texte de loi à Berlin-Est sur la propriété étrangère, ce que les milieux d'affaires occidentaux estiment être un obstacle majeur aux investissements.

M. Haussmann devait ensuite renconter le premier ministre Hans Modrow, ainsi que d'autres membres du gouvernement, pour leur présenter un plan d'aide financière. Aucun détail de ce plan n'était connu jeudi soir, mais la RFA avait fait savoir qu'elle lierait son aide économique à l'instauration de réformes libérales en RDA.

De leur côté, Berlin-Est a manifesté sa répugnance à devenir trop dépendante économiquement de son voisin occidental, voire à être phagocyté.

Guerre froide

Une fin évidente

BRUXELLES (AFP) — L'OTAN, confirmant de manière éclatante et symbolique la fin de la guerre froide, a annoncé jeudi que le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze rendrait une visite sans précédent au siège de l'Alliance atlantique au début de la semaine prochaine.

Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN réunis jeudi pour leur Conseil semestriel de l'Atlantique-Nord ont décidé de répondre positivement à une demande de M. Chevardnadze, selon un porte-parole de l'OTAN.

Le chef de la diplomatie soviétique se trouvera à Bruxelles lundi et mardi, pour signer le premier accord de commerce et de coopération entre la CEE et l'URSS.

Dix jours après le sommet atlantique, les Alliés ont par ailleurs débattu de la réponse que devait donner l'OTAN aux bouleversements à l'Est. Dans ce contexte, ils ont discuté des propositions américaines de renforcer la dimension politique de l'Alliance et'oe4forger des liens nouveaux entre les Etats-Unis et la CEE.

Les ministres ont en outre réussi à surmonter, pour le moment, le différend gréco-turc qui empêchait l'OTAN de déposer formellement à Vienne son projet de traité sur le désarmement conventionnel en Europe (FCE).

Cela a permis à l'Alliance de mettre son texte sur la table des négociations FCE le même jour que le Pacte de Varsovie.

DESCENTE SPECTACULAIRE DU PÈRE NOËL

Tous les samedis 13h30 dans sa cheminée géante

à *Place du Saguenay*



GRATUIT
Bas de Noël et surprises aux tout-petits

*Photos prises en compagnie du Père Noël
une collaboration du Centre Japonais de la Photo

Suggestions de cadeaux

Kelvinator

Réfrigérateur 17.3 pi.³
garde viande contrôlable
7 jours
tablettes ajustables
intérieur et
dans la porte



$949.95

Kelvinator

LAVE-VAISSELLE

La qualité ne se démode jamais



No KU44P
Encastré
Garantie
1 an temps
3 ans pièces de lavage
5 ans intérieur porte

BOUTONS-POUSSOIRS
ENSEMBLE DE PANNEAUX TROIS COULEURS
BROYEUR D'ALIMENTS MOUS
CYCLE CASSEROLES
LAVAGE PUISSANT
LAVAGE NORMAL
PORCELAINE/CRISTAL
RINCAGE D'ATTENTE
RINCAGE ET SECHAGE
CHAUFFE-PLATS

$499.95

(Les dessins, illustrations ou photos de cette annonce peuvent légèrement différer).

Demandez notre carte de credit

Meubles **FERNAND MARCOTTE inc.**

1369, BOUL SAGUENAY EST — CHICOUTIMI
RIVIERE-DU-MOULIN — 549-3082 — (près du Parasol)

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis jeudi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 39-92: 5,167 $; 40-93: 5,167 $; prix du gros au détaillant: 5,678 $.

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc: 5,225 $; première cat., coloré: 5,232 $.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en pou rE, pulvérisé: 3,046 $ le kg; pour bétail: 1,373 $ le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,480 $ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,649 $; pour bétail: 0,612 $ le kg.

Oeufs: prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: 1,472 $; A-gros: 1,453 $; A-moyens: 1,343 $; A-petits: 0.96 $.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros: 1,15 $; A-gros: 1,15 $; A-moyens: 1,04 $; A-petits: 0,65 $.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: 1,14 $; A-gros: 1,14 $; A-moyens: 1,02 $; A-petits: 0,62 $.

Pommes de terre. Prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal: Québec, brossées: 4,85-5,50 $ le sac de 50 lb; 2,15 $ le sac de 20 lb; 1,10 $ le sac de 10 lb; extra-grosses: 5,90 $ le sac de 50 lb. Québec, lavées: 6,75-6,95 $ le sac de 50 lb; 2,90 $ le sac de 20 lb; ----- le sac de 10 lb; extra-grosses: 6,90-7,50 $ le sac de 50 lb. Ile-du-Prince-Edouard, brossées: 5,45-5,85 $ le sac de 50 lb; 2,50-2,80 $ le sac de 20 lb; 1,21-1,45 $ le sac de 10 lb; extra-grosses: 6,90-7,35 $ le sac de 50 lb.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus jeudi par les grossistes dans la région de Montréal:

Fruits

Tomate rose serre No 1: ---- pr 8 lb

Légumes

Betterave, moyenne: 4,00-5,10 $ sac 25 lb

Betterave: 5,10-5,95 $ pr 12 cellos 2 lb

Carotte: 5,75-6,75 $ pr 24x2 lb

Carotte: 5,75-6,75 $ pr 10x5 lb

Carotte, grosse: 4,75 $ s. 50 lb

Champignon: 9,50-9,75 $ c. 5 lb

Chou Bruxelles: 7,35-8,75 $ c. 12x10 oz

Chou Bruxelles: 13,35-14,25 $ c. 25 lb

Chou chinois: 9,40-12,50 $ c. 12 un.

Chou-fleur: ----- c. 12 un.

Chou rouge: 6,30-7,45 $ c. 12 un.

Chou Savoie: 8,80-10,45$ c. 12 un.

Chou vert. moy.: ---- c. 40 lb

Chou vert gros: 3,85-4,15 $ s. 50 lb

Endive: 9,10-9,50 $ c. 5 lb

Laitue Boston, hydro: 11,90-12,70 $ c. 12 un.

Laitue Boston, serre: 9,50-9,75 $ c. 12 un.

Oignon à bouillir: 0,95-1,50 $ s. 10 lb

Oignon jaune moy.: 5,80-6,40 $ pr 24x2 lb

Oignon jaune moy.: 5,80-6,40 $ pr 10x5 lb

Oignon jaune moy.: 5,90 $ s. 50 lb

Oignon jaune gros: 6,00-7,05 $ s. 50 lb

Panais: 5,40-5,50 $ pr 12 s. 1 lb

Persil: ----- $ pr 5x12 paq.

Poireau: 14,50-16,20 $ pr 12x3.

Rutabaga lavé moy.: 5,10-6,65 $ s. 50 lb

La bourse

Montréal

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
ACSI-Bio	30000	10	9	10	+1
ADS	1200	66	66	66	
AMCA Int	10157	405	400	400	
Abti Prce	148	$14 3/4	14 3/4	14 3/4	
Actidev	z250	95	95	95	5
Agnico E	17000	$10 7/8	10 3/4	10 3/4	1/8
Air Canda	23017	$13	12 7/8	13	+1/8
Akers	4000	13	13	13	
Alta.energ	32236	$19 3/4	19 5/8	19 3/4	+1/4
Alt.E.7.75	540	$27 1/4	27 1/4	27 1/4	1/8
Alcan Alu	98763	$26 3/8	26 1/8	26 3/8	+1/4
Algo.A	1000	390	390	390	
Algom.srB	6500	$25	25	25	
Alubec	1500	225	220	220	10
Am.Barric	29800	$19 1/4	19 1/8	19 1/8	1/8
fAmr.rs.A	3000	60	60	60	5
Amisco	600	91	91	91	-2
fAndres.A	100	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	+1/4
Arden	2800	65	65	65	
Armbro	200	9	9	9	1/8
Artopex	20350	400	390	400	+10
Asbestos	5600	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	3/4
fAtco I	4501	$10 1/2	10 3/8	10 1/2	+1/8
fAtlant.A	5900	70	65	70	
Auberges	950	355	355	355	5
Audrey	25450	360	355	355	
Audrey.w	2656	107	107	107	
Avcorp	20900	60	58	60	+1
B.Corp A	7700	$31 1/8	31	31	
BC Tel	11600	$18	17 3/4	18	
BC GAS	4900	$15 1/4	15 1/8	15 1/8	
BCED Sr1	100	$17 5/8	17 5/8	17 5/8	7/8
BCED	45500	123	115	123	+7
BCED.Wt	1000	7	7	7	-1
BCE Inc	141566	$44 3/8	44 1/4	44 1/4	
BCE Mbl	200	$34 1/2	34 1/2	34 1/2	
BCU Ind	5000	60	57	60	
fBMTC.a	4100	325	320	325	+5
BP Can	2400	$21 3/8	21 1/4	21 1/4	+1/8
Baque Cont	2100	91	91	91	+1
Bq.Laur	3622	$17	16 7/8	16 7/8	1/8
Baque Nat	86887	$13 1/4	12 3/4	12 7/8	3/8
Bq.Nat.srB	400	$22 1/8	22 1/8	22 1/8	1/8
Bq.Ry.srF	1700	$25 5/8	25 5/8	25 5/8	+1/8
Bq.Royale	104469	$51 1/4	51	51 1/8	+1/8
BqRy.1.45	1900	$17	16 7/8	16 7/8	
BqRy.1.88	500	$22 5/8	22 5/8	22 5/8	
Bq. T.D	98995	$20 7/8	20 1/2	20 3/4	
B.Imp.srG	20700	$25 3/8	25 1/4	25 1/4	
Bq.C.Imp	26155	$33 1/8	32 7/8	33	1/8
Bque Mtl	137079	$34 1/4	33 7/8	33 7/8	1/4
BMO Sr3	200	$25 5/8	25 5/8	25 5/8	+1/4
BMO Sr4	7100	$25 1/8	25 1/8	25 1/8	
Bq.N.Ecos	51318	$16 7/8	16 3/4	16 3/4	1/4
B NE sr3	1400	$19 1/2	19 3/8	19 1/2	+1/8
Bastien	19800	33	30	30	3
Bell.p.7.5	1500	$24 1/4	24 1/4	24 1/4	
Belmoral	11400	86	83	85	
Belmo.Wt	2725	74	73	74	
Berkley	200	275	275	275	5
Bestar	2700	120	115	115	+5
Biochem	3820	$10 1/2	10 1/4	10 1/4	3/8
Biomira	1100	350	345	345	-25
Bionaire	5300	125	115	125	15
Bocenor	2274	220	220	220	
BF Royal	6200	150	145	145	
Bomb A	3228	$15 7/8	15 3/4	15 7/8	+1/8
fBomb B	40802	$15 7/8	15 5/8	15 7/8	+1/8
Bomb.Sr1	1200	$24 1/4	24 1/8	24 1/4	
Bomem	z400	80	80	80	5
Bovar	1010	48	48	48	+3
Bow Val	29066	$13 5/8	13 1/4	13 3/8	1/8
BowVl2.05	100	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	
fB.Brick.A	1200	$8	8	8	3/8
BrasdPrB	100	$39	39	39	+1/8
Brcan 1.87	100	$24 5/8	24 5/8	24 5/8	+1/8
Brascan.A	7200	$27 1/2	27 1/4	27 1/2	+3/8
BrCon.Oil	500	18	18	18	+3
Bruncor	998	$17 3/4	17 5/8	17 5/8	1/4
CAE Ind	62750	$9 3/4	9 3/8	9 3/4	+1/8
fCCL.In.B	1700	$9 5/8	9 1/2	9 5/8	+1/8
fCFCF.Inc	3200	$18	17 3/4	18	+1/2
CFS	800	100	100	100	
CGC Inc.	2100	$14 1/8	14	14	1/8
fCGI Gr.A	1700	210	200	200	
Cabano	1900	130	130	130	
Cambior	113021	$15 3/4	15 1/2	15 1/2	1/8
Cambio.w	146982	415	390	405	-10
Camp Res	2147	91	91	91	-4
Cmpbel.Sp	300	$21	21	21	1/4
Camp.sr.C	2700	$6	5 3/4	5 3/4	-2
Camp.p.D	2100	$6 1/2	5 3/4	5 3/4	-1/4
Campeau	48100	415	375	405	-75
Cda Pack	2800	$18 1/4	17 7/8	17 7/8	1/2
CP Ltd	88208	$25 7/8	25 1/2	25 1/2	1/8
fC Tire A	25551	$25 5/8	25 1/4	25 5/8	+1/8
fC Utilit.A	900	$22 1/8	22	22	
C.Util.7.30	100	$23 1/4	23 1/4	23 1/4	
fCmnac.A	30277	$5 1/8	5	5 1/8	
Canstar	2800	350	350	350	
Cara Oper	1900	$17 5/8	17 1/2	17 1/2	1/4
fCaraOp A	1900	$17 5/8	17 3/8	17 5/8	+3/8
Carena	6900	$27	27	27	1/8
Cascades	9400	$5 1/4	5 1/8	5 1/8	
Celanese	1500	$30 1/2	30	30 1/2	+1/2
C.Capital	1178	$11 3/8	11 3/8	11 3/8	1/8
fC.Cap A	8700	$9 7/8	9 3/4	9 7/8	-1/8
Charan	10300	80	75	76	-3
fChateau	100	425	425	425	
Cheni	650	485	485	485	+5
fCimStL.a	1700	$18 3/8	18 3/8	18 3/8	+1/8
Cinram	300	$7	7	7	
Circo Crft	200	425	420	425	+5
fCogeco	2400	$5 3/4	5 3/8	5 3/8	-1/4
Cominco	5200	$26 3/4	26 5/8	26 3/4	+1/8
Comi.Sr.H	1150	$14 1/8	14 1/8	14 1/8	-1/8
Comptime	4275	70	65	70	+5
Comterm	11990	35	31	35	+2
Cons.TVX	300	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	-1/4
Cons.Gas	1800	$29 3/8	29 1/4	29 3/8	+1/8
Corby A	1038	$27 3/4	27 3/4	27 3/4	+1/8
fCorona A	193306	$10 5/8	10 1/2	10 5/8	1/8
Coron.92w	600	215	215	215	-5
Coron.90w	27769	69	65	69	+3
Cott	100	455	455	455	
Cover	1500	220	220	220	
Cover.w	z150	4	4	4	-5
Crwn.Pr.1	200	$20 5/8	20 5/8	20 5/8	1/8
fCrownx.A	18000	$7 3/8	7 1/4	7 3/8	+1/8
Crwn.wt.b	2700	$16 5/8	16 1/2	16 5/8	+1/8
fDMR.grA	580	380	380	380	-10
Datamark	550	315	315	315	-5
Denison.A	1500	420	410	420	+10
fDenisn.B	1296	405	400	400	+5
Denis 9.50	3200	$22 1/2	22 1/2	22 1/2	
fDevtek	4500	$7 1/4	7	7	-1/2
Diabrasiv	20000	10	10	10	1
Dionne	1600	425	415	415	+5
Disnat	500	270	270	270	-20
Dofasco	9300	$24 7/8	24 7/8	24 7/8	
Dofasc2.60	1700	$32	31 5/8	31 5/8	-1/8
Domco.Ite	1900	$6	5 3/4	6	
Domicil	6500	10	10	10	
Domtex	3117	$16 1/8	16	16	1/8
Domtar	24744	$13 1/4	13 1/8	13 1/8	1/4
Donohue.b	z60	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	1/8
Dorel	11425	$5 1/8	5	5 1/8	+1/8
DuPont A	800	$25 1/4	25 1/4	25 1/4	+1/4
fDylex.Ltd	8049	$8 1/2	8 3/8	8 3/8	1/4
Echo Bay	14600	$22 5/8	22 1/2	22 5/8	
Encor Inc	9539	305	300	300	
EnerplusA	100	$6	6	6	
EqDenis.A	3500	235	225	225	+5
fEqDen.B	1200	240	240	240	+15
Eq Pres	7726	80	80	80	-5
Espa.rt	10000	0 1/2	0 1/2	0 1/2	
Etac Sale	1475	$9 1/8	9 1/8	9 1/8	
Expand.a	1000	130	125	125	
FCA Inter	900	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	+1/8
FPI Ltd	5800	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	
Fcnbrd G	14866	267	260	260	-14
Finan E.C	424	210	210	210	
Finning	46000	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	1/8
FCtyTco	600	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	
Flet.Can.a	574	$15 3/4	15 1/2	15 3/4	+1/4
Flet.Inv	600	$21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1/8
Fletcher	866	355	355	355	
F.Europ.w	4000	13	12	13	
fFdCr.Que	2950	485	465	475	-10
ForesbecA	1100	100	100	100	
Forex	2000	150	150	150	+2
Forex Pr	6000	70	70	70	1
GTC.tra.B	2548	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	
GW Util	200	$22 3/4	22 3/4	22 3/4	
Gaz S.S pr	z3	$98	98	98	+38
fGaz SrD	500	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	
fGldcrp.A	1000	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	
Goodfellw	3100	380	375	380	+5
Goyette	1000	90	90	90	
GL Group	1100	$20	20	20	
Gr.Wst7.70	10800	$24 7/8	24 7/8	24 7/8	
G.W.lifeco	3100	$16 5/8	16 1/2	16 5/8	+1/8
Grilli	1125	$8 1/8	8	8	1/8
Gr.L.1.875	15440	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	1/8
fGr.laur.b	9054	$9 1/8	9	9	
G.Plas.Md	425	110	110	110	
Guardcor	z50	$7	7	7	
Gdcor wt	z150	20	20	20	10
Guard. T	4200	245	225	245	+20
Guard.p.A	1800	$7	7	7	
GuilvA	650	$7 7/8	7 5/8	7 7/8	+1/8
Gulf Res	13492	$16 5/8	16 3/8	16 3/8	
Gulf.R.p.a	z100	490	490	490	
Hartco	5078	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	
Hawker	z25	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	1/2
Hees.Int	7625	$29 3/8	29 1/8	29 1/4	+3/8
Hees 91wt	2600	$8 5/8	8 1/2	8 1/2	1/8
Helix.Circ	1665	25	25	25	+5
Hemlo	28000	$19	18 3/4	18 7/8	1/8
Heroux	11025	$5 1/4	5 1/8	5 1/8	
fHorsham	3120	$11 5/8	11 1/2	11 1/2	1/8
Hubbard	2450	240	230	230	10
H Bay Co	600	$31 1/4	31 1/4	31 1/4	
Hypocrat	6700	20	20	20	+1
IPL Inc	850	430	425	425	5
Ideal Mtl	1690	225	225	225	
Imasco.ltd	36193	$38	37 1/2	37 3/4	1/4
Imp Oil A	6145	$63 1/4	62 7/8	63 1/8	+1/8
Impertex	15750	5	5	5	-2
Inco Ltd	30575	$31 7/8	31 5/8	31 3/4	+1/4
IFX 2000	3200	175	170	175	+9
Innopac	1200	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	1/8
Intercan	300	190	190	190	10
Interhome	700	$43 3/8	43 1/4	43 3/8	1/2
IBM	445	$111	111	111	3/8
Inverness	2000	440	440	440	+15
Invern8.75	1000	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	+1/4
Irwin Toy	2120	$7	7	7	+1/4
Irwin A	2000	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
Island Tel	500	$15 3/4	15 3/4	15 3/4	3/8
Ivaco A	1376	$11	10 7/8	11	
Ivaco B	z80	$12	12	12	+7/8
Ivaco.sr2	850	$17 1/4	17 1/8	17 1/8	1/8
Ivaco.sr3	500	$19 1/4	19 1/4	19 1/4	1/4
Ivaco.sr4	500	$28 1/4	27 7/8	28 1/4	+1/4
Jannock	10150	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	1/8
JLean Cl.A	16050	$14 1/8	14	14	
Jordan.A	57000	63	60	63	+5
fJrny End	900	$18 5/8	18 1/2	18 1/2	1/4
Kaufel.A	6500	$11 3/4	11 1/2	11 3/4	+1/8
Kaufel.B	3650	$11 3/4	11 5/8	11 3/4	+1/8
fLGS Inc.	10800	222	217	220	+3
fLaVrdy.a	1000	160	155	155	-10
Labatt	22337	$25 7/8	25 3/4	25 3/4	1/8
Lac Min	20970	$13 7/8	13 3/4	13 7/8	+1/8
LacMin.un	7800	$15 3/8	15 1/4	15 3/8	+1/8
LacMin.wt	9450	380	365	375	+5
Lacroix	1000	40	40	40	-1
LfrgCan.p	817	$22	22	22	+1/4
LafargeCo	z93	$20 1/2	20 1/2	20 1/2	
Laidlaw A	400	$25 3/4	25 5/8	25 5/8	1/8
fLaidlw B	64116	$25 7/8	25 5/8	25 3/4	
LamSo.inc	z1200	80	80	80	5
LapVer	1050	310	305	310	
fLasond.a	300	440	440	440	5
fLasnd.Wt	17500	0 1/2	0 1/2	0 1/2	
Lavalnind	1000	360	355	355	-5
Lvltec	z600	75	75	75	
fLMGL.A	3000	$10 7/8	10 7/8	10 7/8	1/8
Leroux	800	200	200	200	
LBL.inc	1600	190	190	190	
Log.G.Inf	1400	40	40	40	
Lonvest	725	$22 5/8	22 5/8	22 5/8	1/8
Lonvest A	1600	$21 5/8	21 5/8	21 5/8	
Louvem	26100	$9 1/4	8 7/8	9 1/8	
Louvm.pr	2400	$8 1/2	8 1/4	8 1/2	+1/8
M Corp	2590	$13	12 3/4	12 3/4	
MaBaie	4500	375	365	365	-5
McM Bldl	13653	$17 3/8	17 1/4	17 1/4	
Mclean X	9150	$12 1/4	12 1/8	12 1/4	
fMclean Y	1800	$12	12	12	
Macyro	8000	115	110	110	
Madleine	200	375	375	375	25
fMalette	600	$12 7/8	12 3/4	12 3/4	1/8
fRadio.A	2482	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
RangerOil	110700	$7	6 7/8	6 7/8	1/8
fReitmn A	316	$18	18	18	1/2
fRepap	1050	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	
Rio.Algom	5075	$22 3/4	22 3/4	22 3/4	1/8
Ro-na.s.2	300	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	1/8
Ro-na.s.1	400	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	1/8
Roctest	1000	108	108	108	
fRogerC.B	150	$10 7/8	10 7/8	10 7/8	+1/8
fRollnd A	400	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	1/8
Royal Lpg	200	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+1/8
fRyTrstco	6750	$18 3/8	18 1/8	18 1/4	
Rytrc.Wt	2564	$17 7/8	17 5/8	17 7/8	1/8
RyTrc sr5	900	$23 3/4	23 1/2	23 1/2	+1/2
RTrst G.fi	600	$23	23	23	1/4
RyTrc2.68	200	$22 1/4	22 1/4	22 1/4	1/8
Rytrc srQ	1400	$25	25	25	+1/8
SHL Syst	4000	$10 7/8	10 1/2	10 1/2	-1/4
fSNC	56847	$11 1/2	11 1/4	11 1/2	+3/8
fSt.Sauv.a	3000	200	185	185	-10
San Fran	2100	$5	5	5	
Sani Mo.a	500	150	150	150	
Sanivan	400	405	405	405	+5
SasOil.7.25	2430000	$12 1/8	12	12 1/8	+1/8
Saskoil	5500	$13 5/8	13 5/8	13 5/8	1/8
Saskoil eu	150	$99	99	99	1/2
Sceptre wt	1000	160	160	160	+5
Sceptre	400	455	455	455	
Scept 7p	2300	16	16	16	1/8
Scotts C	1000	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	-1
fScott Hos	6200	$15 3/8	15 1/8	15 1/8	
Seagram	18078	$104 1/4	103 3/4	103 3/4	
Sears Can	4300	$12 3/4	12 5/8	12 3/4	
Sechura	400	$11 3/8	11 3/8	11 5/8	
Sensormat	500	320	320	320	
S.T.I.	5400	40	40	40	
Shasper	z500	85	85	85	
Sheil Can	9475	$43	42 1/4	42 1/4	7/8
Shermag	z600	80	80	80	5
Shirmax	1100	216	216	216	
Sico	6230	15	14 1/2	14 3/4	1/4
Silcorp.B	200	$11	11	11	3/4
S.Beaud	1600	335	335	335	+10
S.Lmaire	1000	50	50	50	
fSocanavA	16500	$5 1/2	5 3/8	5 3/8	
SocanavW	16350	50	49	50	+5
fSodrcanA	33594	295	295	295	
Southam	8900	$33 5/8	33 1/2	33 5/8	
fSpar Aer	36001	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	1/8
Stbg Pr D	200	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	3/8
Stelco A	2316	$20 7/8	20 5/8	20 5/8	1/8
Stratm A	46600	195	192	192	3
SumnerSp	1250	225	225	225	
Synergs.A	1000	345	345	345	
SynergisW	z500	1	1	1	
Systerm	4500	15	15	15	+1
TCG Gr.	1800	445	435	440	+5
TCC Bev	63100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Taurus.A	z500	20	20	20	
fTecSyn	500	135	135	135	20
Teck A	z60	$26 3/4	26 3/4	26 3/4	3/4
fTeck B	15900	$27 3/8	27	27 3/8	+1/8
fTmedia.A	1100	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
Tembec A	15950	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	
ThomCor	15461	$16 7/8	16 3/4	16 3/4	1/8
TIE.teleco	5500	90	90	90	+10
Tolgeco	900	190	190	190	
Total Pete	3000	$33 1/2	33 1/8	33 3/8	
Totec	3000	108	105	108	+3
Trs mount	375	$17	17	17	1/8
TrnsAlta.9	100	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	1/8
TrAlta 7.2	700	$24 3/8	24 3/8	24 3/8	1/8
TrAlta	15416	$14 5/8	14 3/8	14 5/8	+1/8
TrCan Pl	32948	$16 5/8	16 1/2	16 5/8	+1/8
Transat	2597	145	135	145	+5
fTransit	1500	143	143	143	7
Tridel Ent	1000	$18 1/8	18	18	3/8
Trilon Fin	z150	$21 1/4	21 1/4	21 1/4	1/4
Trilon srA	200	$22 3/4	22 3/4	22 3/4	+1/4
Trimac	18565	$6 1/4	5 7/8	6	+1/4
Triton	2400	16	16	16	2
Trizec.sr4	100	$22 1/2	22 1/2	22 1/2	1/4
Trco Desj	2800	360	360	360	
Trust Gen	300	$7	7	7	
TrGen.pA	500	$21 1/4	21 1/4	21 1/4	+1/4
Turbo Rs	9000	48	47	47	2
Turbo Wt	30000	5 1/2	5 1/2	5 1/2	1/2
fUAP.In.A	2100	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	
Ultrmar	4000	$6 3/8	6 1/2	6 1/2	
Uni-Selct	3650	$8 7/8	8 7/8	8 7/8	1/8
fUnicorp.a	600	490	490	490	
Unicor.Rt	4900	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-2 1/2
Uniges0.65	5300	$9	8 7/8	9	-1/8
fUniges.B	8600	400	395	395	
Un.Wstbrn	1100	$10 3/4	10 1/2	10 1/2	1/8
VS Serv	200	$19	19	19	1
Val Royal	4351	$6 3/8	6 1/4	6 1/4	
fV.Houtte	7103	470	450	470	-20
V.Hout.w	4700	20	15	20	10
Varity Co.	11125	290	275	280	15
fVideotron	5065	$16 5/8	16 5/8	16 5/8	
Wajax A	200	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	1/4
Westcoast	19345	$20 5/8	20 1/2	20 1/2	1/4
West8.25	700	$28 1/4	28 1/4	28 1/4	1/2
Westm.sr1	500	$20 5/8	20 3/8	20 3/8	+1/8
Weston	125	$42 5/8	42 5/8	42 5/8	+1/8
fWise.A	2000	95	95	95	+2
WrldEg.A	100	$12 7/8	12 7/8	12 7/8	1/8
Xerox Cn	300	$22	22	22	1

Total des ventes: 6,147,669

Actions payées partiellement

B.Corp r	11660	$13 5/8	13 1/2	13 5/8	
Ry.Fin.Ir	800	$24 1/2	24 3/8	24 3/8	1/8

Total des ventes: 12,460

Unités en fiducie.

CMP.Tr.U	400	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
EnpFnd.C	3600	$9	8 7/8	9	+1/8
F.Europ.u	1750	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	
Ryt.Et.I.u	1000	$8 3/4	8 1/2	8 3/4	+1/4
Un.Carb.u	900	$25	25	25	

Total des ventes: 7,650

Juniors

Aur Res	4300	$12 7/8	12 3/4	12 3/4	+1/4
Abco.prA	2300	101	101	101	+1
Achates	1000	11	11	11	
Armeno	17500	45	43	43	+1
Armistc	22000	24	23	24	+1
Augmitto	47600	22	20	20	
Augyva	1940	8	8	8	-2
Aurizon	7120	34	32	34	+1
Aurochs	2330	7	7	7	-1
Auртec.A	5000	120	120	120	-15
Aylmer	500	24	24	24	
Barexor	4318	7	7	7	
Brex	2731	22	22	22	
Brosnr.E	2000	7	7	7	
Cache Ex	5000	65	65	65	-5
Chabela	21000	11	11	11	-1
Coleraine	16000	45	40	45	-6
Concorde	34656

Toronto

Granite o f	4278	75	75	75	
GraphM o	3000	18	16	16	-1
GL Group	19600	$20	20	20	
GtWLife	7705000	$24 7/8	24 7/8	24 7/8	
GtWLifeco	18415	$16 3/4	16 1/2	16 5/8	+ 1/8
Gtr Lenor o	3880	51	51	51	
Grnstne o	5200	495	490	495	
Grenston r	135500	13	10	11	-1/2
Greyhnd	1790	$31	30 3/4	30 3/4	
Growth i	750	$20 3/4	20 3/4	20 3/4	
Growth p	200	$25 3/4	25 3/4	25 3/4	
Guilevn A f	200	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	-3/8
Gulf Res	55711	$16 1/2	16 1/4	16 1/4	-3/8
Gulf R 1p	5600	495	490	495	+ 5
Gulfstm o	32950	29	28	28	
Gwil Ind	2500	250	250	250	+ 10
H a L					
HSK Mnri o	3800	45	43	45	+ 1
Haley	100600	490	490	490	5
H Group A	500	$9 1/8	9 1/8	9 1/8	+ 1/8
Hmrsn C p	300	$25	25	25	
Hmrsn C Bp	800	$25 3/8	25 3/8	25 3/8	+ 3/8
Harris A f	2000	$5 3/8	5 1/4	5 3/8	+ 1/8
Harris B	300	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	+ 1/8
Hartco	500	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	
Hawker	100	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	
Hayes D	6186	$14 3/8	14 3/8	14 3/8	
HCare A of	22200	295	285	285	-10
Heenan S o	11130	15	15	15	
Hees Intl	5250	$29 3/8	29	29 3/8	+ 1/4
Hees w	40000	$8 5/8	8 1/2	8 5/8	
Helix	150750	27	20	27	+ 8
Hemlo Gld	140201	$19	18 3/4	18 3/4	- 1/8
High Rivr o	16002110		104	108	
Highrdg A o	27500140		127	140	+ 13
Hilcrest o	1200	175	175	175	
Hollingr i	5000	$12 1/8	12	12	
Holingr w	3000	310	305	305	+ 5
Home B f	12000	214	210	210	
Hope Brok	4900	275	270	270	5
Hope B w	1000	180	180	180	
Horsham f	29200	$11 5/8	11 1/2	11 1/2	- 1/8
HBay Mn s	1540	$8 1/8	8 1/8	8 1/8	
H Bay Co	12177	$31 1/2	31 1/8	31 1/8	- 3/8
HBC A p	1100	$20 1/8	20 1/8	20 1/8	
ICG Ont	785100	$23	23	23	- 1/4
ISG Tec o	12866	210	206	208	
ITT Can 1p	500	$25 1/8	25 1/8	25 1/8	
Ican o	38000	47	43	43	-4
Icor o	105202	3	2 1/2	2 1/2	- 1 1/2
Imasco F p	100	$25 1/4	25 1/4	25 1/4	
Imasco L	312604	$38	37 1/2	37 3/4	- 3/8
Imsco L Cp	100	$24 5/8	24 5/8	24 5/8	+ 1/8
Imp Metal	24479	166	165	166	
Imp Oil A	20360	$63 1/8	62 3/4	62 7/8	- 3/8
Inco	130045	$31 7/8	31 1/2	31 5/8	+ 1/8
Innopac	6700	$8 1/4	8	8 1/8	- 3/8
Inspirtn	1035	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	- 1/4
Integra Sy	23000	6	5	6	+ 1
Intensity o	138671	70	65	70	+ 7
Inter-City	34152	$23 1/4	22 3/4	23 1/8	
Inter C A p	500	$20 1/2	20 1/2	20 1/2	
Inter C C p	5367	$38 1/4	38	38 1/4	+ 1/4
Interactn o	1650026		21	21	-4
Interhome	3350	$43 3/4	43	43 3/4	+ 1/2
Intrmetco	100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	- 1/4
IBM	785	$111	110 1/2	110 1/2	-1
IContor A f	20000	95	93	93	-7
I Contor w	5000	5	5	5	
Inti Equity	17900425		415	415	-10
IForest A f	4397	$8 1/2	8 3/8	8 3/8	
I Geograp o	7000	160	160	160	
Inti Lardr	3000	32	32	32	
I Mngny B o	10225330		320	325	
I Oiltex o	52500	23	21	23	+ 5
I Petro o	13300	245	235	235	
I Platinm o	20500	90	90	90	-3
Inti Pottr	19012	225	195	225	+ 25
I Retail o	3300	251	249	249	+ 4
I Semi Tch	60760	$9 1/4	8 3/4	9	+ 1/8
I Veritac o	42500	47	43	47	+ 5
I Veritac w	2400	9	9	9	
Intrqust o	83000	37	35	37	+ 5
Inventrnic	2000	265	265	265	+ 15
Inverness	13650	460	440	440	-10
Inverns 875	200	$11 5/8	11 3/8	11 5/8	
Inv Grp	7600	$23 5/8	23 1/2	23 1/2	
Ipsco	816	$18 1/2	18 1/4	18 1/2	+ 1/4
Irwin Toy	z50	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	
Irwin Toy f	1457	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
Island Tel	1600	$15 3/4	15 3/4	15 3/4	- 1/8
Ivaco A f	13300	$11 1/8	11	11 1/8	+ 1/8
Ivaco D p	2800	$25	25	25	
Ivaco 2nd	14100	$17 1/4	17	17	- 1/8
Ivaco 2nd	21900	$17 3/8	17 1/8	17 1/4	- 1/4
Ivaco 2nd	4500	$28	27 7/8	27 7/8	
JDS B p	700	$26	26	26	
Jannock	7034	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	- 1/8
Jannock 8	100	$13 1/8	13 1/8	13 1/8	
Jascan o	24500	67	64	66	
Jonpol o	8562	62	60	60	-2
Jordan P A	35000	62	59	62	+ 4
Joss Ent o	2000	325	320	320	
Journey f	5600	$18 3/4	18 1/2	18 3/4	
Joutel o f	7000	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
KRG Mnag	1000	230	225	230	+ 5
Kam Cred o	120006		5	5	
Kaufel G A	100	$11 3/8	11 3/8	11 5/8	- 1/2
Kaufel GB f	2500	$11 3/8	11 3/8	11 3/8	+ 1/8
Kerr Add	1609	$20 1/4	20 1/8	20 1/8	- 1/4
LSI Logic	600	105	105	105	+ 5
La Fosse o	8500	45	45	45	
Labatt	65740	$26	25 3/8	25 3/4	- 1/8
Lac Mnris	399425	$13 7/8	13 3/8	13 7/8	+ 1/8
Lac Mnri u	136500	$15 1/2	15 1/4	15 3/8	+ 1/8
Lac Mnri w	113300	380	265	380	+ 15
Lafrg Can p	2386	$22	22	22	- 1/4
Lafrg Corp	z56	$20 1/2	20 1/2	20 1/2	
Laidlaw A	14207	$25 7/8	25 5/8	25 5/8	- 1/8
Laidlw B f	779823	$25 7/8	25 5/8	25 5/8	
Laidlaw G	20900	$34 1/4	33 7/8	34	
Laird A f	600	30	30	30	2
Landmrk f	39900	14 1/2	13	14 1/2	+ 1 1/2
Lasmo Can	1700	305	305	305	+ 5
Laur Bk	1200	$17	16 3/4	16 3/4	- 1/4
Laur Gr B	4185	$9	9	9	
Laur Gr 1	700	$23 5/8	23 5/8	23 5/8	+ 1/8
Lavalin	500	360	360	360	5
Lawsn M A f	109200	$11	10 7/8	10 7/8	
Lencourt o	28500	65	53	65	+ 12
Leons Frn	z1	$29 1/2	29 1/2	29 1/2	
Levon o	3000	65	65	65	+ 5
Lidco Ind o	3000	34	34	34	-2
Linamar	600	425	425	425	-5
Lincoln C	200	425	425	425	+ 20
Linear T	1700	$9 1/2	9 3/8	9 3/8	
Loblaw Co	20800	$14 5/8	14 5/8	14 5/8	
Lob 370 p	100	$44 7/8	44 7/8	44 7/8	+ 7/8
Loewn Gr	66895	$18	17 1/2	18	+ 1/2
Loewen A p	4350	$24	23 1/2	24	+ 1/2
Lwen Ondj	5700	$5 1/8	5	5 1/8	+ 1/8
Lonvest	11025	$22 3/4	22 5/8	22 3/4	
Lonvest A	2100	$21 5/8	21 1/2	21 5/8	
M a O					
MDS H A	230	$28 3/4	28 3/4	28 3/4	+ 1/4
MDS B f	1250	$28 1/4	28 1/8	28 1/8	- 1/8
MICC	8500	100	$23 1/2	23 1/2	23 1/2
MPG Inv	2365	$8 5/8	8 5/8	8 5/8	- 1/8
MPG A w	z200	52	52	52	
MSR Exp	4667	230	220	220	20
MVP Cap o	108948	39	36	37	1
Mackenzie	661370	$8 7/8	8 3/4	8 7/8	
Mclan H X	58822	$12 3/8	12 1/8	12 1/8	- 1/4
Mcln HY f	600	$12	12	12	- 1/8
Macmilan	57107	$17 3/8	17 1/8	17 1/4	
Mcmln B Bp	10300	$23 1/2	23 3/8	23 3/8	+ 1/8
Mcmiln G o	3000	70	70	70	
Madelin o	22300	375	370	375	5
Magna A f	55550	$8 5/8	8 3/8	8 1/2	- 1/8
Majstc Con	100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	
Manitoba p	600	$25 7/8	25 7/8	25 7/8	+ 1
Manville	13200	300	300	300	
Manridg o	8653	12	10	10	-2
Mfg Life A	2100	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	
M Lf Gard	130	$42	42	42	+ 1
Mrtme Lf p	400	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	- 1/4
Maritime f	23825	$18 5/8	18 3/8	18 1/2	- 1/4
Mar T 860	1187	$10	10	10	
Mark Res	2481	$9 1/2	9 3/8	9 3/8	- 1/8
Mark Wrk f	62808231		220	225	5
Marshl B	z48	310	310	310	
Matchan o	1000	14 1/2	14 1/2	14 1/2	- 1 1/2
Mavtech	2500	75	75	75	+ 9
Maxon A of	1500	275	265	275	+ 1
McAdam o	600	28	28	28	+ 1
McFinley o	3000030		29	30	- 1
McNelen o	2604	110	108	108	-3
Memotec	100	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	
Mentor	600	$8	8	8	
Merlin H o	1350	315	305	305	5
Meridian	3000	300	290	290	5
Metal Mng	32470	$12 5/8	12 5/8	12 5/8	- 1/8
Metalore	1205	$19 1/2	19	19	1
Midas M o	5000	28	28	28	-2
Mdind Dty	2200	$5 5/8	5 1/2	5 1/2	- 1/4
Minri Res	4310	475	475	475	
Minerex o	2000	68	68	68	-7
Minnova	12050	$19	19	19	- 1/4
Minven Gl	18300	390	385	385	
Mr Jax	1700	$5	5	5	
Mitel Corp	288250	315	310	315	+ 5
Mitel 200 p	1300	$18 7/8	18 3/4	18 7/8	
Moffat	200	$22	22	22	- 1/2
Moli o	12250	40	35	37	+ 2
Moli A w	3500	1/2	1/2	1/2	
Molson A f	51200	$39 3/4	39 1/2	39 5/8	- 1/8
Molson B	600	$39 3/4	39 3/4	39 3/4	- 1/4
Monenco	1110	255	255	255	
Moneta o	z350	32	32	32	
M Trsco B	400	$21 5/8	21 5/8	21 5/8	- 3/8
Moore	126435	$34	33 3/4	34	
Morgan F	2656	30	30	30	
Morgn F C	500	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	
Morgan	170200	385	375	375	5
Morisn M o	3147	33	31	31	3
Morisn P	84300	$9	8 1/2	9	+ 1/2
Mltibn F p	5800	$17 7/8	17 3/4	17 3/4	- 1/8
Mltibn Nt	2100	$17	17	17	
Mun Fin p	1000	$10	10	10	+ 1/4
Murgold o	4000	18	18	18	3
Muscocho	1700	229	225	225	5
NHI Nels o	17140	$13 7/8	13 1/2	13 5/8	- 3/8
NLX o	324107	4 1/2	2 1/2	3 1/2	2
NSR Res o	z200	12	12	12	
N-W Gr	2352	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	
Nat Bk Can	50206	$13 1/4	12 3/4	13	- 1/8
Nat Bk 7	1800	$24	23 3/4	23 3/4	- 1/4
Nat Bk 9	5500	$26	26	26	
Nat Bsns	20193	42	40	41	+ 1
Nat Pete o	z300	6 1/2	6 1/2	6 1/2	
Nat Sea	600	$5	5	5	
NSea Equ f	1600	450	450	450	
Nat Trstco	5273	$26 7/8	26 5/8	26 5/8	- 3/8
Nelson V o	10000	26	26	26	2
Nevada o	5000	130	120	120	16
NB Tel 1.37	200	$18	18	18	
NB Tel 1.85	111	$20 1/4	20 1/4	20 1/4	
NGld Scpt o	3193317		16	16	
Newalta	8040	100	95	100	+ 5
Newbridg	274575	$17	14 3/4	15 3/4	- 1
Newfld M o	16080	7	6	7	
Nfld Cap B	800	$9	9	9	
Newhak o	28975	345	325	325	25
Newscop	111600	30	28	29	+ 1
Newtel Ent	1697	$19 3/4	19 5/8	19 5/8	- 1/4
Nexus o	6000	20	19	19	- 1
Noma A f	62500	$13	12 7/8	12 7/8	
Noma B	700	$13 1/4	13	13	- 3/8
Noramco o	3500	56	56	56	- 1
Noranda F	47550	$13 3/4	13 5/8	13 3/4	+ 1/8
Noranda I	198469	$24	23 7/8	24	+ 1/8
Nornda I B	100	$31 1/8	31 1/8	31 1/8	+ 1/8
Nornda I C	5750	$28 3/4	28 3/8	28 1/2	
Norcen	41367	$25 3/4	25 3/8	25 3/8	
Norcn ord f	5736	$24 5/8	24 1/4	24 1/4	- 3/8
Norcn 8.12	2200	$25	25	25	
NC Oils	73458	$22 1/2	22 1/4	22 1/4	- 1/4
NCO 3 p	z6	$29 3/4	29 3/4	29 3/4	
NCO 6 p	100	$19 5/8	19 5/8	19 5/8	- 1/8
NCO 7p	49825	$21	20 7/8	21	
Northair o	12710	25	22	22	-4
N Minri o	10600	35	33	33	-4
Northgate	1904	58	73/4	7 7/8	
Northstr E	15200	$5 1/2	5 3/8	5 1/2	
Northway o	3000044		40	40	+ 5
Nwst Dgtl o	7165	110	110	110	+ 10
NW Util p	100	$44 5/8	44 5/8	44 5/8	+ 1/8
Nva Coges o	860	78	78	78	5
Nova Cor f	381563	$8 7/8	8 5/8	8 5/8	- 1/8
Nova F p	300	$25 3/8	25 3/8	25 3/8	+ 3/8
Nova G p	z50	$25 1/4	25 1/4	25 1/4	
Nova H o	z50	$22 1/8	22 1/8	22 1/8	
Nova O p	5000	$24 7/8	24 3/4	24 3/4	- 1/8
Novagld o	80637	158	154	156	+ 2
Noverco	2850	$12	11 7/8	11 7/8	- 1/8
Nowsco W	9722	$16 3/4	16 1/2	16 3/4	+ 1/4
Nu Gro o	500	80	80	80	-5
Nufort R o	7466	28	23 1/2	28	+ 6
Nuinsco o	12200	55	45	50	
Numac	3800	$9 3/4	9 1/2	9 3/4	+ 1/4
OE Inc	500	$12	12	12	
Ocelot B f	46000	$9 5/8	9 3/8	9 1/2	
Omega Hyd	3000	355	355	355	
Onex C f	22100	$14 3/4	14 5/8	14 5/8	
Onitap o	15000	11	11	11	
Orbit	39630	88	81	88	+ 8
Orbit 2 p	2100	$7	7	7	
Orbit 3 p	2670	$9 1/8	8 3/4	9 1/8	+ 3/8
Oshawa A f	19280	$31 3/4	31 1/4	31 1/4	- 1/4
Otooles G	4250	295	285	290	-10
Oxf Prop	154000	162	160	162	
Oxf Prop d	Voir plus bas				
P a S					
PMC Corp o	z300	80	80	80	
PPC OG o	46375	135	135	135	-1
PWA Corp	36558	$14 3/8	14 1/8	14 3/8	- 1/8
PWA A p	500	$24 3/4	24 1/2	24 1/2	
PCsar A o	33700	215	200	210	+ 19
PCsar B f	300	200	200	200	10
Pac NthA f	800	$24	23 7/8	24	+ 1/2
Pac Nth 6 3/4	100	$18 5/8	18 5/8	18 5/8	- 1/8
Pgurin A f	22000	$8 3/4	8 3/8	8 3/4	+ 1/8
Paloma P	2023	$5 7/8	5 3/4	5 7/8	
Pamorex o	3600	47	47	47	
PanCan P	300	$28 3/4	28 3/4	28 3/4	- 1/4
Pancontl	36927	$6	5 7/8	6	+ 1/4
Pantorma	1500	231	230	231	9
Paragon o	1813	320	320	320	
Parmnt R	300	$9 3/8	9 3/8	9 3/8	- 1/8
Parkland	2600	$7 3/4	7 3/8	7 3/4	+ 3/8
Parlake o	1250	30	30	30	
Parquet o	10000	13	13	13	
Pe Ben O	2000	80	80	80	+ 5
Peerless	1900	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	- 1/8
Pega Cap o	3600	10	10	10	
Pegasus	50200	$17 1/4	16 7/8	17 1/4	+ 1/4
Pngrwth u	Voir plus bas				
Penn Wst o	14000	42	40	41	+ 1/2
Pennngtn	500	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	- 1/4
Pjewl A f	4700	$18	17 7/8	17 7/8	- 3/8
Photo Eng	2300	$28	28	28	
Pine Point	5650	$39 1/2	39	39 1/2	
Pioner Lit	350	125	125	125	
Pioner M o	275974	46	44	44	-2
Pioner M w	9454	13	13	13	+ 4
Pipestone o	2315	14	14	14	
Place Res A	1000	50	50	50	
Placer Dm	215333	$22 3/8	22 1/8	22 1/4	- 1/8
Platnova o	12700	155	150	150	5
Plexus o	5700	310	305	305	5
Poco Pete	48765	$8 1/4	8 1/8	8 1/8	
Poco D p	1000	$12 7/8	12 5/8	12 5/8	
Polysteel o	z200	45	45	45	
Ptash Cor	1850	$15 3/4	15 5/8	15 5/8	- 1/8
Powr Cor f	37878	$15 7/8	15 3/4	15 7/8	- 1/8
Pwr Ex o	z840	8	8	8	
Powr Fin	38700	$21 1/8	21	21 1/8	- 1/8
Precamb	3500	300	300	300	+ 10
Primex F	6100	490	485	490	
Pronto E o	5000	43	43	43	- 2
Provigo	11664	$10 1/8	10	10	
P Storage	Voir plus bas				
P Storag II	Voir plus bas				
P Storag 3	Voir plus bas				
QPX Mnrl o	5500	38	35	35	5
Quadra L o	27750	$9 5/8	9 1/2	9 1/2	- 1/8
Quartz M o	2950	65	65	65	3
Que Sturg o	18400	125	125	125	
Que Tel	2768	$15 7/8	15 3/4	15 7/8	- 1/8
Que Tel B p	300	$10 1/8	10	10	- 3/4
Queenstak	500	50	50	50	
Quenstn G	800	113	113	113	
RBK Nt	7675	$24 1/4	24	24 1/8	- 1/8
RBK Nt p	900	$30	30	30	
RFC Res o	6000	190	180	190	+ 5
RPF Bnd u	Voir plus bas				
RY Fin r	Voir plus bas				
RY NT Fin	3700	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	- 1/4
RY II p	1000	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	- 1/4
Ram Pet	2600	295	285	295	+ 25
Rnchmen	7156	$8	7 7/8	7 7/8	- 1/8
Rnchmn p	800	$25 1/4	25 1/4	25 1/4	
Ranger	5650	$7	6 7/8	7	
Rayrock f	6375	$11 5/8	11 1/4	11 1/4	- 1/4
Rea Gld o	20800	280	265	265	15
Redstone o	14000	199	190	190	- 2
ReedSt 1 Sp	900	$38 3/4	38 3/4	38 3/4	- 1/2
Regional o	17000	215	210	210	13
Reitman	100	$17	17	17	1
Rnb Gold U	Voir plus bas				
Renisanc	81614	$25 3/4	24 3/4	24 3/4	- 1/4
Rentown o	19700	355	345	345	10
Repap f	4800	$10 1/4	10 1/8	10 1/8	- 1/8
Revn Prp A	1878	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	
Revnu B f	15486	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	
Rimoil A f	1500	65	65	65	- 15
Rio Algom	11430	$22 3/4	22 3/4	22 3/4	
Rio Alto o	1000	15	15	15	
Robson P o	z60	40	40	40	
Roddy o	1000	41	41	41	
Rogers A	600	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/2
Rogers B f	22633	$110	107	110	-2
Rolland A f	1400	$9 3/4	9 5/8	9 3/4	- 1/8
Roman	4000	$9	9	9	
Rothm A p	z85	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	
Rothm 2p	200	$14 1/4	14 1/4	14 1/4	- 1/4
Rouyn M o	700	175	170	175	+ 6
Royal Bnk	64602	$51 1/4	51	51	- 1/8
Ry Bk 1.45	1150	$16 7/8	16 7/8	16 7/8	- 1/8
Ry Bk F	12000	$25 5/8	25 1/2	25 1/2	
Ry Bk G	16000	$24 3/4	24 1/2	24 1/2	- 1/8
Ry Legg L	10900	$12 3/8	12 1/4	12 3/8	
RT En Iu	Voir plus bas				
RT En Ilu	Voir plus bas				
RyTr RE u	Voir plus bas				
Ry Trco	66932	$18 3/8	18 1/8	18 3/8	- 1/8
RyTrco G p	1350	$23 1/4	23	23 1/4	
RyTrco Qp	46400	$25	25	25	+ 1/8
RyTrco M p	800	$22 1/4	22 1/4	22 1/4	
Ry Trco w	2816	$18	17 3/4	17 3/4	- 3/8
SHL Systm	56480	$11 1/4	10 1/2	10 1/2	- 3/4
SNC A f	2400	$11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
SR Telcom	500	375	375	375	5
St Andrw o	2300	141	141	141	-4
St Clair Af	5000	300	300	300	
St Genevee	60400	225	213	225	+ 7
StL CemA f	1000	$18 1/2	18 1/4	18 3/8	+ 1/8
Samotb C o	2100	100	100	100	+ 5
Samuel M	16700	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	+ 1/4
Santa M o	2641	7	7	7	
Saskoil	124200	$13 3/4	13 5/8	13 5/8	- 1/8
Saskoil A p	20000	$12 1/8	12	12 1/8	- 1/4
Saskoil w	48500	410	400	410	+ 5
Saskitch T f	4036	65	60	65	
Saynor Var	z200	14	14	14	
Sce Inv Af	3400	$25	24 7/8	25	
Sceptre R	145927	470	455	465	+ 15
Scpt R Bdeb	Voir plus bas				
Scptr R 7	1000	$16	16	16	+ 1/4
Scpt R w	11478	165	155	165	+ 10
Shnidr A f	600	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	- 1/2
Scintilor o	18500	76	76	76	-1
Scimtrex	3300	400	375	375	30
Scot Paper	2248	$17 1/8	16 3/4	17	
Scot York	2000	28	25	25	
Scotts f	35165	$15 1/4	15	15 1/4	
Scurry Rn	2000	$25	25	25	
Seagram	30497	$104 1/2	103 1/2	103 7/8	- 1/8
Sears Can	1721	$12 5/8	12 5/8	12 5/8	
Securty H p	1000	$7	7	7	
Seel Mfg	1855	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	
Service C	15600	$11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 3/8
ShawC B f	6400	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/8
Shaw I Af	500	$16 3/4	16 3/4	16 3/4	- 1/4
Shaw I B	500	$17	17	17	
Sheli Can	124331	$43 1/4	42 1/8	42 1/4	- 1
Sherritt	45448	$10 1/8	10	10	- 1/8
Sico	200	$14 3/4	14 3/4	14 3/4	- 1/4
Sikaman o	1600	125	120	120	+ 5
Silcorp A f	600	$11 1/2	11 1/8	11 1/2	- 1/2
Silversid o	41300	25	20	25	+ 5
Skyline o	12920	380	350	360	15
Slater A	100	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	- 1/8
Slater B f	1100	$6 1/8	6	6	- 1/8
Slater 7 1/2	p	z50	$15 7/8	15 7/8	15 7/8	
Socnav A f	2400	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	
Socanav w	600	50	50	50	+ 5
S Louvem o	50000	$9 1/4	9	9 1/8	+ 1/8
Softkey S o	1000	240	240	240	- 5
Sonora o	400	175	175	175	-11
Southam	46150	$33 1/8	33 1/2	33 5/8	
Spar Aero f	11650	$8 1/2	8 1/4	8 1/2	+ 1/8
Std Trstco	837	$24	23 1/2	24	+ 1/2
Starrex o	400	140	140	140	
Stnbg 29	375	1200	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	- 3/4
Steico A	35382	$20 7/8	20 5/8	20 3/4	
Steico B	102	$20 3/4	20 3/4	20 3/4	- 1/8
Steico C p	5950	$20 5/8	20 3/8	20 3/8	- 1/8
Sterivet o	21200	259	230	259	+ 39
Stewart ik o	900	100	100	100	
Stikine o	1300	$41 1/2	41	41 1/4	- 1/8
Stonbridg	2025	370	350	350	20
Stratford o	4100	105	105	105	+ 4
Strathn A f	2000	25	25	25	+ 3
Stroud o	6000	34	34	34	+ 1
Sud Cont o	10600	95	90	90	- 9
Summit R	15500	$9 7/8	9 5/8	9 7/8	+ 7/8
Sun Ice Ltd	2100	250	246	250	5
Sunburst o	z718	4	4	4	
T & Z					
TH Res o	6000	50	50	50	1
TBM NT	32230	$9 3/8	9 1/8

Vente d'assurance

Desjardins pourra aller de l'avant

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du Québec a reconnu, hier, au Mouvement Desjardins le droit de vendre de l'assurance générale dans ses caisses, rejetant ainsi l'action intentée par certains courtiers d'assurances qui en contestaient la légalité.

Le Regroupement des cabinets de courtage d'assurances, qui avait entrepris la bataille judiciaire, a aussitôt annoncé son intention d'interjeter appel du jugement.

Le juge Jean Moisan, du district de Québec, est arrivé à la conclusion qu'aucune disposition de la loi constitutive du Mouvement Desjardins ne l'empêche explicitement ou implicitement de vendre de l'assurance-automobile et habitation dans son réseau de caisses.

Le Regroupement des cabinets de courtage avait intenté une poursuite il y a environ deux ans pour bloquer le projet du Mouvement Desjardins.

Il faisait alors valoir que ce type d'activité contrevient aux lois et devrait donc cesser.

Le juge Moisan estime que les courtiers suggèrent une «interprétation stricte et limitative» du mandat des caisses populaires et d'économie, qu'ils veulent voir confinées aux seules opérations d'épargne et de crédit.

«Cette vision nous ramène à l'époque historique et folklorique des tous débuts du Mouvement Desjardins», écrit le juge Moisan. «On ne peut nier les changements survenus depuis dans la société et l'essor du monde coopératif de l'épargne et du crédit. C'est pourquoi le tribunal n'est pas disposé à voir dans l'énoncé des objets des Caisses, un texte restrictif et limitatif qui doit s'interpréter et se vivre de façon étroite et fermée.»

Il ajoute que les deux lois constitutives du Mouvement Desjardins qui se sont succédées démontrent bien, à cet égard, «l'évolution de l'institution et de la pensée du Législateur».

Le juge Moisan ajoute d'ailleurs que la récente loi, adoptée l'an dernier par Québec, accorde aux caisses des pouvoirs beaucoup plus larges et plus variés. Evoquant certains articles, il constate que «le législateur n'a pas voulu qu'elles (les caisses) demeurent statiques et cantonnées dans leur rôle originel de comptoir d'opérations d'épargne et de crédit».

AVIS DE NOMINATION



Michel Décary

La Fédération canadienne de l'Entreprise indépendante a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Michel Décary au poste de vice-président (Québec).

Monsieur Décary a été directeur général (Québec) de la FCEI au cours des deux dernières années. Il demeurera le porte-parole officiel de la Fédération au Québec et continuera à s'occuper des intérêts des membres québécois et des relations avec les gouvernements. Sous sa direction, la FCEI a élargi ses activités législatives et ses services aux membres, en plus de devenir le plus ardent adversaire de la Taxe sur les produits et services (TPS) proposée par le gouvernement fédéral.

Avant son entrée à la FCEI, monsieur Décary a rempli des fonctions importantes au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral. Il a notamment été chef de cabinet du ministre de la Petite et moyenne entreprise au Québec.

La FCEI, qui regroupe 17 000 entreprises au Québec et 84 000 à l'échelle nationale, représente exclusivement des PME et est le plus grand regroupement de ce genre au Canada. La FCEI est un organisme sans but lucratif et sans affiliation politique.

LA FEDERATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDEPENDANTE



PARLONS, PUBLICITÉ

LA PUBLICITÉ QUI VEND... J'ACHÈTE!

par Jean-Pierre Cyr



Saviez-vous que le rôle de la publicité n'est pas de vendre un objet ou un service? Elle est bien plus un moyen de faire de la pré-vente, c'est à dire d'augmenter la perception qu'on a d'un produit. C'est plutôt surprenant non!

Beaucoup de consommateurs pensent encore que la publicité vend. C'est faux! Celui qui vend, c'est le vendeur. La publicité n'est rien d'autre qu'un outil (certes sophistiqué) pour se faire connaître, se faire remarquer, mais un outil qui agit à titre d'incitateur, lors de la prise de décision d'achat.

La publicité, c'est un ensemble de moyens employés pour faire connaître une entreprise ou pour inciter à l'achat d'un produit. Il est inutile de faire une publicité bâclée, sans stratégie ni contenu.

Une publicité qui ne se fait pas remarquer ne sert à rien... ou presque.

> Une publicité qui ne se fait pas remarquer ne sert à rien

Dans un monde de communications, ou chaque jour, chaque citoyen d'une ville reçoit des centaines d'informations publicitaires différentes, faut-il s'étonner de constater que, notre texte-radio ou notre publicité-télé, acheté à rabais à un "bon vendeur" n'a pas apporté les fruits escomptés par ce dernier?

Pour convaincre le consommateur d'essayer un produit, de fréquenter un garage, d'utiliser un service, il faut des mots et bien souvent des images qui prennent forme autour d'une stratégie adéquate et imaginative, ligne maîtresse de bien des succès publicitaires. N'oublions pas que l'originalité ne coûte pas nécessairement très cher.

Á l'agence on entend souvent des gens du milieu faire la comparaison entre la publicité "nationale" et la publicité "locale". Nous savons tous que les budgets réservés à la production ne sont pas du tout les mêmes (il faut souvent diviser par cinquante le montant disponible au national pour arriver au budget d'une publicité locale), ensuite nous devons pour compétitionner avec ces monstres, jouer sur un plan bien différent du leur, et celui-ci ne demande pas de budget astronomique. Ce plan c'est le caractère régional. Il faut, tout en restant très original, miser sur la spécificité du milieu. En un mot, il faut communiquer avec les gens de la région en parlant leur langage, car chaque région a son caractère spécifique! Ce tour de force que l'on réussi à faire avec des productions à très petit budget, ne saurait être accessible aux géants de l'industrie qui misent toujours sur leurs méga-projets afin de donner une image uniforme à leurs produits, et ce sans tenir compte du caractère unique de chaque région. C'est un peu comme dire que plus on est gros plus il est difficile d'atteindre les gens dans leurs mentalités. On ne vend pas tout de la même façon à Chicoutimi qu'au Lac Mégantic par exemple. Car ne l'oublions pas, en publicité le vrai défi, c'est d'atteindre les gens!

Jean-Pierre Cyr est directeur général de PUBLICITÉ CONCEPT

(publi-reportage)

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY	ALMA ET LES ENVIRONS	ST-FELICIEN ET LES ENVIRONS
545-4474	668-4506	679-3832

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1988
Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	JOURNAL EXTRA
1 jour (10 mots et moins)	$ 5.00	$6.40	$4.50
2 jours (10 mots et moins)	$ 6.00	-	POUR
3 jours (10 mots et moins)	$ 7.00	-	10 MOTS
4 jours (10 mots et moins)	$ 8.00	-	
5 jours (10 mots et moins)	$ 9.00	-	
6 jours (10 mots et moins)	$10.50	-	

* Aucune facturation - Acceptons chèques, cartes de crédit Visa - Master Card.

Chaque mot additionnel	$0.25	$0.25	$0.25
Annonce en lettres majuscules	$2.20	$2.20	$2.20
Encadrement d'annonces	$2.20	$2.20	$2.20

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	EXTRA
Courrier expédié aux frais de l'annonceur	$40.00	$40.00	$40.00

AVIS	QUOTIDIEN Avec photo	QUOTIDIEN Sans photo	PROGRES-DIMANCHE Avec photo	PROGRES-DIMANCHE Sans photo
Décès	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00
Remerciements	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00
Service anniversaire	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$ 6.00	$ 6.00

PRIERES AUX SAINTS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$23.00	$23.00

QUOTIDIEN - JOURNAL-EXTRA

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRES-DIMANCHE

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

INDEX DES RUBRIQUES

CARTES DE CREDIT ACCEPTEES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

HABITATIONS

A partager (1)
A vendre ou à louer (2)
Bâtisses commerciales (3)
Bloc appartements (4)
Chalets à vendre (5)
Chalets à louer (6)
Chambres à louer (7)
Commerces à vendre (8)
Commerces à louer (9)
Condominiums à vendre (10)
Condominiums à louer (11)
Fermes à vendre (12)
Garages à vendre (13)
Garages à louer (14)
Locaux à louer (15)
Logements à louer (16)
Maisons à vendre (17)
Maisons à louer (18)
Maisons mobiles à vendre (19)
Maisons mobiles à louer (20)
Terrains à vendre (21)
Terrains à louer (22)

VEHICULES

Autos à vendre (30)
Avions à vendre (31)
Bateaux à vendre (32)
Camions à vendre (33)
Machinerie (34)
Motos à vendre (35)
Motoneiges à vendre (36)
Pièces et accessoires (37)
Remorques (38)
Roulottes à vendre (39)
Roulottes à louer (40)
Souffleuses à vendre (41)
Tracteurs à vendre (42)
Véhicules divers (43)

EMPLOI-ENSEIGNEMENT

Enseignement - Cours (50)
Occasion d'affaires (51)
Offres de services (52)
Personnel demandé (53)

DIVERS

A donner (60)
A vendre ou à échanger (61)
Ameublement (62)
Animaux à vendre (63)
Bois de chauffage (64)
Camping (65)
Coin du bébé (66)
Demandé (67)
Divers (68)
Equipement de bureau (69)
Equipement commerce et rest. (70)
Musiques et accessoires (71)
Ordinateurs et jeux (72)
Perdu et retrouvé (73)
Photos et vidéo (74)
Poêles à bois (75)
Sport, chasse et pêche (76)
Vacances, voyages (77)
Vêtements (78)

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:

Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant», ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10-1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

La Direction

QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$2.90 par semaine

Rtes motorisées $ 3. 25

$0.50 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean:

3 mois	$ 40.00
6 mois	$ 78.00
1 an	$149.00

Autres régions du Canada:

6 mois	$ 95.00
1 an	$185.00

Pays étrangers:

6 mois	$110.00
1 an	$210.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No. d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

05 Chalets à vendre

PARC DES LAURENTIDES: à 3 kilomètres de la barrière Laterrière, à vendre ou à louer. Construction pièce sur pièce, habitable à l'année, chauffage au bois, électrique, évaluation $52,000.00, location $695.00. Service téléphonique. Tél.:693-3383.

06 Chalets à louer

AU VALINOUET: 242 Chamonix, réservez maintenant au sommet du village alpin départ et arrivée en ski sur la galerie, peut accommoder des groupes de 10 à 15 personnes, 5 chambres, 3 salles de bain, 2 cuisines, salle commune. Tél.:rés.:673-3019 (chalet), 545-1601 rés, Bernard.

VALINOUET: chalet de ski, bord des pistes, disponible du dimanche au vendredi, tél.:543-7751, 673-3830, après 17h00.

07 Chambres à louer

AUBAINE: PLusieurs services, stationnement, câble, laveuse, sécheuse, etc. Tél.:693-0938, 545-1876.

AVONS une chambre et pension pour personne âgée. Tél.:548-6124.

CHICOUTIMI: GRANDE chambre avec service laveuse, sécheuse, cuisine commune, $150/mois. Secteur bassin. Libre immédiatement. Tél.:545-6187, 543-1283.

CHICOUTIMI: Auberge Le Champlain, location à la semaine, au mois, avec salle de bains complète, privée ou avec lavabo, cuisine commune, buanderie, ascenseur, câble gratuit, à partir de $32.00 par semaine. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: neuve, câble fournie, buanderie gratuite, cuisine, entrée indépendante, $35.00/semaine. Tél.:545-3639.

CHICOUTIMI, cuisine commune, salle de séjour et télé, utilisation laveuse, sécheuse, stationnement, libre immédiatement. Tél.:549-0832.

CHICOUTIMI: Près du Cegep, Université, Hôpital, entrée indépendante, laveuse, sécheuse, cuisine communautaire. Tél.:549-3372.

CHICOUTIMI: Près Place Royaume, stationnement, câble, buanderie, cuisine commune. Tél.:696-0594.

CHICOUTIMI, neuve, 12x14, cuisine commune, entrée stationnement indépendants. Tél.:545-6277, 545-0685.

CHICOUTIMI: Près Cegep, Université, Centres d'achats, entrée indépendante, cuisine commune, très propre, literie et nécessaire de cuisine fournis. Tél.:693-1560.

CHICOUTIMI: près université et centre d'achats, très belle chambre, cuisine commune, literie et nécessaire de cuisine fournis, quartier Murdock, tél.:543-1362, 543-0795.

CHICOUTIMI: arrière Place du Saguenay, entrée indépendante. Tél.:696-0587 heures des repas.

JONQUIERE: meublées ou non, près cégep, naut de maison. Tél.:547-7605, 547-0220.

JONQUIERE: Chambre avec ou sans pension avec câble, très propre. Tél.:547-3739.

10 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI: condominiums à vendre ou à louer: 4½, 1,056 pi.car., $59,500.00; 6½, 1,848 pi.car., $79,500.00. Jumelé, 4 chambres avec revenus, $79,500.00. Tél.:693-3383, 690-7287. Egalement en arrière de Place du Royaume, 4½: $44,500.00, 5½: $49,500.

CHICOUTIMI: Place Malraux, 1120' habitables, plus sous-sol. Possibilité option d'achat. Tél.:696-1817.

15 Locaux à louer

AU 333 RACINE TRES ACHALANDE, COMMERCE OU BUREAU, TRES BAS PRIX, CHAUFFE, ECLAIRE, 2e PLANCHER, LOCAL 4. TEL.:549-1515, 545-6677.

CHICOUTIMI: 1,500 pi.car. 2e étage, situé au 1145 Thérèse-Casgrain, aménagé, (arrière Le Montagnais), $7.00/pi.car. Tél.:693-1518, 543-1540.

CHICOUTIMI, 1287, Boulevard Saguenay-Est, sous-sol Motel Parasol, 600 pieds.carrés, libre immédiatement. Tél.:543-7771.

CHICOUTIMI: Local commercial 150 à 1,000 pi.car., arrière Place du Royaume. Tél.:693-3383.

CHICOUTIMI-NORD: 1539 Boul. Tadoussac, entrepôt 2,900 PI.CAR., prix à discuter. Possibilité de louer séparément. Non chauffé. Tél.:543-5425, 545-2601 Serge.

LOCAL 3,600 pi.car, tout aménagé, peut-être divisé. $4.50 le pi.car. Centre-ville Jonquière, face à Jean Coutu. Tél.:548-3936.

16 Logements à louer

CHICOUTIMI (arrière Place Royaume): style condo, 4½, neuf, nouveau, en construction, très luxueux, style futuriste, plancher et murs de béton. Réservez maintenant. Tél.:543-9933.

ALMA: 5½, moderne, neuf, porte-patio, remise extérieure, cour, libre 1er février, $380. Tél.:668-0859.

APPARTEMENT LE GITE: 3½, meublé, chauffé, situé environ 1,000 pieds arrière Place Royaume au 1306, rue Roitelets, app.24. Tél.:549-4803, 549-3232.

ARVIDA: rue Kitimat, 2½, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.:547-5286, 548-7478.

ARVIDA: 2½, meublé, sous-sol, libre immédiatement, $225./mois. Tél.:548-3660.

ARVIDA: 2720, Marquette, 4½, idéal pour couple, tél.:548-6766, 542-8019.

AVIDA: rue de Neuville, 2½, meublé, chauffé, éclairé, libre. Tél.:548-5703.

CHICOUTIMI: 4½, neuf, moderne, porte-patio, chauffé, éclairé, $440.00, tél.:545-3639.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, chauffé, eau chaude fournie, près centres commerciaux et université, libre 1er décembre. Tél.:le soir et fin de semaine, 543-9610, 548-1265.

CHICOUTIMI: 301 Rimbaud, 4½, neuf, libre immédiatement, porte-patio. Tél.:549-2693, 549-7124.

CHICOUTIMI-NORD: grand 3½, propre, meublé ou non, entrée laveuse-sécheuse. Tél.:545-3190.

CHICOUTIMI-NORD: 5½ luxueux, très beau secteur boisé, près de l'école Charles-Gravel, possibilité d'acheter son logement à prix très abordable. Tél.:543-6266.

CHICOUTIMI, à sous-louer, 4½, foyer, $460. Rue Thérèse-Casgrain. Tél.:693-1235.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:693-9046, 547-5286.

CHICOUTIMI: 4½, 605 rue Taché, chauffé, eau chaude incluses, $300./mois. Tél.:545-4617.

ATTENTION: CHICOUTIMI: rue Thérèse-Casgrain, quartier Université, près polyclinique, 3½, 4½, repeints à neuf, PISCINE, remise intérieure, porte-patio, entrée avec accès contrôlé, service de conciergerie. Tél.:545-7620, 549-1200, 543-1435.

CHICOUTIMI: rue des Champs-Elysées, 3½, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:soir et fin de semaine: 542-8784, 690-0266, heures de bureau: 696-0411, 547-5286.

CHICOUTIMI: rue des Crécerelles, arrière Place-du-Royaume, 3½, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:soir et fin de semaine: 542-8784, 690-0266, heures de bureau: 696-0411, 547-5286.

CHICOUTIMI: 5½, repeint à neuf, eau chaude fournie, 1 mois gratuit. Tél.:543-0222.

CHICOUTIMI: arrière place-Royaume, 1250 des Roitelets, logements neufs en construction, style futuriste. Réservez dès maintenant, 696-2065, 549-2693.

CHICOUTIMI: superbes 4½, neufs, style condo, entrée indépendante, porte-patio, avec remise sur le balcon. Tél.:543-9484, 693-8845.

CHICOUTIMI: Très grand 3½, refait à neuf, 21 rue Cascade, près église St-Joachim, non chauffé, non éclairé, $325.00. Libre immédiatement. Tél.:544-6757.

CHICOUTIMI: 3½, meublé ou non et 4½-5½-6½, près hôpital et université. Tél.:rés.:549-4567, bur.:545-3115.

CHICOUTIMI-NORD: 4½ neuf, situé 132, des Remparts, $375.00, non chauffé, non éclairé, libre janvier. Tél.:jour 696-3750, soir:693-1412.

CHICOUTIMI: avec piscine extérieure, près Polyclinique et de l'Université. Service de conciergerie: 1½, 2½, 3½. Tél.:693-3383, 696-4188. 4½, 5½, 6½. Tél.:693-3383, MAISON DE CAMPAGNE, 4 chambres, $695.00.

CHICOUTIMI-NORD: beau grand 4½, chauffé, éclairé, $450.00, libre immédiatement. Tél.:545-6370, 543-6725.

CHICOUTIMI: 2½, près cégep et université, meublé, chauffé, éclairé, buanderie sur place, bail de 6 mois, $350.00, tél.:690-0051, 549-4330.

CHICOUTIMI: Garçonnière, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er décembre, arrière Place Saguenay, $250./mois. Tél.:696-4455.

CHICOUTIMI: 4½, neufs, rue Rimbaud, près Malraux & Boul. Barrette. Tél.:543-1907 M. Tremblay.

CHICOUTIMI: A sous-louer, 4½, chauffé, éclairé, $365.00. UN MOIS GRATUIT. Tél.:543-7521, 549-8782.

CHICOUTIMI: Chemin de la réserve, 5½, 2 chambres plus salle de rangement, $335.00, non chauffé, non éclairé, libre 1er janvier. Tél.:545-9366, 543-8594.

CHICOUTIMI-NORD: 3½, non chauffé, non éclairé, 2ième étage, entrées laveuse, sécheuse, stationnement, libre. Tél.:543-9109.

CHICOUTIMI: près ciné-parc, 3½, semi-meublé ou non, peinture fraîche. Aussi: 3½ rue Jauffret. Tél.:543-2689.

CHICOUTIMI: 2½, $300/mois, tout compris, près Parc Industriel, St-Paul. Tél.:696-1918, 549-6944.

CHICOUTIMI: 357, des Champs-Elysées, très grand 5½, moderne. Tél.:672-2488.

CHICOUTIMI: Très grand duplex, 4½, moderne, 1 mois gratuit, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:690-0210.

CHICOUTIMI: rue Angoulême, 4½, prix réduit: $320.00, libre maintenant. Tél.:548-2687.

CHICOUTIMI, bel appartement 5½, chauffé, éclairé, remises intérieure et extérieure, porte-patio, près centres d'achat. Tél.:545-0451.

CHICOUTIMI: St-Joachim, 5½, eau chaude, stationnement, balcon. $280. Libre. Tél.:543-5113.

CHICOUTIMI-NORD: «1 MOIS GRATUIT», 2001, boul. Tadoussac, 4½ neuf, balcon, remise, mélamine, libre immédiatement. Inf.:André Gagnon, 549-4887, Hélène Martin, 543-2904.

CHICOUTIMI: 4½, qualité supérieure, construction 1987, porte-patio, stationnement, $425. Libre. Tél.:549-5391.

CHICOUTIMI: 3½, chauffé, éclairé, meublé, 64 Paquet Apt 8. Tél.:693-0149 après 17h00.

CHICOUTIMI-NORD: Rue Roussel, près église Ste-Anne, 3½, meublé, $300. Tél.:543-0938 16h00 à 19h00.

CHICOUTIMI: 929 Nio, 4½, avec terrasse, non chauffé, non éclairé, $320.00, repeint à neuf, tél.:549-8311, 696-0859.

CHICOUTIMI: 5½, 1er plancher avec sous-sol non fini, non chauffé, non éclairé, $385./mois, libre. Tél.:545-4054.

CHICOUTIMI: 3½, neuf, situé secteur Chemin de la Réserve, libre immédiatement. Tél.:545-1199.

CHICOUTIMI: 1½, semi-meublé, porte-fenêtre, stationnement, remise extérieure, libre immédiatement, tél.:695-4482, 545-3972.

CHICOUTIMI: 4½, Rg St-Paul, 5 minutes centre-ville. Tél.:549-5693.

CHICOUTIMI: 3½, Champs-Elisées, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, $355, $380. Tél.:545-2016, 545-9145.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, éclairé, chauffé, 725 rue Joliet, $365. Libre immédiatement. Tél.:545-9549, 543-0297.

CHICOUTIMI: 3½, près université, $275./mois, meublé, très grand, très propre, demi sous-sol. Tél.:693-8553, 699-3579.

CHICOUTIMI: 4½, 5½, 6½. Tél.:549-8477 en tout temps 690-0266.

CHICOUTIMI: Grand 4½, moderne, porte-patio, non chauffé, non éclairé. Tél.:690-0245 après 17h00.

CHICOUTIMI-NORD: situé bord de l'eau, 4½. Tél.:545-6886, 696-1512.

CHICOUTIMI: 2½, 3½, chauffés, meublés, près cégep, hôpital, université, tél.:545-1052.

CHICOUTIMI-NORD, à voir, quadruplex neuf, un ou deux mois gratuits, 4½, qualité-prix, près du pont, grande court, visite à toute heure, locataire sérieux seulement. Tél.:696-4352.

CHICOUTIMI-NORD, 3½, meublé, chauffé, éclairé, câble fourni, fini très moderne, $320.00. Libre immédiatement. Tél.:543-5532.

CHICOUTIMI: 3½, non chauffé, non éclairé, porte-patio, stationnement, remise, libre immédiatement ou 1er janvier. Janvier gratuit. Tél.:549-2565, 549-5618.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, chauffé, éclairé, près de l'université et cégep, libre immédiatement. Tél.:696-1037.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, bail de 7 mois ou 12 mois, 1er mois gratuit, $350. Tél.:693-0489.

CHICOUTIMI: 1½, meublé, tranquille, centre-ville.
5½, 662 Lapointe. Tél.:545-1371.

CHICOUTIMI: 2½, meublé, chauffé, éclairé, 674, Taché, $290./mois. Libre immédiatement. Tél.:693-9041, 696-0643.

CHICOUTIMI: Grand 4½, haut de maison, moderne, armoires en chêne, système d'alarme, grand patio, 2 stationnements, 338 Louis-Fréchette. Tél.:545-0268, 545-9737.

CHICOUTIMI: 2½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement privé, sous-sol, près Place du Saguenay, $250./mois. Tél.:549-0492.

CHICOUTIMI, 4½, non chauffé, non éclairé, frais peint, toiles verticales et horizontales, libre immédiatement. $395. rue J.R. Théberge. Marie-Josée 549-8477, ou André 699-2306.

CHICOUTIMI: (à sous-louer), rue Angoulême, 2½, semi-meublé, propre, grandes fenêtres, stationnement, libre, $220. Tél.:545-4284, 690-0501.

JONQUIERE: rue de la Loire, 3½, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:542-4937, 547-5286.

JONQUIERE: 3½, près centre-ville, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, $295./mois. Tél.:542-2817.

JONQUIERE: 3½, meublé, chauffé, eau chaude fournie, $365. Tél.:542-4459, 545-8660 Danielle Caron.

JONQUIERE: Près cégep, garçonnière, 2½, libre 1er janvier, meublée. Tél.:547-7605, 547-0220.

JONQUIERE: 6½, non chauffé, non éclairé, situé 2113, St-Dominique, libre immédiatement, $350.00. Tél.:548-6724, 548-2281.

JONQUIERE, 3½, rue St-Rémi, libre 1er janvier. Non chauffé, non éclairé, $260. Tél.:547-5875.

JONQUIERE: 3½, chauffé, éclairé, meublé, résidence à paliers, rue Pasteur. Libre immédiatement. Tél.:547-5286, 547-8202.

JONQUIERE: 4015 de Courcelles, 4½, chauffé, éclairé, libre immédiatement, $360. Tél.:695-5650, 672-4520.

JONQUIERE: 2½, porte-patio, chauffé, éclairé, $275., libre immédiatement. Tél.:542-5531, 547-4317.

JONQUIERE: 5½, libre 1er janvier, $400.00, non chauffé, non éclairé. Tél.:547-6591.

KENOGAMI: 3½, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, $275.00. Tél.:542-7847.

LA BAIE: 3½, 4½, 5½, nouvelle administration, logements refaits à neuf, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude fournie, prix compétitifs, libre immédiatement. Tél.:544-5084, 544-5683 542-8127 (frais virés).

LA BAIE: 3½, 4½, 5½, et secteur Jonquière: 2½, 3½, 4½, veuillez téléphoner en tout temps, au 690-0266, 542-8784.

LATERRIERE: rue du Boulevard, près de la nouvelle usine, 4½, chauffé, éclairé. Tél.:soir et fin de semaine: 542-8784, 690-0266, heures de bureau: 678-9468, 547-5286.

LATERRIERE: 4½, construction neuve, situé près nouvelle école au 1075, rue Moisson. Tél.:549-4803, 549-3232.

LATERRIERE: Très grand 3½, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:678-2347, 547-3919.

PLACE PERIBONKA CHICOUTIMI, 130 des Ecorseurs, grands 4½, 5½, eau chaude fournie, entrée pour lave-vaisselle encastré, négociable. Tél.:543-0222, 543-2399, radio-chasseur: 696-8355, 543-0222.

RIVIERE-DU-MOULIN: 2 logements, 1-& 3½, 1-4½.
ST-JEAN-EUDES: 4½, libre immédiatement. Tél.:545-1705, 543-2430.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3½, chauffé, poêle, réfrigérateur, $280.00. Tél.:545-2859.

ST-JEAN-EUDES: rue Dumas, 6 et 6½, rénovés au complet (interieur-extérieur), armoires mélamine, très grande remise, libre immédiatement, $450.00 et $475.00. Tél.:696-4106, 548-7826.

16 Logements à louer

RIVIERE-DU-MOULIN, 5½, 1er étage d'une maison neuve, toit cathédrale, puit de lumière. Terrain, remise, entrée indépendante.
RIVIERE-DU-MOULIN, 5½, meublé, super coquet, chauffé, eau chaude fournie, $485.
RIVIERE-DU-MOULIN, 3½ meublé, eau chaude fournie, plancher bouleau, $345. Tél.:549-9854.

ST-JEAN-EUDES: 3½, demi sous-sol, dans maison privée, grandes fenetres, armoires mélamine, entrée indépendante, libre 1er février, $280./mois. Tél.:548-1204.

17 Maison à vendre

ALMA: maison à paliers, 3 chambres, terrain clôturé, boulevard Auger, près de l'école St-Pierre. Tél.:668-9185.

ARVIDA: bungalow tout brique, sous-sol fini, remise, quartier St-Mathias. Vente rapide. Tél.:548-4200.

ARVIDA: Duplex, près de tous les services, $48,000.00 négociable. Tél.:548-6301.

CHICOUTIMI: maison à paliers, spacieuse, 7 pièces plus 1 logement 3½ pièces, très propre, libre immédiatement, construction 1982. Tél.:693-1518, 543-1540.

CHICOUTIMI: Quartier des Oiseaux, maison 24x38, 4 chambres, 2 salles de bain avec sous-sol fini, très propre. Tél.:549-2640.

CHICOUTIMI-NORD: rue de la Gaillarde. Trois maisons jumelées, construction 3 ans, bon revenu, $87,000.00 chacune. Inf.:543-9397, 544-8591, 696-6915.



CHICOUTIMI-NORD: 333 Condé. Profitez de l'hiver pour faire un feu dans la cheminée de cette belle maison aux dimensions surprenantes. L'accès à cette demeure se fait au travers d'un corridor d'arbres protégé par des regards indiscrets. La voir de l'extérieur ne suffit pas. Hélène Lavoie, 696-4293.

RE/MAX saguenay inc. Courtier 545-1515

CHICOUTIMI: unifamiliales jumelées de $49,000.00 à $64,000.00 Pour toute autre construction, nous pouvons vous faire une soumission. Tél.:693-3383, 690-7287.

CHICOUTIMI-NORD: Du propriétaire, magnifique résidence, 11 pièces, 2 chambres de bain, foyer, terrasses, vue sur le Saguenay. Tél.:543-6725, 545-6370.

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: Quartier St-Philippe, maison unifamiliale 26x40. Super grand terrain paysager 235' profondeur, 11,000 pi.car., piscine (27' diamètre) et patio (20x40-3 niveaux), neufs. Remise. Grande entrée double asphaltée. Planchers chêne, poêle Jenn-Air, lave-vaisselle, etc, etc. Tél.:548-1746.

JONQUIERE, 1er paiment Mars 1990, (reprenons votre bail), maison neuve haute gamme, à 4 paliers, plancher bois franc, salle de bain luxueuse, cuisine stylisée avec verrière, situé 3339 des Pivoines. Ouvert aux visiteurs dimanche de 13h00 à 16h00. Les Constructions Régis Morin, 542-4788.

Jumelés neufs, près des centres commerciaux, 3 chambres, 2 salles de bains, boudoir, salle à manger, salon avec foyer, cuisinette, sous-sol, patio, abri d'auto et remise, tél.:693-0017.

SHIPSHAW 3801 route Brassard, tout un domaine, 31,000 pi.car., boisé, piscine, maison de cèdre, vitrée avec foyer, 4 chambres à coucher. Prix très abordable. Ne perdez pas votre chance. Pour inf.: Adrienne Paparis, 548-6539 ou le Permanent, 696-4888.

18 Maisons à louer

RIVIERE-DU-MOULIN: jumelé 5½ pièces, 3 chambres, grand salon 12x20, 2 salles de bains, remise, grand stationnement, impeccable, libre 1er janvier, $525.00. Tél.:696-1404, 545-9470, après 17h00.

RIVIERE-DU-MOULIN: nouvelle construction moderne semi-détaché, 3 chambres, 2 salles de bains, prêt mi-décembre, commençons à facturer le 1er janvier. Tél.:545-1117 après 17h00.

21 Terrains à vendre

A VENDRE OU A LOUER: 54 acres de terre, situé au 2093 Rang St-Joseph, La Baie. Possibilité de construire votre maison. Tél.:693-3383, 690-7287.

CHICOUTIMI: QUARTIER DES OISEAUX: PAS DE VOISIN ARRIERE, 65x200, VOISIN RUE ROITELET, AUTRES TERRAINS 83x115 ET MOINS, CONDITIONS PAIEMENT FACILE. TEL.:549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.:549-8910.

RUE BELLEVILLE, Chicoutimi-Nord, $13,000. Tél.:543-8211.

16 Logements à louer

CHICOUTIMI: 3½ meublé-chauffé-éclairé, 4½-5½, chauffé, eau chaude, arrière Place Saguenay. Tél.:548-6273, 548-7560.

LA BAIE: 4½, 5½, prix spéciaux, près de la Polyvalente et de l'Alcan. Tél.:544-5084, 544-7601.

30 Autos à vendre

AA-ACHAT ET VENTE DE VEHICULES USAGES: Transfert de particulier à particulier. Sauvez de la taxe. Georges Girard Auto Inc., 1401 Boul. du Royaume, Chicoutimi. Tél.:543-1718, 549-3903.

AUTOMOBILES J.M. ENR., 2660, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.
SPECIAL CETTE SEMAINE: Reprise de finance.
FORD TEMPO-L 1989, 7,000 kilomètres, 5 vitesses, 2 portes, air climatisé, radio AM-FM, spécial $8,995. Tél.:693-8830.
FORD LTD familial, 1979, équipement au complet, $495. Tél.:693-8830.
OLDSMOBILE CUTLASS 1981, automatique, moteur V6, 3.8 litres, 4 portes, prêt pour l'hiver, très bonne condition, $1,995. Tél.:693-8830.
HONDA ACCORD-LX 1981, automatique, 4 portes, radio AM-FM, bonne condition, $1,995. Tél.:693-8830.
FORD MUSTANG 1980, automatique, 6 cylindres, 2 portes, radio AM-FM, bonne condition, $895. Tél.:693-8830.
DODGE OMNI 1981, automatique, $395. Tél.:693-8830.

BUICK LESABRE 1978, 4 portes, mécanique A-1. Peinture neuve. $895 négociable. Tél.:673-3917.

DATSUN 200SX full injection, 1982, pneus d'hiver, $1,000.00. Tél.:693-0121.

DEUX CHEVETTES —1985, automatique, 4 portes, très bonne condition, —1980, pour pièces ou complète. Tél.:674-9116.

HONDA CIVIC 3 portes, 1988, 20,000 km, demande $11,500. Tél.:678-9709.

MAZDA 626 LX, 1984, 2 portes, 110,000 kilomètres, vitres électriques, toute équipée, excellente condition. Un seul propriétaire. Tél.:545-9786, 549-6455.

PLYMOUTH SUNDANCE 1987, 46,000 kilomètres, en bon état, cause maladie. Tél.:674-2510.

PONTIAC SUNBIRD LE 1989, 14,000 kilomètres, 5 vitesses, 2 portes, plus 4 roues d'hiver complètes, $9,500.00. Tél.:696-2193, 696-1527.

PONTIAC 6000 1986, 4 portes, 4 cylindres, 115,000 kilomètres, air climatisé, cruise control, radio AM/FM stéréo. 4 pneus d'été, 4 pneus d'hiver. $6,500.00 négociable. Tél.:542-5616.

SUZUKI Samourai, JX Plus, 4x4, 1988, toit rigide plus toile, état neuf, $10,000. Tél.:545-1810.

VOLKSWAGEN GOLF diesel 1986, 4 portes, toit ouvrant, très propre. Tél.:548-3320.

31 Avions à vendre

CESSNA modèle C-150, état impeccable, radio Narco-Avionic-Nav-COM avec V.O.R-300, Loran.C. Apollo-I, moteur 445 heures. Tél.:275-5740.

33 Camions à vendre

AUTOMOBILES J.M. ENR.
FORD Ranger 1983, Diesel, manuelle, très bonne condition, $3,995.00. Tél.:693-8830.
FORD F-100 1979, 302, automatique, bonne condition. $1,495.00. Tél.:693-8830.

CHEROKEE LAREDO, 1988, 4 litres, 25,000 kilomètres, comme neuf. Tél.:544-6502.

Deux pick-up doubles roues ½ tonne, GMC 1981, FORD 1973, très bonne condition, mécanique A-1, prix à discuter, tél.:543-1216.

FORD F-150, 1981, manuel, 6-300, refait à neuf, boîte dessus, $2,500. Acheteur sérieux seulement. Tél.:545-6770, 549-3267 après 19h00.

FORD RANGER KING CAB, 4x4, 1986, 48,000 kilomètres, blanc, vente rapide. Tél.:690-0255.

NISSAN king-cab, 4x4, 1981, peinture neuve, mécanique bonne condition. Tél.:549-4527, 542-8772.

NISSAN 1985, diésel, très propre. Tél.:693-8976 (après 17h00).

VAN CHEVY 10, 1981, 6 cylindres, manuelle, mécanique et carrosserie excellentes, prix négociable. Tél.:549-6571.

34 Machinerie

DEUX chenilles Bomby 1980 avec porte-bagages. LOADER 545, 2½ verges. LOADER Inter 4x4 avec bako. NIVELEUSE Champion, équipée pour la neige. NIVELEUSE Gallion. Tél.:543-6780, 549-6944.

LIFT possibilité de 23 pieds en hauteur, moteur 4 cylindres à gaz neuf, chaussé à neuf, très bonne condition, $10,000.00. Tél.:693-3383, 690-7287.

PEPINE FORD 1987, 4 roues motrices, excellent état. Prix à discuter. Tél.:543-1216.

Pièces pour pépine JD-510, cylindres hydrauliques, contrôle valve complet ainsi que d'autres pièces, tél.:542-7482.

TRAILER 45 pieds à billots, très bon prix. Tél.:543-1216.

TRONCONNEUSE CC100B, double roues, 1986. Acheteur sérieux seulement. Tél.:676-2327.

35 Motos à vendre

TROIS ROUES 1982, 185c.c. $325 négociable. Tél.:673-3917.

4 ROUES KAWASAKI 220, 1988, avec gratte électrique, $2,700. Prix à discuter. Tél.:549-4444.

36 Motoneiges à vendre

ACHETONS VIEILLES MOTONEIGES, ACCIDENTEES OU DEFECTUEUSES POUR LES PIECES. Tél.:481-2352, 481-2698.

ALPINE 1979, double chenilles, moteur refait à neuf, garantie 1 mois. Très propre. Tél.:1-676-2354, Claude.

ALPINE 1982, excellente condition, $4,000 non négociable. Tél.:544-5418 après 17h00.

BOMBARDIER Escapade 1987, état de neuf, $3,000. Tél.:544-6719.

EVEREST 500, liquide 1981, état neuf, avec habit, $1,550. Tél.:542-9463, Roberto.

HABITS DE MOTONEIGE, casque, bottes, mitaines etc, pièces de motoneiges neuves plus usagées. Sport J.R. Turcotte, 542-5429.

POLARIS INDY TRAIL 1989, toile, lisse au carbure. Comme neuve. Tél.:696-0283.

SAFARI 503 long, 1988, 700 kilomètres, garantie comme neuf, tél.:545-2207.

UN MOTEUR Rotax 2 cylindres, 340CC. Tél.:543-0058.

YAMAHA Bravo 250, 1988, état neuf, toile et accouplement, $1,850. négociable. Tél.:544-5511.

YAMAHA Exciter 300, 1979, très propre, mécanique-A1. Tél.:548-8877.

YAMAHA V-Max 540, 1988, état neuf avec accessoires, $5,750. A VOIR Chez Martial Gauthier Loisirs Tél.:544-5511.

37 Pièces et accessoires

ACHETONS automobiles pour pièces si complet. Gilbert auto Inc. 543-8361.

PNEUS usagés de bonne qualité, de toutes grandeurs à bas prix. Tél.:343-2520.

Pneus d'hiver usagés, 12-13-14-15", prix à discuter. Tél.:673-3917.

4 JANTES en magnésium avec 4 pneus Pirelli, à l'état neuf pur Audi 1984-85. Tél.:548-8877.

4 PNEUS à crampons, 185-13', 6 mois d'usure, $170. Tél.:547-6934.

38 Remorques

REMORQUE de motoneige double, basculant, 6x8 pieds de plate-forme. $500. Denis, 542-5657 après 17h00.

REMORQUE double pour motoneige (bascule), pneus 4.80/4.00 T8, 4 P.R. $750. Tél.:543-9843.

39 Roulottes à vendre

REMORQUE 8x16, pour 5 chevaux, pour animaux ou autres. Tél.:279-5877.

ROULOTTE 10x18 isolée pour l'hiver, revêtement de vinyl, 2 mois d'usure. Tél.:676-2530.

41 Souffleuses à vendre

Souffleuse 10/32 Craftman, chaine, démarreur électrique, lumière, garantie prolongée, 2 ans d'usure, état neuf, $1,000.00 non négociable. Tél.:Marcel, jour:549-7622, soir:544-1489.

Souffleuse ARIENS 824, $450.00. Tél.:543-4103.

42 Tracteurs à vendre

AUBAINE CARRARO 28 forces, diesel, 4x4, 2 cylindres avec gratte, souffleur, cabine, seulement 30 heures de marche. Tél.:543-5541.

50 Enseignement Cours

COURS PARAPSYCHOLOGIQUE ETUDE DES PHENOMENES PARANORMAUX, TELEPATHIE, HYPNOSE... INFORMATIONS:549-3479 (9H00 A MIDI)

COURS sur Word Perfect 5.0 débutant ou avancé. Tél.:545-7103.

52 Offre de service

AAAATTENTION! HOMME avec expérience offre ses services pour plastrage, résidentiel ou autres. Estimation gratuite. Tél.:542-9864, 542-6569.

ARMOIRES GL INC.: Armoires en démonstration, 25 ans d'expérience, prix compétitif, tél.:548-1231.

ATTENTION: CENTRE DE MASSAGE PROFESSIONNEL pour tous. Pour rendez-vous, tél.:542-6200.

ATTENTION: NOUVEAU ARVIDA — Clinique de massothérapie, massage, détente et thérapeutique. Diplômée de l'AMS. Tél.:548-5163 Diane.

ATTENTION! Electricien qualifié offre ses service pour travaux résidentiels. Tél.:542-7493.

COMPTABLITE INFORMATISEE, petite entreprise, nous effectuons pour vous des états détaillés, à chaque mois, des états de compte, les payes, les chèques aux fournisseurs, les conciliations bancaires à tous les mois. Pour inf.:695-3232.

CURRICULUM VITAE: rédaction professionnelle, personnalisée. Traitement de textes.
DACTYLOGRAPHIE, Secrétariat expert. Tél.:696-2959.

DEMENAGEMENT RAPID TRANSPORT; Local (région du Saguenay), longue distance (toutes régions), assurance, expérimenté, entreposage. Tél.:693-8278 appels frais virés acceptées.

DESSINATEUR plans de maison, multiplex, plan de rénovation, etc... Serge Gagnon, T.Sc.A. Tél.:543-1574.

HOMME AVEC EXPERIENCE pour plastrage, peinture, plafond texturé, estimation gratuite. Tél.:693-8158.

J'OFFRE mes services comme ouvrier, finition de sous-sol, plomberie, électricité, clôture, patio. Serais intéressé pour faire de la maintenance commerciale et spécialiste en revêtement aluminium & vinyl. Tél.:696-2731.

MASSOTHERAPIE professionnelle, ouvert de 9h00 à 21h00. Tél.:547-1861.

Pose de tapis, prélarts, tuiles, Gilles Ménard 547-1343.

53 Personnel demandé

AIDE-COMPTABLE, possédant diplôme en administration, avec expérience si possible, 20 à 32 heures/semaine. Automobile nécessaire. Salaire à discuter. Se présenter au Restaurant Irving, 2334 Boulevard St-Paul, Chicoutimi, tél.:696-2221.

ARGENT ARGENT: pas de sollicitation. Voulez-vous vous faire de l'argent. $5.00/l'heure possibilité jusqu'à $10/l'heure, pour prendre des rendez-vous pour clients déjà existants. Tél.:549-8899.

ARGENT $250. ET PLUS. Travail intéressant pour homme ou femme d'apparence soignée avec bonne attitude. Possibilité de $250. et plus par semaine pour débuter. Avancement. Etudes avancées et expérience non requise. Voiture nécessaire. Appelez au 549-4581.

BARMAID(MAN) avec expérience, demandée(é) pour travail à temps plein. Tél.:rés.:543-1703.

BESOIN de conducteurs pour déneigement. Expérience requise. Tél.:549-0499.

CUISINIERS(ERES), serveurs(ses) demandés(es). Tél.:545-0501.

DEMENAGEMENT RAPID TRANSPORT, besoin de vendeurs pour Mistassini-Dolbeau et un vendeur Chibougamau. Parfait pour revenu supplémentaire. Tél.:693-8278.

DUNBRICK Ltée est à la recherche d'un(e) technicien(e) Génie civil pour: contrôle de la qualité des produits de béton. De préférence avec expérience. Poste permanent. Disponibilité immédiate. Contactez Mme Céline Parent, 549-4520.

ELEPHANT! POURQUOI TRAVAILLER POUR DES PEANUTS? $300. à $500., par semaine, plus bonus et bénéfices. Aucune expérience nécessaire, entraînement payé par la compagnie. Dû à notre expansion, nous avons besoin de personnel immédiatement. Les candidats doivent avoir une apparence soignée. Pour entrevue, téléphonez 693-1427.

GERANT(E): Importante société d'appareils électroménagers, recherche une personne dynamique et voulant faire carrière, ouverture de plusieurs succursales en 1989 et création d'une nouvelle gamme de produits ainsi que de nouvelles stratégies de vente. Expérience dans la gestion et la vente au détail, un atout. Si vous êtes qualifié(e), vous pourrez suivre notre programme de gérant-stagiaire. Avancement rapide au niveau gérant de succursales et de division. Nouveau programme de rémunération très lucratif: possibilité de $5,000 à $6,000 par mois pour gérant(e). Tél.:549-6007 demandez M. Jocelyn Roy.

RECHERCHE Distributeurs dynamiques pour vendre appareils efficaces de traitement d'eau, la plus perfectionnée sur le marché actuellement. Contactez Guy Harvey chanteur, 549-6919.

REPRESENTANTS(ES) demandés(es), temps plein, temps partiel, territoire protégé, revenu au dessus de la moyenne. Multitude de produits à commande répétitive. Demandez Christine à 695-5912.

62 Ameublement

AAAACHAT, VENTE-VENTE. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, mini-laveuse, mini-sécheuse, laveuse-essoreuse, laveuse à tordeur, congélateur, réparés à neuf, garantie minimum 3 mois pièces et main d'oeuvre, 6 mois, 12 mois et même 2 ans sur certaines pièces neuves. Livraison gratuite. J.C.M. Service, 764 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Tél.:549-3721.

ACHAT et VENTE de laveuse, sécheuse, poêle et réfrigérateur, remis à neuf, garantie 6 mois, pièces et main d'oeuvre, réparation à domicile, $15.00 de l'appel. Télé-Réfrigération Inc., 45 rue Price ouest, Chicoutimi. Tél.:696-3537 ou 696-6072.

A VOIR: LAVEUSE-sécheuse, $350, cuisinière $175, réfrigérateur $250. Tél.:696-4352.

CONGELATEUR 18 pi.cu., Kenmore, état de neuf. Tél.:545-0451.

LAVEUSE, sécheuse blanches, four micro-ondes 1.5 pi.cu. avec 10 degrée de puissance. Tél.:548-6201.

LAVEUSE sécheuse, poêle, réfrigérateur, négocible. Tél.:549-8721 après 18h00.

MENAGE COMPLET à très bas prix. Si intéressez tél.:548-1723.

REFRIGERATEUR marque Habco commercial avec 2 portes coulissantes, vitrées, grandeur 4'x7'. Tél.:672-2677.

VENTE: Laveuse, sécheuse, réfrigérateur, poêle, pièces neuves et usagées de toute marque. Appareil-O-Sag Inc, 1580 Boulevard St-Paul, 545-1459, 549-9607.

63 Animaux

BEAUX CHIOTS Yorkshire terrier, pure race, âgés du 20-10-89. Tél.:374-2252.

BEAU CADEAU pour Noël: 2 persans ainsi que deux Hymalayens Blue Point, enregistrés, vaccinés, vermifugés. Tél.:545-6045.

CHEVAL TB, 6 ans, 16 mains, bonne disposition. Tél.:279-5877.

CHIEN Doberman, femelle, pure race, 10 mois, vaccinée. Tél.:542-6959, 547-7012,

CHIOTS Colley Tricolores, (mâles seulement) pure race, non enregistrés, excellents chiens, bon caractère. Tél.:672-2433.

CHIOTS St-Bernard, pure race, non enregistrés. $200.00. Tél.:542-8380.

LEVRIER Afghan femelle, mère et père champions canadiens, $1,000. POMERANIEN 1 mâle, 2 femelles, $275., vaccinés. Tél.:547-5333.

PERROQUET Quaker, 1 an, équipement complet. $125. Tél.:543-2318.

POUR NOEL: pensez à l'AMIFIDEL.
14 races disponibles avec garantie de santé.
Garderie (réservez maintenant pour période des Fêtes).
Tél.:345-8388.

64 Bois de chauffage

BOIS DE POELE, semi-sec, vert. Tél.:542-4194.

BOIS de poêle en 4 pieds, $60 la corde, non livré. Tél.:544-5418 après 17h00.

BOULEAU vert, en 4 pieds ou en longueur, après 18h00 676-2331.

Bois de chauffage en 8 pieds, semi-sec, livré, aussi vous pouvez venir le couper vous-même dans une cour à bois en 16 pouces, tél.:673-7620.

65 Camping

CAMPEUR WESTFALIA Volkswagen 1986, 54,000 kilomètres, un siège additionnel, support pour bicycles intégré (amovible). $18,000. Tél.:543-4044.

MOTORISE 1980, 21 pieds, couche 6 personnes, auvent, régulateur de vitesse, 52,000 km, très propre. Tél.:695-1282.

MOTORISE Triple-E 1987, 29.3 pieds, équipement complet. Etat neuf. Tél.:347-5892.

67 Demandé

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc...3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.:542-6938.

AVONS besoin d'une abatteuse avec tête à scie. Tél.:673-7620.

JE SUIS à la recherche d'une team pour snow-mobile ou chenille. Tél.:672-2677, 672-2872.

68 Divers

AAA-ARGENT A PRETER SUR GAGE ENTRE 100$ ET 5000$ (ET PLUS) SUR HYPOTHEQUE. TEL.:542-3853 NO. PERMIS 16178.

ACHAT, VENTE aspirateurs Electrolux, Sears, Filter Queen, GE avec balai, Rainbow, garantie un an, presque neuves, $189. et plus. Système central, réparation, boyau $48.95, sacs, filtres, fontaine à eau. Aspiralux 2001, situé Faubourg Sagamie (ancien mail 170). Tél.:548-5564.

AMOUREUX DU NORD, album de photos avec liste de noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes. Inscription gratuite aux dames: 6620-5 Cachée, St-Damien, J0K 2E0, (514) 835-3820.

À VENDRE
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE
SL1 méridian
Pour informations:
545-4474
Demandez: Laval Boulianne ou Jacques Larouche

68 Divers

AMOUREUX DU NORD, album de photos avec liste de noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes. Inscription gratuite aux dames: 6620-5 Cachée, St-Damien, J0K 2E0, (514) 835-3820.

ANTENNE PARABOLIQUE, coupole 4 pieds. Prix d'aubaine. Tél.:345-8509.

Appareil multi-fonction avec poids haltère et accessoires, valeur: $400.00 pour $150.00, état neuf. Tél.: Marcel, jour:549-7622, soir:544-1489.

ARBRES DE NOEL: sapins et pins cultivés, première qualité, sapins semi-cultivés et bouleaux, prix très compétitifs. Gros et détail. Points de vente: Canadian Tire boul. Talbot, Chicoutimi. Pierrette Gilbert, 110 de la Colline, La-Baie. Tél.:544-3760.

ARBRES de Noël cultivés, semi-cultivés, sauvageons, bouleaux. Pour réservations, s'adresser au Serres Martel Pépinières Enr, 2269 St-Jean Baptiste, Jonquière, (seulement). Tél.:695-2357.

ATTENTION: Encan tous les samedis à 13h00 au Marché aux Puces du 2081, St-Dominique, Jonquière. Informations: Les Encans Marcel Enr., tél.:695-5374.

BELLE OCCASION: remorque sur ski en acier, pour attacher au motoneiges. Aussi sleigh pour motoneige. Tél.:544-2192.

CONGELATEUR 12', amande; bicycle exerciseur; bibliothèque; 2 lits 39" style Zip; dactylo IBM de bureau. Tél.:693-1438, 549-8203, après 17h00.

Grattes avec système électrique pour tout modèle de petits 4 roues, $395.00, tél.:548-3249.

A VOIR
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
SALLE DE DÉMONSTRATION
1442, Cyrille-Vaillancourt, Chicoutimi
Stores vénitiennes minis, horizontaux et verticaux
Réparations de tout genre
POUR ESTIMATION
Fernand Tremblay
543-0432 ou 549-5732

HYPNOSE: fumage, nervosité, manque de confiance. Versus HYPNOSE égale réussite et confiance en soi. Tél.:549-3479.

L'ANNUAIRE de fréquence «Haruteq», maintenant disponible du distributeur local. Plus de 7,000 fréquences répertoriées dans cet annuaire. Inf.:275-4035.

LIT de bronzage UVA 37 tubes, facial haute pression 2,000 watts, tables de massages. Lit Shiatsu mécanisé et ameublement de bureau. Tél.:548-3936.

LOCATION d'espace pour entreposage d'objets divers, tels que mobilier, moto, etc. Tél.:543-2254.

MARCHE AUX PUCES ouvert du mercredi au dimanche aussi à vendre. Nous avons de tout. Tél.:542-8019.

OUTILS, SPECIAUX DE NOEL: Tournevis magnétique 30 pièces, $19.95 Spécial $13.95. EXTINCTEUR, 2 livres, $29.95 Spécial $9.95. PERCEUSES 3/8 sans fil, 1 heure de charge, 7.2 volts, $230.00 Spécial $139.95, 9.6 volts $277.00 Spécial $169.95 et bien d'autres spéciaux. Marchandises neuves avec garantie, premiers arrivés, premiers servis. Ouvert 7 jours par semaine. Les Outils Econo-Québec, Marché aux Puces, 70, Racine Est, Chicoutimi, kiosque no.11, visa et mastercard acceptés. Tél.:693-8776, 672-2546.

RECHERCHE ailes pour 3 roues, Honda 200, 1981. Tél.:542-3671.

SAUNA commercial, 6x8x7 de haut, $2,000.00, aussi sauna Finlandais pour 1 personne, $750.00. Tél.:548-3936.

SIEGE d'Econoline 6'6", état neuf; Aries 1985, climatiseur, 37,000 milles, parfaite condition. Tél.:696-2145, 549-6601.

AMATEURS DE HOCKEY: Vous désirez assister aux matchs des Nordiques avec de bons Billets, à prix réduits! Contactez Luc Roy au (418) 642-2956 heures de repas.

TRACTEUR John Deere, 350, cabine treuil. EMBARCATION 12', fibre de verre. MOTEUR 4.5 Mercury, bonne condition. Tél.:544-2343.

TROIS COMPRESSEURS à air sur roues de marque Grimard Smith, 125CFM, en excellente condition. Prix à discuter. Tél.:693-8080, 549-1812.

Vieilleries, ramassons sous-sol au grenier, tél.:542-8675, lundi au vendredi, après 18h00, Claude.

VOULEZ CONNAITRE l'avenir par le tarot, pour rendez-vous: 548-1018.

VOYANTE: carte du ciel, ligne de la main. Tél.:544-7267.

2 lits 39 pouces électriques avec vibro-masseur, marque Simon, valeur: $3,000.00, laissé pour $1,800.00 les deux, tél.:548-2706.

70 Equipement commerce et rest.

EQUIPEMENT de coiffure moderne, noir et blanc, état neuf. Tél.:696-0882.

71 Musique et accessoires

ORGUE Hammond, très bon état. Tél.:547-0127.

ORGUE Lowrey Magic, Génie 88, automatic, 2 claviers, excellente condition, $900. Tél.:544-1416.

ORGUE électrique avec banc, $600. négociable. Tél.:545-1018.

ORGUE TECHNIC, 2 claviers, 20 heures d'opération, demande $2,000. Tél.:678-9709.

PIANO de marque Lesage, une dizaine d'années, en très bonne condition, $1,800. Tél.:547-7817.

72 Ordinateurs et jeux

ECHANGE-ACHAT-VENTE cassettes et jeux Nintendo et Séga. Samedi, dimanche, au super Marché aux puces rue Racine Chicoutimi. Tél.:543-5289.

IBM PC JR 512K, moniteur couleur, 2 lecteurs de disquettes, souris et manettes de jeux, tél.:543-9544, après 18h00.

IMPRIMANTE TEO PX-80 (compatible Epson), pour $150. Tél.:544-2181 après 17h00.

IMPRIMANTE au laser Macinthosh, très bon état, prix intéressant. Tél.:693-9147.

JEU SEGA plus 2 cassettes, $135. Tél.:549-6476.

LOMIQ INC, logiciels éducatifs, ordinateurs et périphériques, commandes téléphoniques acceptées. Livraison et installation à domicile. Tél.:695-5821.

MICRO-EXPERT, système XT complet 640k, incluant écran et imprimante, super spécial, $1,175.00. Egalement, service de réparations. Tél.:696-2959.

ORDINATEUR Apple IIe (compatible), 2 lecteurs de disque, une carte imprimante, une manette de jeux, un moniteur, une imprimante pour $875. Tél.:544-2181 après 17h00.

73 Perdu ou retrouvé

ON a perdu une épinglette en or, inscription: Louise. Si retrouvez 678-9563.

PERDU chaton couleur caramel, gris, blanc, secteur Parc Rivière-du-Moulin. Après 18h00, 549-9795.

76 Sports, chasse et pêche

CABANE à pêche, 12'x8', isolée, sur roues. Tél.:549-4297.

HABIT ski alpin Far-West, grandeur moyenne, valeur $700, laissé $300. Tél.:545-6395.

LOT de skis fond neufs, idéal pour la vente ou centre de location. Tél.:696-2899, 545-2980, 544-6241.

77 Vacances, voyages

ATTENTION OFFRE SPECIALE PROLONGEE JUSQU'AU 15 DECEMBRE, EPARGNER JUSQU'A $200. PAR COUPLE. Joignez-vous à nos groupes pour la FLORIDE, Miami Colonial Inn. 8 mars par avion de Québec, de la région par autocar accompagné par JEANNINE: 2 et 4 semaines, quelques places disponibles (3 semaines complètes). Aussi circuit par autocar accompagné par LIONEL. Départ de la région le 4 mars, 24 jours dont 4 jours à Orlando. (Visites EPCOT, DISNEY, STUDIO MGM, ET CYPRESS GARDEN), ainsi que 14 jours à Miami au Colonial. Inf.: Jeannine ou Lionel Groupe Voyage Québec 542-5578.

SKI ORFORD grand et luxueux condo, tout équipé, 5 minutes d'Orford, moins d'une demi-heure de Bromont, pour loger de 2 à 4 personnes, foyer, literie fournie. Disponible fin de semaine ($140.), semaine $300., mois $800. Réservations: 543-1113.

78 Vêtements

CHAPEAUX, style policier, castor ou rat musqué. Je peux les confectionner, si vous avez votre fourrure. Tél.:543-8964.

MANTEAU de vison naturel, coupe classique, grandeur 10 ans. Valeur $5,500, laissé $2,200. MANTEAU rat musqué brun foncé, grandeur 14 ans, $400. Tél.:543-4044.

Manteau homme 38-40, rat musqué, avec collet chat sauvage, état neuf, valeur: $1,600.00 pour $600.00, tél.: Marcel, jour:549-7622, soir:544-1489.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que le **"Conseil de l'Enfance et de la Jeunesse du Québec"**, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 1er décembre 1989.

Bernard Desgagné, secrétaire

PROTEC INC.

OFFRE D'EMPLOI RÉPARTITEUR

Compagnie oeuvrant dans le domaine du nettoyage industriel requiert les services d'**UN RÉPARTITEUR.**

TRAVAIL TEMPS PLEIN.

2 à 3 ans d'expérience dans travail connexe seraient un atout.

Salaire selon expérience.

Pour entrevue contacter:
M. PIERRE BLACKBURN
de 8h00 à 17h00 avant le 19 décembre 1989.
*** * * 543-3811 * * ***

VILLE DE LA BAIE
COMTE DUBUC
PROVINCE DE QUEBEC

Aux personnes habiles à voter qui ont le droit d'être inscrites sur la liste référendaire pour les zones #300, 301, 303 et 305 (secteur intersection Bagot - Boul. de la Grande-Baie nord).

AVIS PUBLIC

Lors d'une séance tenue le 4 décembre 1989 le conseil municipal a adopté le règlement #541, ayant pour objet d'amender le règlement d'urbanisme #319, de façon à agrandir la zone 300 pour y inclure la zone 301 et une partie des zones 305 et 303 tel que montré au plan URB-AM-57 qui accompagne le présent avis.

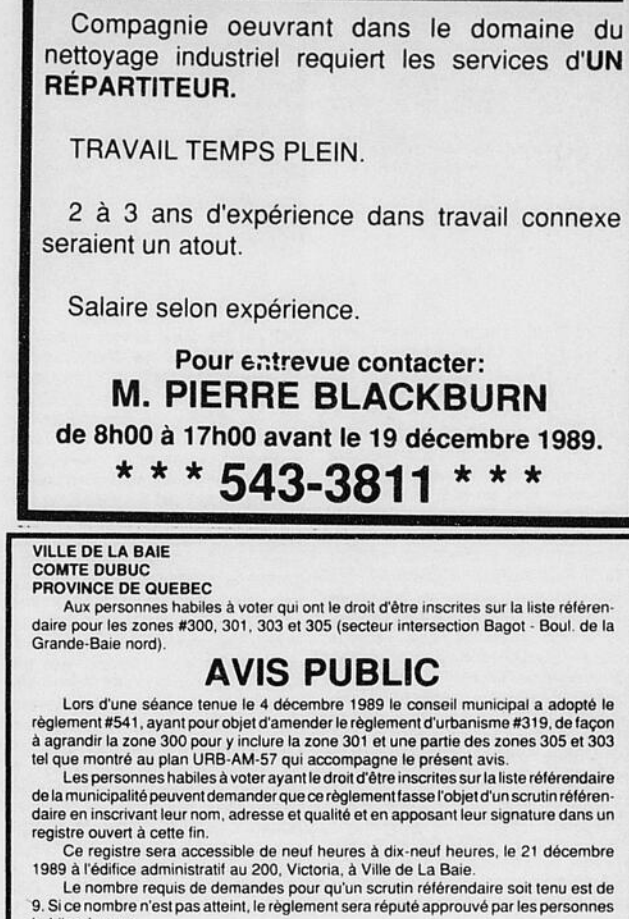
Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Ce registre sera accessible de neuf heures à dix-neuf heures, le 21 décembre 1989 à l'édifice administratif au 200, Victoria, à Ville de La Baie.

Le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 9. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la Salle des Délibérations du conseil le 21 décembre 1989 à 19 heures.

Le règlement peut être consulté au service du Greffe pendant les heures de bureau.



Amendement de la zone 300.

A inclure dans la zone 300.

URB-AM-57

CONDITIONS pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur.

CONDITION GENERALE à remplir le jour de l'adoption du règlement.

ETRE soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.

CONDITION SUPPLEMENTAIRE, particulière aux personnes physiques, à remplir le jour de l'adoption du règlement.

ETRE majeur et de citoyenneté canadienne.

CONDITION SUPPLEMENTAIRE PARTICULIERE aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires.

ETRE désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou un occupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

CONDITION d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:

DESIGNER par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le jour de l'adoption du règlement et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

Ville de La Baie, ce quinzième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Dominique Tremblay, avocat
Greffier

La Commission scolaire
De La Jonquière

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire De La Jonquière offre en vente divers équipements informatiques:

1 lot de 15 terminaux de type VT100
Machines de traitement de texte de marque:
AES Super Plus IV avec imprimante
1- Micom modèle 6000 avec imprimante

Pour renseignements s'adresser à:
Gérard Larouche, directeur
Services de l'informatique
La Commission scolaire De La Jonquière
2240, rue Montpetit, C.P. 1600
Jonquière, QC
G7X 7X4
Tél.: (418) 542-7551

Toute offre devra être expédiée aux services des ressources matérielles. La Commission scolaire De La Jonquière, 3524, rue Cabot, C.P. 1600, Jonquière, G7X 7X4, avant 11h00 le 21 décembre 1989.

Donné Jonquière, ce quatorzième jour de décembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Le directeur des services des ressources matérielles,

Roger Tremblay

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

le QUOTIDIEN

Vous présente les emplois disponibles au

Centre d'Emploi du Canada

Représentant(e) assurances générales et services financiers
No offre: 19 D/O (7311) 5171-110
Lieu: Jonquière
Traitement: Salaire de base plus commission
Conditions: Permanent 40 hres
Exigences: Avec ou sans exp. Formation sera donnée par employeur.
Fonctions: Donner services à la clientèle déjà établie secteur Jonquière.

Arpenteur (homme ou femme)
No offre: 1456 (7759) 2161-114
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: 1 mois, plein temps
Exigences: Dec en génie civil ou arpentage. Exp. de l'arpentage. Savoir manier station totale.
Fonctions: Travail d'arpentage

Professeur en informatique et bureautique (homme ou femme)
No offre: 1462 (8521) 2733-138
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: Permanent 20 heures et plus
Exigences: Excellentes connaissances en Word Perfect 5.0 et D-Base 111 +. Connaissances en techniques de bureau.

Technicien(ne) en essai non destructif
No offre: 1230 (7759) 9916-199
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon compétence
Conditions: Permanent temps plein
Exigences: Dec en essai non destructif. Avoir passé test d'énergie atomique Canadien ou avoir un permis de l'Office des normes générales du Canada.
Fonctions: Travailler sur appareil de levage, ultra son, particules magnétiques, radiographie, etc.

Barmaid(an)
No offre: 400 (9221) 6123-114
Lieu: La Baie
Traitement: Minimum plus pourboires
Conditions: Permanent 30 hres/sem. (de jour et soir).
Exigences: 3 mois d'exp. dans le domaine.

Conducteur(trice) de véhicules lourds
No offre: 417 (8111) 8711-110
Lieu: La Baie
Traitement: $12.74/hre
Conditions: Saisonnier, 40 hres/sem.
Exigences: Exp. dans le déneigement. Connaître le code de la route. Permis de conduire.

Poseur tuiles d'amiante (homme ou femme)
No offre: 436 (4121) 8782-130
Lieu: La Baie
Traitement: Selon convention
Conditions: Permanent 42 1/2 hres/sem.
Exigences: Cartes de sécurité de construction. Ne pas avoir le vertige.

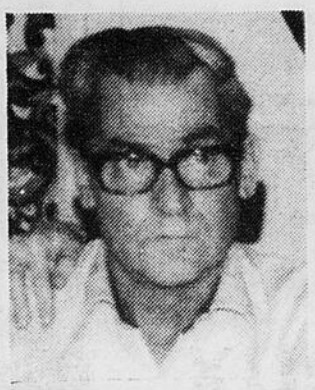
Mécanicien(ne) tuyauteur
No offre: 1453 (4911) 8523-122
Lieu: La Grande
Traitement: $15.90/hre plus prime d'éloignement
Conditions: 3 mois
Exigences: Carte de mécanicien tuyauteur option réfrigération **obligatoire.**

SE PRÉSENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITÉ.
POSTES ÉGALEMENT OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

ALLARY (Mme Irène Lamy) — Est décédée le 13 décembre 1989 à Alma, à l'âge de 74 ans, dame Irène Lamy, épouse de feu M. Bruno Allary, demeurant au 50, Chemin du Foyer, Alma. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc., 620, boul. Dequen Nord, Alma. Les funérailles auront lieu samedi le 16 décembre 1989 à 10h30 en l'église St-Joseph et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marcel, Thérèse (Yvon Delisle), Louise (Gaspard Gilbert), Jean, ses 8 petits-enfants, sés frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.



BOUDREAULT (M. Bernard) — Est décédé à l'hôpital de La Baie le 14 décembre 1989 à l'âge de 63 ans et 1 mois, M. Bernard Boudreault époux de dame Bertha Boudreault demeurant au 98, rue Principale, Rivière-Eternité. La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi le 17 décembre 1989 à 10h00 en la résidence funéraire de Rivière-Eternité. Les funérailles auront lieu samedi le 17 décembre 1989 à 15h00 en l'église de Rivière-Eternité et les cendres déposées au cimetière paroissial. Il était à l'emploi de la compagnie Price depuis plus de 25 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denis Boudreault, Nancy Boudreault (Daniel Dallaire), ses petits-enfants: Simon Dallaire, Guillaume Dallaire, Julie Aubin, ses frères et soeurs: Léontine Boudreault (feu Alfred Belzile), Odile Boudreault (feu Maurice Proulx), Cyril Boudreault (feu Marie Côté), François-Xavier Boudreault (Rolande Perron), Antoine Boudreault (Berthe Gagné), Jean-Marie Boudreault (Gemma Simard), Salomée Boudreault (feu Georges Waltzing), Eva Boudreault (feu Fernand Martin), Eugène Boudreault (feu Florence Tremblay), Colombe Boudreault (Eddy Talbot), Albéric Boudreault (Reina Boudreault), Jacques Boudreault, ses beaux-frères et belles-soeurs: Jeanne Boudreault (feu Léo Gagnon), Imelda Boudreault (Jean-Marie Aubin), Jean-Louis Boudreault (Jacqueline Tremblay), Paul-Emile Boudreault, Rose-Aimée Boudreault (François-Xavier Bouchard), Monique Boudreault, il laisse également ses neveux et nièces, nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent faire parvenir vos dons à la Fabrique de Rivière-Eternité. Direction funéraire: Maison Gravel et Fils Ltée.



GIRARD (M. Joseph) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 13 décembre 1989, à l'âge de 68 ans et 2 mois, Monsieur Joseph Girard, époux de dame Thérèse Gagnon, demeurant au 980, St-Paul, à Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils, au 825, Bégin, coin des Champs—Elysées. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 décembre 1989, à 15h00, en l'église de St-Paul-Apôtre de Chicoutimi et les cendres déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il fut à l'emploi de l'Alcan pendant 42 ans, il était le fils de feu Odias Girard et de feu Alphonsine Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Raymond (Jacqueline Perron), Maurice (Michelle Murray), Roger (Dorthy Lapointe), Marcel (Diane Bélanger), Huguette (André Brassard), Françoise (Paul Kouassi), Gaétan (Marlène Simard), ses 16 petits-enfants, ses frères et soeurs: Alice Girard (Charles Pearson), feu Yvonne Girard (feu Lionel Desgagné), Lucienne Girard (Uldège Brassard), Marie Girard (Albert Tremblay), Cécile Girard (Léon Perron), feu Emile Girard (Suzanne Morel), Flore-Ange Girard (Jean-Marie Gagnon), Fernande Girard (feu Louis-Joseph Gagnon), Pierrette Girard (feu Jean-Rock Munger), Bertrand Girard (Fernande Gagné), Oliva Girard (Emile Perron), Rita Girard (Ovila Brassard), beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



BOIVIN (M. Paul-Emile) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 13 décembre 1989, à l'âge de 61 ans et 8 mois, Monsieur Paul-Emile Boivin, époux de dame Thérèse Tremblay, demeurant au 21, Morin, à Petit-Saguenay. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de Petit-Saguenay et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 décembre 1989 à 14h00 en l'église St-François d'Assise, Petit-Saguenay. Il était Chevalier de Colomb, Conseil 9824, de Petit-Saguenay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Gaétane (Lucien Tremblay), Paula (Jeannot Lavoie), Carole, Claude (Gina Boudreault), Manon, Frank, Cathie, Cathia, Richard, ses 11 petits-enfants, ses frères et soeurs: Tancrède Boivin (1ères noces feu Irène Tremblay, 2ièmes noces Yvette Boucher), Marc Boivin (Huguette Houde), feu Roger Boivin (Carmen Pagé), Pascal Boivin (Charlotte Lavoie), Colette Boivin (Roméo Lavoie), feu Gertrude Boivin, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



LEVESQUE (M. Raynald) — Est décédé au centre hospitalier de Jonquière le 14 décembre 1989, à l'âge de 44 ans et 4 mois, M. Raynald Lévesque, époux de dame Claudette Perron, demeurant au 3860 rue Gagnon à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault et Caron, 3970 rue de la Fabrique à Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi le 16 décembre à 15h00 en l'église St-Laurent à Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault et Caron. Il laisse dans le deuil, outre son épouse: Nathalie (Daniel Carray), Gino, Mélanie, son père: Delphis (feu Yvette Tremblay), sa belle-mère: Gabrielle Tremblay (feu Emile Perron), ses frères et soeurs: Marcel (Pauline Bernier), Réjean (Micheline Lapointe), Ginette (Normand Boulianne), Carole (Michel Tremblay), Andrée (Jacques Tremblay), Marlène (Pierre Hardys), Johanne (Marcel Gignac), Louise (Eric Côté), ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons à la Société canadienne du cancer. Direction des funérailles: Nault et Caron.



LAPOINTE (M. Joseph-Elie) — Est décédé à l'Hôpital de La Baie, le 12 décembre 1989, à l'âge de 77 ans et 11 mois, M. Joseph-Elie Lapointe «dit Ti-Blanc», époux de Dame Laurence Renaud, demeurant au 202, rue Bagot, à Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 285, de la Fabrique, à Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 décembre 1989, à 10h30, en l'église de St-Alphonse de Ville de La Baie et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Il fut à l'emploi de la Consolidated Bathurst pendant plus de 35 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Nicole (Claude Perron), Michel (Madeleine Poulin), feu Régis Lapointe, ses petits-enfants: Nathalie, Julie et Sophie, ses frères et soeurs: feu Bernadette Lapointe (feu Joseph Dufresne), feu Roméo Lapointe (Mathilda Simard), feu Aline Lapointe, Noël Lapointe (feu Maria St-Gelais), Rose Lapointe (feu Patrick Emond), Orasie Lapointe (feu Walter Whitny), Jean-Joseph Lapointe (Georgette St-Gelais), Olivette Lapointe (Edmond-Louis Gagné), ses beaux-frères et belles-soeurs: M. l'abbé Honorius Renaud, Adrienne Renaud (feu Séraphin Gagné), Blanche Renaud (feu J.A. Tremblay), Marie-Noëlle Renaud (Philippe Savard), feu Florina Renaud (feu Thomas-Louis Fortin), feu Arthur Renaud (Anne-Marie Lavoie), feu Henri Renaud (feu Blanche Gagnon), feu Johnny Renaud (feu Hélène Ouellet), feu Corrine Renaud (feu Albert Girard). Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à l'Association pulmonaire du Québec. Direction funéraire: Maison & Gravel Fils Ltée.



MARTEL (Mme Vve Pierre-Julien) — Est décédé à Chicoutimi, le 13 décembre 1989, à l'âge de 76 ans et 1 mois, dame Jeanne-d'Arc Roy, épouse de feu Monsieur Pierre-Julien Martel demeurant au 3287, rang St-Paul, à Chicoutimi. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 décembre 1989, à 14h00, en l'église de St-Paul-Apôtre de Chicoutimi et les cendres déposées au Columbarium Gravel & Fils. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude Martel (Nicole Gaudreault), Raymond Martel (Huguette Bédard), feu Jacques Martel (Carole Péladeau), Jean-Marc Martel (Rose-Annette Gagnon), Bertrand Martel (Nicole Côté), Nicole Martel (Bertrand Dion), ses 13 petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. La famille recevra les condoléances après la cérémonie religieuse à l'église. Direction funéraire: Maison Gravel et Fils Ltée.

MAILLOUX (Mme Anne-Marie) — Le 14 décembre est décédée à sa résidence à l'âge de 60 ans et 4 mois, Mme Anne-Marie Mailloux, épouse de M. Camil Trottier, demeurant au 932 rue Du Rocher, Normandin. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Marcel Dion, 1140 de l'Eglise Normandin. Les funérailles auront lieu mardi 14h00 en l'église de Normandin et l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son époux elle laisse dans le deuil, ses enfants: Gilbert (Line Boutin), Hélène (Jean-Jacques Néron), ses 6 petits-enfants, ses frères et soeurs, Patrick (Jeanne d'Arc Villeneuve), Jean-Paul (Rose-Annette Tremblay), Noël (Yvette), Roland (Marie-Rose Villeneuve), Gilbert (Jeanne d'Arc Quentin), Angélique, Gilberte (Jean-Marie Dupuis), Marie-Blanche (feu Edmour Girard), ses beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis. Pour ceux qui le désirent des dons pour la Fondation de ma vie au salon funéraire seraient appréciés. Elle était membre honoraire de la Garde paroissiale de Normandin. Direction funéraire: Marcel Dion.



SIMARD (M. Robert) — Le service anniversaire de M. Robert Simard, Pères Eudistes, aura lieu samedi, le 16 décembre à 16h00 en l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Parents et amis sont invités à y assister.

IN MEMORIAM



LAPOINTE (M. Jules-Emile) — Est décédé à Chicoutimi le 14 décembre 1989 à l'âge de 83 ans et 6 mois, M. Jules-Emile Lapointe époux de feu dame Bernadette Laforge demeurant au Foyer Delage, autrefois de St-David de Falardeau. La dépouille mortelle sera exposée à compter de vendredi le 15 décembre 1989 à 14h00 au salon funéraire Emery Gravel, 345, rue St-Armand, Chicoutimi-Nord, face à l'église Sainte-Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 16 décembre 1989 à 16h00 en l'église de St-David et la dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Emery Gravel inc., et les cendres déposées au cimetière paroissial. Il était le père de: Julien (Murielle Tremblay), Trancrède (Fernande Joncas), Pauline (Alphonse Bélanger), Léo (Orpha Perron), Olivette (feu Honoré Pouliot), Donat (Monique Houde), feu Rolande, feu Rita (Guy Gagnon), Marie-Luce (Roger Poirier), feu Réal (Marie-Luce Dufour), Monique (Raymond Leblanc), Jacques, Gilles (Christiane Lessard), Jacynthe (André Savard), Roger (Gina Tremblay), il laisse également plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que 77 petits-enfants, 50 arrière-petits-enfants. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la société canadienne du cancer sera présente au salon funéraire. Direction funéraire: Maison Emery Gravel inc., Chicoutimi-Nord.

Air Canada

Concentration des activités

TORONTO (PC) — Air Canada concentrera ses efforts sur ses principales activités, soit le transport des passagers et des marchandises, pour augmenter sa part du marché et maintenir un bilan hautement bénéficiaire, a déclaré jeudi le président du conseil de la société aérienne.

M. Claude Taylor a ajouté, au cours d'un déjeuner d'analystes financiers, que la société se préoccupait avant tout de ses activités essentielles.

Le transporteur prévoit que son secteur des passagers représentera jusqu'à 60 pour cent de ses bénéfices au cours de l'exercice financier de 1989, niveau que M. Taylor aimerait voir grimper à 80 pour cent l'an prochain.

Malgré la fusion de Wardair et de Canadien International, la compétition demeure serrée dans l'industrie aérienne, car sur le marché canadien il y a 14 transporteurs régionaux et 33 transporteurs étrangers, a rappelé M. Taylor.

Air Canada, dont le siège social se trouve à Montréal, détient actuellement 50 pour cent du marché canadien. Environ trois pour cent du marché ont été acquis au cours des six derniers mois.

La société aérienne aimerait prendre encore deux pour cent d'ici six mois ou un an.

«Nous avons bien l'intention de maintenir cette domination», a dit M. Taylor, surtout dans le triangle lucratif Montréal-Toronto-Ottawa et sur les routes transcontinentales.

Le résultat de la détermination d'Air Canada dans ce secteur, a-t-il dit, se reflète dans les statistiques, publiées jeudi et indiquant que la compagnie a parcouru en novembre presque 13 pour cent de milles-passager profitables de plus qu'elle durant le même période l'an dernier.

Tout en représentant une portion beaucoup plus petite au niveau des bénéfices, la division du transport de marchandises d'Air Canada devrait générer des revenus d'environ 320 milions $ en 1989, a-t-il dit.

Cette attention accordée à ces deux divisions signifie que la société aérienne ne vise pas à augmenter sa capacité.

«Nous ne nous proposons pas d'augmenter notre capacité, il est même possible que nous la resserrions».

En même temps, Air Canada accordera une nouvelle importance au maintien d'une bilan bénéficiaire fort devant la perspective d'un ralentissement économique.

avis public

Gouvernement du Québec

Par la présente, avis est donné que la **Commission sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction** tiendra des audiences publiques

le 18 décembre 1989
à 11 h 30
à l'hôtel Hilton International
Salon Saint-Louis
3, Place Québec
Québec (Québec)
Tél.: (418) 647-2411

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la commission en composant le (514) 873-9901.

Laurent Picard, Président — Jean Sexton, Co-président — Jacques Émile Bourbonnais, Secrétaire

Québec

le QUOTIDIEN
SPORTS

Le Canadien paie la note

Entraînement de deux heures... sans boire

MONTREAL (PC) - Le Canadien n'a pas remporté la victoire à ses quatre derniers matchs et l'équipe en a payé la note hier. Pat Burns a en effet soumis sa troupe à un entraînement de plus de deux heures, le plus long depuis l'ère Jean Perron.

Du patin, du patin et encore du patin. Pendant quarante-cinq minutes, les Glorieux y sont allés à fond de train, si bien que la glace a dû être refaite. A certains endroits, on voyait presque le ciment.

Pour ajouter au supplice, Burns a interdit de boire. On se serait cru à l'époque des Packers de Green Bay et de Vince Lombardi. Assoiffé, Guy Carbonneau est venu bien près de manger de la neige pour se désaltérer.

Burns n'entendait vraiment pas à rire. A un joueur qui ratait une passe, il lui ordonnait de faire 10 'push-ups'. Malheur aussi à celui qui ratait son tir au but. En tout, l'entraînement a duré plus de deux heures, soit le double d'un exercice normal.

En quittant la patinoire, les joueurs avaient la langue lon-



François Lemenu

gue et les jambes molles. Mais tous savaient qu'ils n'avaient pas volé cette pénitence.

Un message

«On l'a bien mérité, a reconnu Guy Carbonneau. Et si le message n'a pas passé, on va pratiquer comme ça encore longtemps».

Mais au-delà des défaites et des matchs nuls, Burns n'a pas apprécié l'effort de sa troupe au cours de la dernière semaine. Hier, il a repris un discours qu'il avait servi peu de temps après son arrivée à Montréal.

Essentiellement, il s'est plaint que ses joueurs se limitent à un rôle défensif en attendant que se produisent des choses au lieu de les provoquer.

«Le hockey d'aujourd'hui exige de la vitesse et c'est en patinant que l'on créé des choses, a-t-il dit. Je suis fatigué de voir des joueurs se contenter de jouer défensivement et d'attendre sans bouger. Ce genre de hockey, moi, je n'aime pas ça».

Burns a reconnu que plusieurs vétérans ont été élevés dans ce système et qu'il ne leur est pas facile de changer leur approche. Mais selon lui, l'équipe devra effectuer des changements importants simplement pour avoir une chance de gagner.

Il a donné en exemple le jeu du trio de Naslund, Smith et Keane en deuxième période contre Chicago. Pendant 20 minutes, ces trois joueurs ont forcé le jeu avec le résultat qu'ils ont eu plusieurs occasions de marquer.

Carbo d'accord

Carbonneau, qui est l'un des joueurs visés par les propos de Burns, partage l'opinion de son entraîneur au sujet du manque d'intensité, de motivation et d'effort de l'équipe. Il est par contre plus réservé sur la façon de régler le problème.

«On joue un style défensif depuis six ans maintenant et il est bien difficile de s'en défaire. Ce système est bien ancré dans nos têtes», explique le co-capitaine du Tricolore.

Carbo mentionne aussi que l'équipe a tendance à s'énerver dans les moments tendus, ce qui n'était pas le cas l'an dernier. De plus, il constate que l'équipe perd trop souvent sa concentration, faute d'expérience et de confiance.

«L'an dernier, on inventait des façons de gagner, ce qu'on ne fait pas cette année».

Cela dit, Carbonneau n'offre aucune excuse pour les dernières contre-performances de l'équipe. Selon lui, le Canadien n'avait aucune raison de jouer comme il l'a fait contre Winnipeg, Toronto et même Chicago.

Que faire alors?

«Travailler plus fort et dans la même direction, dit-il. Finalement, le style importe peu. Ce qu'il faut, c'est de fournir un effort pendant 60 minutes».



GUY CARBONNEAU... partage les propos de son entraîneur au sujet du manque d'intensité, tout en se montrant réservé sur la façon de régler le problème. (Photothèque Le Quotidien)

Ewen aimerait imiter Nilan

MONTREAL (PC) - Todd Ewen, que le Canadien a acquis des Blues de St-Louis mardi, s'est finalement présenté au Forum hier au moment où se terminait l'entraînement de l'équipe. Le gros bonhomme était dans une belle forme même s'il est arrivé à Montréal à 6 h du matin, son avion ayant été retardé à Chicago en raison d'une tempête de neige.

Il a été rapidement entouré d'une meute de journalistes, ce qui l'a un peu étonné.

«Il n'y a que deux journaux à St-Louis, a-t-il dit. Je ne suis pas habitué à ce genre d'attroupement».

Malgré l'attention dont il a été l'objet, Ewen semblait très heureux d'être à Montréal où il espère relancer sa carrière. Des rumeurs l'envoyaient aussi à Calgary mais il n'est pas certain qu'il aurait eu sa chance là-bas.

Aucune pression

Même s'il se joint à une prestigieuse organisation, le jeune homme de 23 ans ne ressent pas de pression particulière. Il entend simplement faire de son mieux et de jouer selon le style qui l'a mené à la Ligue nationale.

Son idole de jeunesse était Clark Gillies, l'ancien ailier gauche des Islanders de New York. Il a aussi toujours admiré Chris Nilan, un joueur sans grand talent qui est parvenu à s'améliorer à force de travail.

«J'aimerais bien imiter Nilan, a-t-il expliqué. J'affectionne un style robuste mais je veux aussi améliorer les autres aspects de mon jeu», ajoute le patineur de Saskatoon qui obtiendra sa citoyenneté américaine au cours de l'été.

Une blessure

Ewen, qui portera le numéro 36, espère jouer dès samedi quand le Canadien accueillera les Red Wings de Detroit. Mais sa rentrée pourrait bien être retardée. Il s'est en effet présenté à l'entraîneur Pat Burns la main droite passablement enflée et l'oeil gauche légèrement coloré.

Ewen a subi une fracture à la main droite contre Washington le 28 octobre dernier lorsqu'il fut mis en échec par Dino Ciccarelli des Capitals. La blessure ne semble pas guérie et Ewen devait rencontrer le médecin du Canadien au cours de la journée.

Le 'prof' Caron en aurait-il passé une petite vite à son grand ami Serge Savard?

Quant à son oeil, Ewen s'est blessé lors d'un récent match à Peoria dans la Ligue internationale.

Hockey

Ruzicka à Edmonton

VARNSDORF, Tchécoslovaquie (PC) — Le hockeyeur tchécoslovaque Vladimir Ruzicka a signé une entente de quatre ans avec les Oilers d'Edmonton, hier.

Dans une entrevue depuis son domicile de Litvinov, en Tchécoslovaquie, le joueur de centre âgé de 26 ans, a déclaré qu'il avait hâte de rejoindre son compatriote Peter Klima.

Ruzicka et sa famille sont attendus à Edmonton le 10 janvier prochain.

«J'ai toujours désirer évoluer dans la Ligue nationale de hockey, parce que c'est le meilleur circuit au monde, a-t-il dit. Mon père est un partisan de hockey et il est très content.»

Au cours des dernières semaines, Ruzicka, qui jouait pour l'équipe de Chemicke Zavody Litvinov, a reçu des offres d'équipes suisses et allemandes.

Peu d'appui

PITTSBURGH (AP) — Gene Ubriaco, qui a été congédié la semaine dernière, considère que Mario Lemieux et Paul Coffey ne l'ont pas appuyé au cours des dernières semaines de son règne d'entraîneur-chef des Penguins de Pittsburgh.

Ubriaco a de plus ajouté que sa plus grosse erreur avait été de traiter ses joueurs comme des hommes.

Selon l'ex-entraîneur, il est presqu'impossible de diriger un joueur comme Lemieux, la figure sportive la plus populaire de Pittsburgh.

«C'est comme vouloir enseigner à un requin de bien se comporter à une table», a affirmé Ubriaco.

Hextall blessé

PHILADELPHIE (AP) — Le gardien Ron Hextall, qui n'a pris part qu'à deux matches avec les Flyers de Philadelphie cette saison à cause de blessures et d'une suspension, devra manquer à l'appel pour encore de six à huit semaines après s'être déchiré un muscle à l'aine.

Hextall, 25 ans, s'est blessé mercredi soir en effectuant un arrêt du bout de la jambière en troisième période d'un match entre les Bears de Hershey, filiale des Flyers, et New Haven.

Il ne devait jouer qu'un seul match à Hershey pour justement retrouver la forme et devait endosser l'uniforme des Flyers hier contre les Whalers de Hartford.

«Pour garder les buts, il faut être au sommet de sa forme, a dit Hextall. Dans toute ma vie, je ne m'étais étiré un muscle que deux fois, mais depuis deux mois, cela m'est arrivé trois fois.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Adams

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Buffalo	32	19	9	4	112	97	42
Montréal	35	18	13	4	116	100	40
Boston	31	17	11	3	109	90	37
Hartford	33	16	16	1	109	109	33
Québec	32	6	22	4	100	151	16

Section Patrick

NY Rangers	32	15	12	5	107	101	35
Philadelphie	32	15	13	4	117	104	34
Pittsburgh	31	13	15	3	124	130	29
New Jersey	31	13	15	3	122	124	29
Washington	30	12	14	4	103	104	28
NY Islanders	33	9	20	4	103	127	22

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris

Chicago	32	18	12	2	120	106	38
Minnesota	33	16	15	2	114	116	34
St. Louis	31	14	12	5	107	97	33
Toronto	33	16	17	0	135	145	32
Detroit	31	9	17	5	91	119	23

Section Smythe

Edmonton	32	16	10	6	130	110	38
Los Angeles	31	16	12	3	139	124	35
Calgary	32	12	11	9	133	115	33
Winnipeg	31	14	13	4	100	108	32
Vancouver	32	11	16	5	109	123	27

Mercredi, 13 décembre
Chicago 3 Montréal 1
Boston 4 Buffalo 2
Los Angeles 5 Hartford 2
St. Louis 3 NY Rangers 1
Toronto 4 Detroit 2
NY Islanders 2 New Jersey 5
Vancouver 3 Winnipeg 3
Québec 1 Edmonton 5

Jeudi, 14 décembre
Hartford 3 Philadelphie 2
Pittsburgh 4 Minnesota 4
Québec à Calgary, 21h35

Vendredi, 15 décembre
Chicago à Detroit, 19h35
Los Angeles au New Jersey, 19h45
NY Islanders à Washington, 20h05
Winnipeg à Vancouver, 22h35

LES MARQUEURS

	B	P.	Pts
Gretzky, LA	15	51	66
Lemieux, Pgh	20	37	57
Nicholls, LA	23	32	55
Messier, Edm	19	32	51
Robitaille, LA	24	23	47
Turgeon, Buf	16	30	46
Oates, StL	11	32	43
Gartner, Min	22	20	42
Hull, StL	24	19	43
Yzerman, Det	18	22	40
Kurri, Edm	17	23	40
Bourque, Bos	5	34	39
Neely, Bos	20	18	38
Richer, Mtl	17	21	38
Craven, Phi	14	24	38
Francis, Hart	14	24	38
Savard, Chi	11	27	38
Nieuwendyk, Cal	19	18	37
Tocchet, Phi	15	22	37
Makarov, Cal	7	30	37
LaFontaine, NYI	21	15	36
Bellows, Min	20	16	36
Leeman, Tor	18	18	36
Stevens, Pgh	15	21	36
Broten, Min	10	26	36
MacInnis, Cal	10	26	36
Sakic, Qué	16	19	35
Olczyk, Tor	13	22	35
Pa.Sundstrom, NJ	8	27	35
MacLean, Hart	18	16	34
Verbeek, Hart	18	16	34
Bullard, Phi	14	20	34
Stastny, Qué	14	20	34

CLASSEMENT GENERAL

	Mj.	Pts
1. Buffalo	32	42
2. Montréal	35	40
3. Chicago	32	38
4. Edmonton	32	38
5. Boston	31	37
6. Los Angeles	31	35
7. NY Rangers	32	35
8. Calgary	33	35
9. Philadelphie	32	34
10. Minnesota	33	34
11. St. Louis	31	33
12. Hartford	33	33
13. Winnipeg	31	32
14. Toronto	33	32
15. New Jersey	31	29
16. Pittsburgh	31	29
17. Washington	30	28
18. Vancouver	32	27
19. Detroit	31	23
20. NY Islanders	33	22
21. Québec	33	16

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Nord

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Sherbrooke	31	16	10	5	121	109	37
Halifax	27	17	9	1	121	85	35
Cap-Breton	28	16	11	1	118	115	33
Maine	29	11	11	7	118	118	29
Moncton	29	13	15	1	96	106	27
Springfield	27	12	13	2	105	111	26
New Haven	32	7	23	2	110	149	16

Section Sud

Adirondack	29	16	8	5	132	116	37
Rochester	31	16	11	4	141	123	36
Baltimore	28	16	11	1	107	99	33
Utica	29	15	13	1	124	109	31
Hershey	29	13	14	2	119	109	28
Newmarket	27	10	12	5	95	107	25
Binghamton	30	5	22	3	81	132	13

Mercredi, 13 décembre
Newmarket 4 Rochester 1
Hershey 5 New Haven 3

Jeudi, 14 décembre
Baltimore 1 Halifax 3

Vendredi, 15 décembre
Baltimore à Cap-Breton S
Halifax à Moncton S
Adirondack à Sherbrooke S
Utica à Newmarket S
Rochester à Binghamton S
Hershey à Maine S
Springfield à New Haven S

Samedi, 16 décembre
Baltimore à Moncton S
Newmarket à Adirondack S
Sherbrooke à Maine S
Cap-Breton à Rochester S
Binghamton à Hershey S
New Haven à Springfield S

Dimanche, 17 décembre
Moncton à Halifax S
Sherbrooke à New Haven S
Cap-Breton à Rochester S
Binghamton à Adirondack S

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Bp	Bc.	Pts
Trois-Rivières	33	23	10	0	180	122	46
Longueuil	34	20	14	0	144	125	40
Victoriaville	31	18	11	2	129	108	38
St-Hyacinthe	34	18	15	1	141	155	37
Hull	33	16	14	3	136	134	35
Chicoutimi	32	16	15	1	132	142	33
Shawinigan	34	16	17	1	147	124	33
Laval	34	15	18	1	161	143	31
St-Jean	32	14	16	2	131	141	30
Drummondville	34	10	23	1	133	177	21
Granby	33	10	23	0	102	165	20

Mercredi, 13 décembre
Longueuil 3 Laval 2

Vendredi, 15 décembre
Longueuil à Chicoutimi, 20h
St-Hyacinthe à Drummondville, 20h
Trois-Rivières à Granby, 20h
Shawinigan à St-Jean, 20h
Hull à Victoriaville, 20h

Dimanche, 17 décembre
Victoriaville à St-Hyacinthe, 14h
Granby à St-Jean, 16h
Trois-Rivières à Drummondville, 19h30
Chicoutimi à Hull, 19h30
Laval à Shawinigan, 19h30

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
St-Amour Martin, TR.	4	29	50 79
Larouche Steve, TR.		36	42 78
Lebeau Patrick, StJ.		32	46 78
Alston Jan, StJ.		32	30 62
Cadieux Steve, Sha.		30	32 62
Willett Paul, CF.		23	39 62
Fleury Sylvain, CF.		23	37 60
Chartrand Steve, Dru.		32	27 59
McKim Andrew, Hul.		30	29 59
Sévigny Pierre, StH.		24	33 57
Perreault Yanic, TR.		26	28 54
Brisebois Patrice, Lav.		12	42 54
Groleau Stéphane, Sha.		24	28 52

MIDGET «AAA»

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Régents LLL	29	22	7	0	186	150	44
Richelieu	29	20	8	1	176	131	41
Ste-Foy	29	18	11	0	184	149	36
Cantons de l'Est	27	16	11	0	141	142	32
Mtl-Bourassa	27	11	15	1	121	135	23
Lac St-Louis	27	8	18	1	134	157	17
Outaouais	28	8	20	0	104	128	16
Sag. Lac St-Jean	28	7	20	1	112	166	15

Mercredi, 13 décembre
Lac St-Louis 6 Régents LLL 8

Vendredi, 15 décembre
Outaouais à Lac St-Louis, 19h30
Mtl-Bourassa à Cantons de l'Est, 20h

Samedi, 16 décembre
Sag. Lac St-Jean à Richelieu, 14h

Dimanche, 17 décembre
Sag. Lac St-Jean à Ste-Foy, 14h
Lac St-Louis à Outaouais, 14h
Richelieu à Mtl-Bourassa, 19h
Cantons de l'Est à Régents LLL, 19h30

LIGUE DES APPALACHES

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Lévis-Lauzon	17	15	2	0	134	53	30
Alma	17	12	5	0	109	99	24
Chicoutimi	17	11	6	0	100	79	22
St-Georges	16	9	7	0	97	73	19
Rivière-du-Loup	17	5	12	0	89	127	11
Rimouski	18	4	14	0	97	132	10
La Pocatière	18	4	14	0	59	122	9

Vendredi, 8 décembre
Alma 11 Rivière-du-Loup 10
La Pocatière 2 St-Georges 8
Chicoutimi 8 Rimouski 2

Samedi, 9 décembre
Alma 9 Rimouski 7
Chicoutimi 6 Rivière-du-Loup 5 (prol.)

Dimanche, 10 décembre
St-Georges 3 La Pocatière 5

Vendredi, 15 décembre
Rivière-du-Loup à Chicoutimi, 20h30
St-Georges à Alma, 20h30
Lévis-Lauzon à Rimouski, 20h30

Samedi, 16 décembre
Rivière-du-Loup à Alma, 14h
St-Georges à Chicoutimi, 14h

Dimanche, 17 décembre
La Pocatière à Lévis-lauzon, 19h30

LES MARQUEURS

	B	P.	Pts
Robitaille Patrice, LL	28	30	58
Gravel Richard, StG	32	20	52
Tremblay Gino, Alma	16	28	44
Dubé Pascal, Alma	20	20	40
Gaudette Sébastien, Alma	15	22	37
Doulin Claude, StG	13	24	37
Carrier FranDBcois, LL	16	18	34
Bédard Michel, Chi	14	15	29
Turgeon, Marco, Chi	10	19	29
Boudreault Michel, Chi	15	13	28
Bond René, StG	19	8	27
Picard Stéphane, Rim	15	12	27
Lacombe Pierre, LL	12	13	25

JUNIOR REGIONAL

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Dolbeau	16	8	3	5	84	65	21
La Baie	16	8	5	3	96	84	19
Jonquière	16	7	7	2	80	68	16
Métabetchouan	18	3	11	4	67	110	10

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Richard Boivin (Nat)	20	19	39
Dave Pépin (Nat)	10	27	37
Michael Cloutier (Mét)	13	22	35
Stéphane Potvin (Mar)	10	25	35
Angy Dion (Nat)	14	15	29
Stéphane Bouchard (Mar)	12	17	29

Vendredi 15 décembre
La Baie à Dolbeau, 21h00
Jonquière à Métabetchouan, 21h00

Dimanche 17 décembre
La Baie à Jonquière, 19h00
Dolbeau à Métabetchouan, 19h30

MIDGET DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ambassadeurs	17	11	4	2	90	66	24
Saint-Félicien	17	10	6	1	91	61	21
Alma	16	9	5	2	81	61	20
Dynamos	17	8	6	3	64	48	19
Dolbeau	17	8	9	0	80	85	16
Flammes	16	5	11	0	67	89	10
Saguenéens	16	2	12	2	45	108	6

Canadien et Nordiques en décembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 HART. 5 CAN. 4 PITT. 7 NOR. 4
3	4	5 BOS. 3 NOR. 3	6 CAN. 4 MINN. 1	7	8 CAN.6 WINN.6(P)	9 CAN. 4 TOR. 7 PHIL. 6 NOR. 6
10 LANG. 8 NOR. 4	11 LA.2 CAN.2(P)	12	13 CHI. 3 CAN. 1 NOR. 1 EDM. 5	14 NOR. 2 CAL. 8	15	16 DET. CAN. RC 20h00
17 CAN. RANG. NOR. VAN.	18	19	20	21 NOR. LANG.	22 CAN. BUFF. TSN 19h30 RDS	23 PHIL. CAN. RC 20h00 BUFF. NOR.
24 31 URSS NOR. RC 17h00	25	26 HART. NOR. TQS 19h30	27 CAN. VAN. TVA 22h30	28	29 CAN. EDM. RC 21h30	30 CAN. CAL. RC 20h00 ISL. NOR.

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Daniel Paradis (Flam)	18	25	43
Joël Filion (Amb)	17	21	38
Frédéric Gaudreau (St-Fél)	8	30	38
Alain Bouchard (Dol)	15	20	35
Maxime Tremblay (Flam)	8	22	30

Vendredi 15 décembre
Aiglons vs Ambassadeurs, 20h00

Dimanche 17 décembre
Flammes vs Express, 15h00
Castors vs Saguenéens, 19h15
Dynamos vs Aiglons, 19h30

BANTAM DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
National	18	16	1	1	108	43	33
Elites	19	12	7	0	58	56	24
Saguenéens	19	8	8	3	60	62	19
Optimistes	18	8	9	1	65	75	17
Aiglons	18	6	10	2	57	66	14
'74	17	5	9	3	63	78	13
Marquis	17	6	11	0	49	71	12
Dynamos	18	5	11	2	66	75	12

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Stéphane Lavoie, National	21	20	41
Charles Leblanc, National	12	29	41
Maxime Jean, National	22	18	40
François Boivin, National	13	18	31
Luc Simard, Opt	11	14	25

Vendredi 15 décembre
Aiglons vs Saguenéens, 19h15

Samedi 16 décembre
National vs Marquis, 13h00
'74 vs Elites, 14h00
Optimistes vs Dynamos, 17h15

Dimanche 17 décembre
Saguenéens vs '74, 14h30
Marquis vs Optimistes, 14h00
Elites vs Aiglons, 14h00

PEE-WEE DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Marquis	20	17	0	3	94	35	37
Orioles	20	11	4	5	86	52	27
Sags	20	9	7	4	80	85	22
Aiglons	20	5	11	4	49	76	14
Dynamos	20	4	13	3	58	76	11
National	20	3	14	3	43	85	9

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Derek Michaud (Ori)	25	23	59.5
Dany Thériault (Ori)	12	25	49.5
Carl Verreault (Ori)	19	17	44.5
Luka Lemieux (Mar)	15	13	34.5
Emmanuel Tremblay (Sags)		24	6 33

Vendredi, 15 décembre
Sags vs Orioles 18h30

Samedi 16 décembre
National vs Aiglons, 12h00
Marquis vs Dynamos, 16h30 (J. Gagnon)

Dimanche 17 décembre
Orioles vs Marquis, 11h40
Aiglons vs Saguenéens, 13h00
Dynamos vs National, 16h00

ATOME DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Dynamos	22	18	2	2	112	58	38
Sags	22	16	5	1	101	49	33
Marquis	22	7	11	4	61	63	18
Aiglons	21	7	11	3	48	69	17
Atome '86	21	4	12	5	44	71	13
National	22	4	15	3	50	106	11

Vendredi 15 décembre
Atome 86 vs Dynamos, 18h45

Samedi 16 décembre
National vs Atome 86, 13h30
Marquis vs Aiglons, 15h00
Dynamos vs Sags, (à déterminer)

Dimanche 17 décembre
Aiglons vs National, 13h30
Sags vs Marquis, 14h10

Hockey

Super série

(Horaire sujet à changement)

Lundi, 4 décembre
Khimik Voskresensk 6 Los Angeles 3

Mercredi, 6 décembre
Khimik Voskresensk 2 Edmonton 6

Vendredi, 8 décembre
Khimik Voskresensk63Calgary6

Lundi, 11 décembre
Khimik Voskresensk 4 Detroit 2

Mardi, 12 décembre
Khimik Voskresensk 2 Washington 5

Jeudi, 14 décembre
Khimik Voskresensk à St. Louis, 20h35

Mardi, 26 décembre
Soviet Wings à NY Islanders, 19h35

Mercredi, 27 décembre
Soviet Wings à Hartford, 19h35
Armée Rouge à Winnipeg, 20h35

Vendredi, 29 décembre
Dynamo Moscou à Pittsburgh, 19h35
Armée Rouge à Vancouver, 22h35

Dimanche, 31 décembre
Dynamo Moscou à Toronto, 19h05
Soviet Wings à Québec, 17h

Lundi, 1er janvier
Soviet Wings à NY Rangers, 19h35

Mardi, 2 janvier
Armée Rouge au Minnesota, 20h35

Mercredi, 3 janvier
Soviet Wings à Montréal, 19h35
Dynamo Moscou à Buffalo, 19h35

Samedi, 6 janvier
Dynamo Moscou au New Jersey, 19h45

Dimanche, 7 janvier
Armée Rouge à Chicago, 20h35

Mardi, 9 janvier
Dynamo Moscou à Boston, 19h35
Armée Rouge à Philadelphie, 19h35

Tournoi Izvestia

Tournoi à la ronde (A Moscou)

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	P
Canada	0	0	0	0	0	0	0
URSS	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	0	0	0	0	0	0	0
Tché.	0	0	0	0	0	0	0
Suède	0	0	0	0	0	0	0
RFA	0	0	0	0	0	0	0

Samedi, 16 décembre
Finlande vs Tchécoslovaquie, 7h
Suède vs **Canada**, 9h
URSS vs RFA, 10h30

Dimanche, 17 décembre
Canada vs RFA, 7h
Suède vs Tchécoslovaquie, 10h
URSS vs Finlande, 10h30

Mardi, 19 décembre
Finlande vs RFA, 7h
URSS vs Suède, 10h
Canada vs Tchécoslovaquie, 10h30

Mercredi, 20 décembre
RFA vs Suède, 7h
Canada vs Finlande, 10h
URSS vs Tchécoslovaquie, 10h30

Vendredi, 22 décembre
Suède vs Finlande, 7h
RFA vs Tchécoslovaquie, 10h
Canada vs URSS, 10h30

Football

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence américaine

Section Est

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Moy.
Buffalo	8	6	0	362	296	.571
Miami	8	6	0	294	310	.571
Indianap	7	7	0	250	247	.500
N.-Angleterre	5	9	0	267	339	.357
NY Jets	4	10	0	239	336	.286

Section Centrale

Houston	9	5	0	338	327	.643
Cleveland	7	6	1	287	217	.536
Cincinnati	7	7	0	322	249	.500
Pittsburgh	7	7	0	206	294	.500

Section Ouest

x-Denver	10	4	0	309	207	.714
LA Raiders	8	6	0	281	240	.571
Kansas City	7	6	1	278	242	.536
Seattle	6	8	0	218	281	.429
San Diego	4	10	0	227	261	.286

Conférence nationale

Section Est

Phil	10	4	0	291	230	.714
NY Giants	10	4	0	299	235	.714
Washington	8	6	0	326	278	.571
Phoenix	5	9	0	244	309	.357
Dallas	1	13	0	194	358	.071

Section Centrale

Minnesota	9	5	0	305	231	.643
Green Bay	8	6	0	302	318	.571
Chicago	6	8	0	330	311	.429
Detroit	5	9	0	248	333	.357
Tampa Bay	5	9	0	291	355	.357

Section Ouest

y-San Fra	12	2	0	395	243	.857
LA Rams	9	5	0	364	310	.643
N.-Orléans	7	7	0	315	275	.500
Atlanta	3	11	0	225	375	.214

x-champion de section
y-assuré d'une place dans les séries

Lundi, 11 décembre
San Francisco 30 LA Rams 27

Samedi, 16 décembre
Dallas à NY Giants, 12h30
Denver à Phoenix, 16h

Dimanche, 17 décembre
Green Bay à Chicago, 13h
Houston à Cincinnati, 13h
Miami à Indianapolis, 13h
Minnesota à Cleveland, 13h
N.-Angleterre à Pittsburgh, 13h
San Diego à Kansas City, 13h
Tampa Bay à Detroit, 13h
Washington à Atlanta, 16h
NY Jets à LA Rams, 16h
Buffalo à San Francisco, 16h
LA Raiders à Seattle, 20h

Lundi, 18 décembre
Philadelphie à N.-Orléans, 21h

Les marqueurs

	B	P	Pts	Pén
44. Stéphane Richer	17	21	38	12
27. Shayne Corson	12	17	29	48
6. Russ Courtnall	11	12	23	21
15. Bobby Smith	9	14	23	29
24. Chris Chelios	6	14	20	91
26. Mats Naslund	12	6	18	19
47. Stephan Lebeau	9	8	17	2
21. Guy Carbonneau	7	9	16	6
12. Mike Keane	4	12	16	19
11. Ryan Walter	6	7	13	32
25. Petr Svoboda	2	11	13	41
41. Brent Gilchrist	3	9	12	14
35. Mike McPhee	5	5	10	19
20. Jyrki Lumme	0	10	10	14
48. J.-J. Daigneault	1	7	8	4
39. Brian Skrudland	2	5	7	10
3. Sylvain Lefebvre	1	6	7	12
45. Jocelyn Lemieux	4	2	6	49
31. Tom Chorske	3	1	4	2
28. Eric Desjardins	1	3	4	27
17. Craig Ludwig	0	4	4	34
34. Donald Dufresne	0	3	3	15
36. Martin Desjardins	0	2	2	0
14. Mark Pederson	0	2	2	2
43. Andrew Cassels	0	1	1	0
33. Patrick Roy	0	1	1	0
46. Ed Cristofoli	0	1	1	4
32. Claude Lemieux	0	0	0	4

Moy.	G.	P.	N.	Min.	Ba.	Bl.	
33. Patrick Roy	13	7	1	1317	58	1	2.64
1. Brian Hayward	5	5	3	798	39	0	2.93
53. André Racicot	0	1	0	13	3	0	13.85

	B	P	Pts	Pén
19. Joe Sakic	16	19	35	8
26. Peter Stastny	14	20	34	18
16. Michel Goulet	7	13	20	23
11. Iiro Jarvi	5	12	17	10
10. Guy Lafleur	8	8	16	2
22. Jeff Brown	6	10	16	18
9. Marc Fortier	3	11	14	16
20. Claude Loiselle	7	5	12	27
2. Joe Cirella	3	8	11	33
23. Paul Gillis	4	5	9	49
18. Mike Hough	3	6	9	15
32. Lucien DeBlois	6	2	8	11
17. Brian Lawton	3	3	6	10
25. Jeff Jackson	2	4	6	35
44. Mario Marois	2	4	6	27
24. Michel Petit	2	4	6	42
43. Bryan Fogarty	2	4	6	10
14. Tony McKegney	3	2	5	10
33. Daniel Doré	2	3	5	59
12. Ken McRae	2	3	5	93
15. Darin Kimble	1	3	4	45
29. Steven Finn	1	3	4	46
17. Jaroslav Sevcik	0	2	2	19
28. Mark Vermette	0	2	2	2
46. Curtis Leschyshyn	1	0	1	8
5. Jari Gronstrand	0	1	1	2
6. Stéphane Guérard	0	0	0	6
1. Ron Tugnutt	0	0	0	2
27. David Latta	0	0	0	0
30. Mario Brunetta	0	0	0	0
48. Max Middendorf	0	0	0	0
55. Kevin Kaminski	0	0	0	0

	G.	P.	N.	Min.	Ba.	Bl.	Moy.
34. Mario Brunetta	1	2	0	139	8	0	3.45
1. Ron Tugnutt	5	12	1	1141	82	0	4.31
34. Sergei Mylnikov	0	3	2	308	23	0	4.48

	PJ	B	A	Pts
25. Carl Boudreau	32	17	32	49
27. François Bélanger	32	21	27	48
77. Daniel Maurice	30	18	25	43
7. Eric Brulé	32	6	30	36
96. Eric Meloche	30	10	22	32
88. Paul Brousseau	28	6	14	20
20. Hugues Mongeon	28	9	9	18
23. Dany Duclos	18	10	8	18
12. Mika Soimakallio	30	9	8	17
28. Yannick Dupré	21	5	8	13
11. Guy Lehoux	31	2	10	12
31. Martin Gagné	24	2	9	11
10. Patrick Bisaillon	21	5	2	7
22. Eric Rochette	29	1	6	7
67. Jean Imbeau	23	2	4	6
32. Sébastien Lavallière	13	0	5	5
24. Guy Lefebvre	29	1	3	4
9. Rino Cormier	16	1	1	2
3. Marc Boudreau	18	1	1	2
18. Allen Kerr	24	0	2	2
19. Martin Beaupré	25	0	2	2
34. Maxime Gagné	26	0	1	1
3. Jasmin Ouellet	2	0	0	0
Richard Boivin	2	0	0	0

	PJ	B	A	PTS
16- Robin Bouchard	27	26	22	48
7- Stéfan Simoes	28	16	29	45
9- Guy Provencher	28	17	20	37
25- Robin Boulianne	28	8	16	24
27- Dave Belliveau	25	10	11	21
18- Pascal Bergeron	27	5	10	15
17- Patrice Tremblay	27	5	7	12
20- Jean-Martin Morin	28	4	6	10
10- Raymond Delarosbil	28	2	5	7
11- Pascal Gagnon	23	0	7	7
15- Patrice Boily	23	3	3	6
22- Simon Bouchard	19	2	4	6
24- Pascal Trépanier	25	1	5	6
5- Eric Juneau	2	0	2	2
21- David Paquet	14	0	1	1
23- Dave Boudreault	2	0	1	1
3- Claude Fournier	9	0	0	0
2- Stéphane Girard	15	0	0	0

Madden a l'impression que Millen sera à l'entraînement samedi

CALGARY (PC) - Comme la plupart des observateurs de la scène des Nordiques, Martin Madden a semblé soulagé par les propos de son nouveau gardien Greg Millen, hier.

Sans se réjouir du fait que Millen ait refusé de se présenter aux Nordiques, Madden a constaté que sa position envers l'équipe n'était ni radicale ni, conséquemment, inespérée.

«Je suis peut-être de nature trop optimiste mais j'ai le sentiment que Greg participera à l'entraînement de l'équipe samedi matin à Vancouver», a soutenu le directeur général des Fleurdelisés.

«J'ai discuté avec son agent John Caputo aujourd'hui (hier) et il m'a répété que Greg cherchait avant tout à régler ses problèmes contractuels. Semble-t-il qu'il avait déjà entrepris des pourparlers avec le prof Caron pour rouvrir son contrat. Même si le prof ne m'en a jamais glissé mot, ce dossier devient nôtre à partir de maintenant», a-t-il continué.

Madden n'a pas fermé la porte aux négociations avec son nouveau gardien mais il s'est montré clair sur un point. «Sa première responsabilité est de se rapporter à l'équipe. J'ai indiqué à son agent que nous lui donnions jusqu'à samedi pour lui permettre de se réorganiser. Il ne sera pas suspendu d'ici là. Mais dans l'éventualité où il ne serait pas présent à Vancouver, samedi, nous prendrons les décisions qui s'imposent. Cependant, je pense qu'il est un vrai professionnel et qu'il sera avec les Nordiques dès samedi», a-t-il répété.



Mario Leclerc

Jovial et très détendu, voire même soulagé au cours de sa conversation téléphonique avec les journalistes, Madden a cependant emprunté un ton ferme quand il a parlé de l'avenir de son gardien de 32 ans.

«Quoiqu'il arrive, Greg est avec nous pour y demeurer. Nous l'avons acquis parce qu'il répondait à un besoin urgent. Je crois qu'il peut nous donner trois bonnes saisons s'il continue à garder la forme. Nous avons complété cette transaction parce que nous aimions son style (debout), sa qualité de concentration et son tempérament détendu», a-t-il précisé.

Dans sa conférence de presse d'hier, Millen a aussi signifié qu'il trouvait difficile de déplacer sa famille (trois enfants) à ce stade-ci de sa vie. «Les échanges font partie du sport professionnel. Greg est bien placé pour le savoir puisqu'il a joué à Pittsburgh, Hartford et St.Louis», a rappelé Madden.

Rappelons par ailleurs que Millen avait paraphé une entente de trois ans (plus une année d'option) avec les Blues l'an dernier. On soutient qu'il commanderait l'un des salaires les plus élevés chez les gardiens de but de la LNH. Un salaire pouvant se situer entre 300 000 et 400 000 $ (US) par année.

Il lui reste encore deux ans (plus une année d'option) à écouler à ce contrat. Selon toute vraisemblance, les Nordiques ne tenteront pas d'ajouter des années à cette entente. On doit plutôt conclure que la négociation se situera au niveau du salaire.

La question que l'on se pose cependant, et à laquelle Madden était incapable de répondre hier, est de savoir pourquoi Millen a-t-il d'abord discuté avec les membres de la presse de St.Louis pour faire valoir son point de vue plutôt que s'adresser aux Nordiques?

Est-il vraiment sincère en disant qu'il n'a rien contre la ville de Québec, ses amateurs, Michel Bergeron ou Martin Madden? Il est permis d'en douter...

Une journée qui commence mal

CALGARY (PC) - La journée a bien mal commencé pour l'organisation des Nordiques, hier.

Au lendemain d'une défaite décisive à Edmonton et à quelques heures d'un rendez-vous inégal contre les Flames de Calgary, les Nordiques ont d'abord appris que Peter Stastny ne pouvait poursuivre le voyage dans l'Ouest en raison d'une blessure à un genou. Puis, les nombreuses rumeurs de transaction (impliquant particulièrement Michel Goulet) ont couru à gauche et à droite, créant un certain remous auprès des joueurs. Finalement, les Nordiques apprenaient en début d'après-midi que leur nouvelle acquisition, Greg Millen, avait décidé de bouder l'organisation en refusant de se rapporter.

Mais, heureusement pour Michel Bergeron et ses acolytes, il y avait Tony Hrkac. L'attitude du jeune joueur de centre obtenu la veille des Blues de St.Louis est apparue comme un baume à cette journée passablement démoralisante.

Hrkac s'est dit très heureux de se joindre aux Nordiques dès son arrivée dans un hôtel de Calgary où logeait l'équipe.

«C'est peut-être difficile de joindre une formation de dernière position mais je l'interprète davantage comme un défi», a-t-il indiqué.

«Je suis content de cette transaction parce que j'ai le sentiment de pouvoir jouer et aider l'équipe. A St.Louis, j'étais utilisé de moins en moins régulièrement parce que Adam Oates, Peter Zezel et Rick Meagher (trio défensif) représentaient les trois premiers joueurs de centre. De plus, Steve Tuttle et Rod Brind'Amour pouvaient aussi évoluer à cette position. Il ne restait plus beaucoup de place pour moi», a-t-il précisé.

Hrkac s'est dit d'autant plus heureux d'apprendre que Michel Bergeron avait l'intention de l'utiliser avec Michel Goulet et Tony McKegney. «J'ai joué avec Tony à ma première saison à St.Louis. Il m'avait aidé à récolter plusieurs points (48). Il a d'ailleurs connu sa meilleure saison en attaque cette année-là avec 40 buts», a rappelé l'attaquant de 5'9" et 175 livres.

Hrkac s'est aussi montré très ouvert à l'idée de poursuivre sa carrière dans une ville francophone à 95 pour cent, une ville canadienne de surcroît où le système d'imposition n'a rien de comparable à celui des Etats-Unis.

«La seule chose qui me préoccupe c'est de jouer au hockey. Si je livre la marchandise, on me paiera en conséquence. Quant à la ville de Québec, j'y ai séjourné pendant une semaine en 1983 alors que je participais au tournoi de la coupe Air Canada (midget) avec mon équipe de Thunder Bay. La ville m'avait beaucoup plu comme elle avait plu à mes parents. Je ne parle pas français mais j'ose croire que les quelques leçons reçues à l'école primaire sauront me servir», a souhaité celui qui endossait le chandail numéro 28 chez les Nordiques, hier soir.

Baseball

Tudor signe

ST. LOUIS (AP) — Le lanceur autonome John Tudor a signé une entente d'un an, hier, avec les Cardinals de St. Louis.

Il s'agit d'un contrat garanti d'une valeur de 450 000 $(US) et assorti de certaines clauses de bonification.

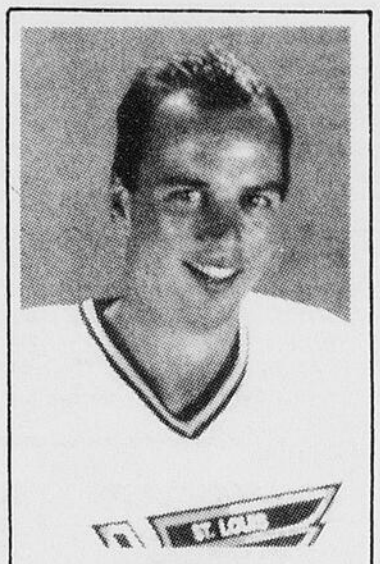
C'est un retour aux sources pour Tudor qui avait été échangé en août 1988 aux Dodgers de Los Angeles en retour du premier-but Pedro Guerrero.

Tudor avait mené les Cards à la conquête de la Série mondiale en 1985 et 1987.

Le vétéran gaucher de 35 ans a été handicapé par les blessures depuis quelques saisons.

Il a pris part à six matches avec les Dodgers, en 1989, et conservé une moyenne de points mérités de 3,14, en 14 manches et un tiers, sans être impliqué dans une décision.

Il est le troisième lanceur autonome à accepter une offre des Cards après Bryn Smith et Frank DiPino.



Greg Millen

Millen refuse

ST. LOUIS (AP) — Le gardien Greg Millen, qui a été échangé par les Blues de St. Louis aux Nordiques mercredi soir, a déclaré hier qu'il ne se rapporterait pas à Québec.

Millen, un joueur très populaire à St. Louis au cours des quatre dernières années, a déclaré en conférence de presse hier que des inquiétudes au sujet du déménagement de sa famille et que des clauses de son contrat feraient qu'il demeurerait à St. Louis pour quelque temps.

«Nous y allons au jour le jour», a dit le gardien de 32 ans, qui a été cédé aux Nordiques en compagnie de Tony Hrkac en retour des services du défenseur Jeff Brown.

Millen a dit qu'il n'était cependant pas amer d'avoir été échangé à Québec.

«Cela n'a rien à voir avec l'organisation des Nordiques, leurs supporteurs ou la ville, a dit Millen. Bien au contraire mon épouse Ann et moi envisageons positivement le fait de vivre à Québec.»

Millen n'a voulu donner aucun détail au sujet de son contrat, mais il a mentionné qu'il ne voulait pas être obligé de retirer sa fille aînée de l'école.

«Ma famille est très importante pour moi, a dit Millen. Mais je sais comment fonctionne le sport professionnel et que les échanges en font partie.»

Millen acquis des Whalers de Hartford en 1985 en échange de Mike Liut, a un dossier de 11-7-3 cette année et une moyenne de buts alloués de 2.94.

Les Cascades encore loin des séries

JONQUIERE (SB) — Les Cascades du Saguenay—Lac-Saint-Jean viennent de subir deux autres revers à domicile pour porter à six le nombre de défaites de suite devant leurs partisans.

La formation midget AAA présente une piètre fiche de seulement sept gains, 20 revers et un verdict nul. Mise à part une victoire à Sainte-Foy, les Cascades n'ont pas été en mesure de signer un seul autre gain contre les formations du haut du classement.

Malgré tout cela, l'entraîneur-chef de la formation, Laval Ménard, pense être des prochaines séries éliminatoires. C'est du moins le



Stéphane Bégin

message qu'il a clairement lancé à ses joueurs.

De la façon dont l'équipe joue depuis le début de la saison, il serait surprenant que les Cascades disputent plus que leurs matchs de la saison régulière. A moins que les Elans de l'Outaouais continuent de végéter comme ils le font depuis quelques années, ou que les Lions du Lac-Saint-Louis poursuivent leurs déboires.

Certains dirigeants des Cascades n'hésitent pas un seul instant à dire que l'équipe est supérieure à Lac-Saint-Louis et à l'Outaouais. Possible, mais il faudrait le prouver; ce que l'équipe n'est pas parvenue à faire jusqu'à présent.

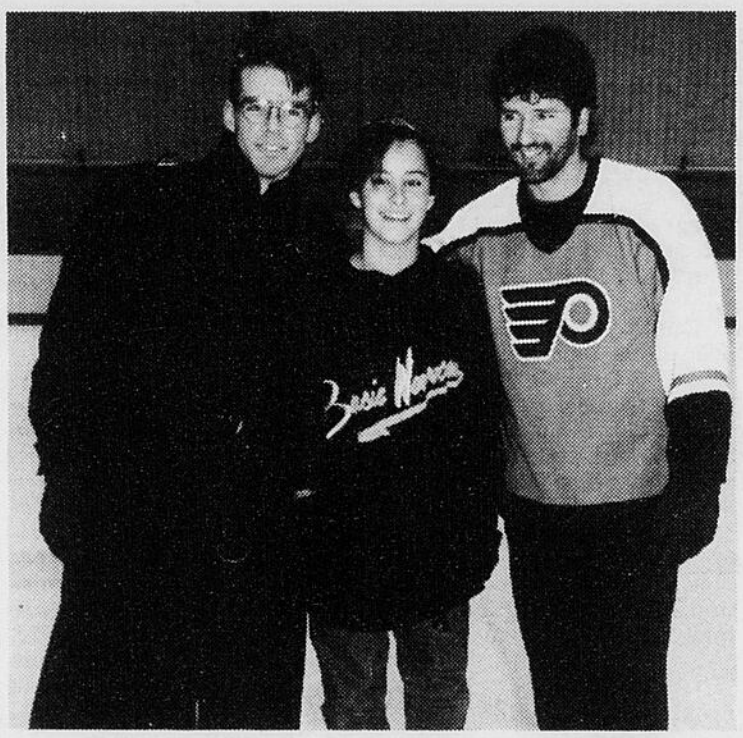
Une chose est certaine, les Cascades doivent s'améliorer rapidement s'ils veulent que la saison se prolonge. Et encore, ce sera bien beau d'être des séries, mais ce ne serait guère très utile de se faire «planter» dès les premières séries face aux Régents de Laval-Laurentides-Lanaudières ou les Riverains du Richelieu.

Comme les troupiers de Ménard pourraient connaître un regain de vie...

Des changements

Parlant de toutes sortes de choses, le capitaine Robin Bouchard devrait peut-être se poser des questions. Son choix de jeu, dimanche, a fait défaut à quelques occasions.

Même s'il a obtenu deux passes (en jouant à la pointe lors des supériorités numériques) et qu'il a bien fait son travail défensif, Bouchard a beaucoup trop utilisé son lancer frappé. Il est peut-être dangereux, mais il rate aussi la cible régulièrement, malgré ses 26 buts. Dimanche, Bouchard aurait certainement pu choisir de passer la rondelle plutôt que de lancer de la ligne bleue.



PATINAGE KINO — Chaque lundi, mardi et mercredi, de 13h15 à 14h20, il y a le patinage Kino, au Creps d'Alma. Le hockey Kino suit entre 14h20 et 16h00. Le responsable, Denis Verreault (à gauche), invite la population à suivre l'exemple de Marie-Chantale Savard-Côté et Carl Fortin.

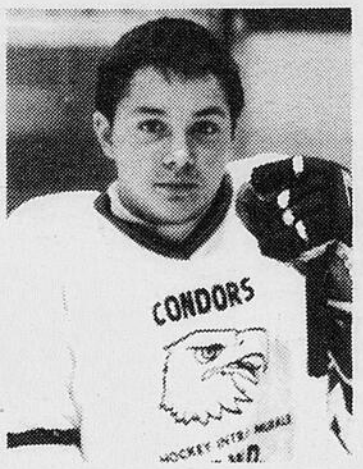
(Photo Steeve Tremblay)

Joueur de la semaine

Stéphane Gauthier, un joueur de centre des Condors, a été choisi le joueur de la semaine, dans la ligue de hockey de l'école Wilbrod-Dufour, à Alma. En comptant trois buts dans un match, Gauthier a permis aux Condors d'inscrire un premier gain cette saison. Les Alouettes, victimes des Condors, et les Aigles dominent le classement. Jean-Sébastien Lapointe et Stéphane Larouche étaient aussi en nomination.

Badminton à Beauport

Un important tournoi de badminton du circuit Black Knight sera présenté au cours de la prochaine fin de semaine, à Beauport. 396 joueurs sont attendus à cette rencontre de haut calibre. Certains représenteront l'Ontario. Le club de badminton de Jonquière comptera sur une délégation de douze représentants.



Stéphane Gauthier

Coupe du monde de natation

Le dossier de la Coupe du monde de natation poursuit son cheminement normal, selon les dires du directeur général de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, Jocelyn Bouchard. Swim natation Canada, on le sait, a choisi le dossier présenté par la Traversée, l'été dernier, et c'est cette organisation nationale, sous la gouverne de Ian Curry, qui pilote le tout actuellement au niveau international. Quant à savoir à quel moment on obtiendra une réponse officielle, Jocelyn Bouchard mentionne que celle-ci pourrait être connue au cours de l'été 1990. Cette Coupe du monde de natation, si Roberval devait l'obtenir, serait présentée dans le cadre de la 37e Traversée internationale, en 1991. Il faut noter qu'au niveau canadien, seule la demande de la Traversée est valide. Il peut y avoir des demandes également de l'Europe ou des USA, mais personne, auprès de la Traversée internationale, n'est au courant des autres demandes possibles.

Combat Hilton à RDS

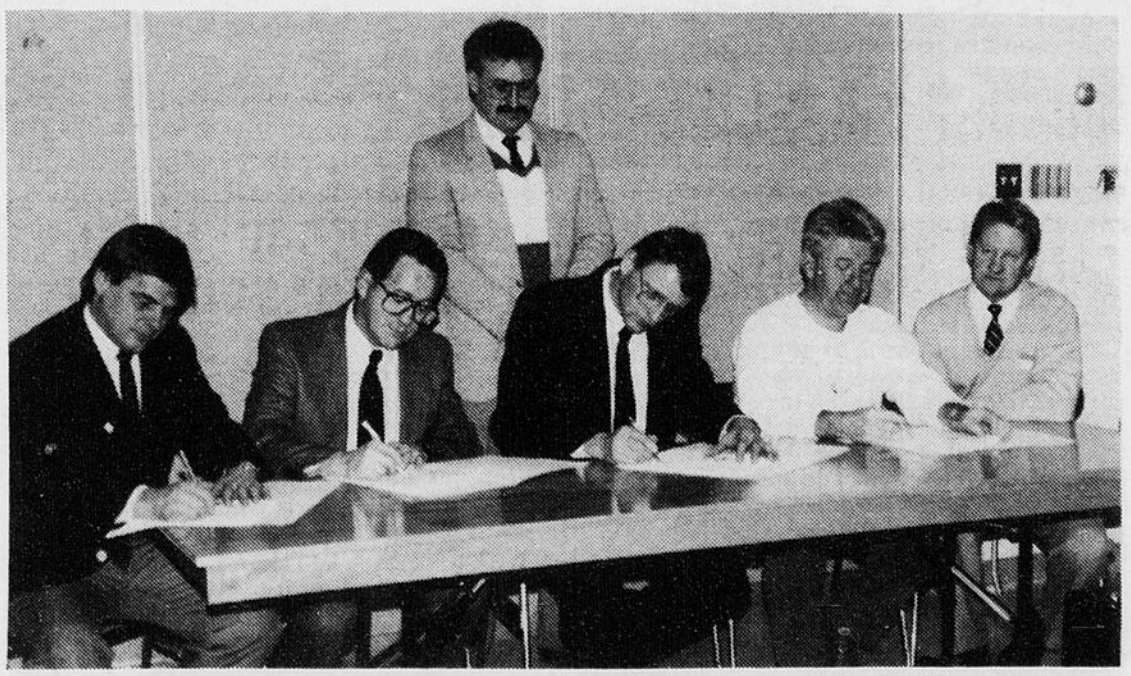
C'est le Réseau des sports (RDS) qui présentera, en exclusivité, le combat de boxe entre Matthew Hilton et Glenn Wolfe, le mardi 19 décembre prochain, en direct du Ceasars Palace de Las Vegas, et ce à compter de 20h.00. La fiche de Hilton est de 31 victoires (24 par mises hors de combat), alors que celle de son opposant est de 23 victoires (10 par KO), une défaite et un match nul. Pour l'occasion, Jean-Paul Chartrand décrira le combat et il sera assisté du compétent analyste Yvon Michel, directeur technique de la Fédération de boxe olympique du Québec.

RDS en popularité

Parlant du réseau RDS, selon un sondage d'opinion réalisé le 17 novembre dernier, par le Groupe Léger et Léger, près de la moitié (46 pour cent) des abonnés au câble ont déjà regardé ce réseau de sport. Et parmi ces personnes, plus de 80 pour cent se disent satisfaites de la programmation de cette station. D'après les données démographiques obtenus par l'omnibus, l'auditoire de RDS est composé de 57,7 pour cent d'hommes et de 35,8 pour cent de femmes. D'autre part, notons qu'à la fin de novembre, selon AC Nielsen et Micro BBM, RDS aurait une part du marché de 2,3 pour cent auprès des hommes de 18 ans et plus, et ce aux heures de grande écoute, du lundi au dimanche. Ce résultat, que les dirigeants du réseau considèrent comme tout à fait spectaculaire, a été observé dans la région Montréal Franco étendu.

Club Calmar d'Alma

Une petite note pour vous rappeler que le Club de plongée Calmar d'Alma, vous invite à venir faire l'essai d'équipement de plongée sous-marine, aujourd'hui (20h.45) et demain (20h.30), au Creps, et ce durant le bain des adultes. Par la suite, les personnes intéressées pourront s'inscrire à un cours spécialisé, les 16 et 17 janvier 1990. On peut d'ailleurs obtenir des renseignements supplémentaires en contactant André Bilodeau, en soirée, au 668-4108.



COMMANDITAIRES — Quelques contrats de commandites ont déjà été signés en vue de la 36e Traversée internationale de juillet prochain. Roger Dufour (Multisodas), Yves Fortin (Source-Eau Labrador), Pierre Desrosiers (Bell Cellulaire), Alain McClure (Caisse populaire Roberval) et Paulo Juneau (Molson), ont signé l'entente sous l'oeil observateur du nouveau président de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, Martin Chamberland.

(Photo La Traversée)

Descente de Val Gardena

Belczyk et Boyd impressionnent

VAL GARDENA, Italie (PC) — Les Canadiens Felix Belczyk et Rob Boyd ont réussi des chronos impressionnants, hier, à la dernière séance d'entraînement pour les deux descentes de fin de semaine de la Coupe du monde de ski alpin qui se dérouleront à Val Gardena, en Italie.

Belczyk, de Castlegar, C.-B., a terminé huitième dans la première descente en un temps de deux minutes, 5.37 secondes et il a pris le quatrième rang dans la deuxième en 2:06.40. Boyd, de Whistler, C.-B., a terminé 10e (2:05.42) et cinquième (2:06.63).

La première descente a été enlevée par l'Italien Christian Ghedina, virtuel inconnu, qui a réussi un temps de 2:02.81; il a pris le deuxième rang dans la deuxième avec un chrono de 2:05.42, derrière l'Autrichien Helmut Hoeflehner (2:05.10).

Deux skieurs suisses — Peter Mueller et Philipp Schuler — ainsi que l'Autrichien Gerhard Pfaffenbichler n'ont pas réussi à se qualifier.

«Je me sens de plus en plus confiant, a confié Belczyk. La neige est dure et glacée et c'est une surface que j'aime.

«Je me sens bien sur cette montagne, a-t-il poursuivi. Je travaille davantage à améliorer ma concentration cette année. Je fais du ski pour moi. . . parce que ça me donne de la satisfaction. Pour bien performer, je dois être heureux. En ce moment, je le suis.»

Un autre Canadien, Carey Mullen (Banff) a pris le 15e rang à deux secondes et demi de la tête dans la deuxième descente.

Etat amélioré

MONTREAL (PC) — Bien que toujours critique, l'état de santé d'Yves Laroche, entraîneur de l'équipe nationale de ski acrobatique, semble s'améliorer. C'est du moins ce que son père, Guy Laroche, a rapporté à des dirigeants de Ski-Québec, hier matin.

Laroche est toujours maintenu sous anesthésie générale. Les bandages qui recouvraient ses blessures ont été enlevés. Par ailleurs les examens ont démontré qu'il n'y avait aucune trace de sang dans l'urine du blessé. Il s'agit d'un signe encourageant selon les médecins.

Le directeur général de Ski-Québec, Jean-Yves Perron, suit la situation de près.

«La famille de Yves nous informe régulièrement de l'évolution de la situation. Aux dernières nouvelles, son père nous a indiqué que son état est suffisamment stable pour que les médecins puissent lui faire subir une série d'examens plus appronfondis.»

Les résultats devraient être disponibles lundi.

Yves Laroche, 30 ans, du Lac Beauport en banlieue de Québec, a été blessé alors qu'il s'adonnait au parapente à Tignes dans les Alpes françaises.

Ce sport, qui s'apparente au deltaplane, consiste à descendre des pentes abruptes à l'aide d'un parachute. Un coup de vent aussi violent qu'inattendu l'a projeté sur la stucture d'un paravalanche lui causant une sévère fracture du crâne. Laroche est dans le coma depuis l'accident.

Sur la sellette

PANORAMA, C.-B. (AFP) — La Canadienne Karen Percy sera sur la sellette, en fin de semaine, à l'occasion des deux descentes de Panorama en C.-B., comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. En raison d'un début de saison discret, consécutif à des fiançailles avec le joueur de hockey glace Kevin Lowe des Oilers d'Edmonton. Et le rapprochement entre les deux ne s'est pas fait attendre.

«Je leur prouverai que c'est faux ce week-end», a lancé Percy, prête pour le défi, à l'issue des premiers entraînements.

Sa patience a des limites et elle a voulu faire une mise au point. «D'abord je n'ai pas arrêté tout l'été mais seulement manqué un camp d'entraînement, et d'autre part je ne suis pas du tout hors de forme, a-t-elle expliqué.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Hartford 3
Philadelphie 2

Première période
1. Philadelphie, Tocchet 16 (Craven, Sutter) 1:44
2. Hartford, Evason 8 (Tippett) 19:29 (dn)

Pénalités — Berube Phi majeure, inconduite, Jennings Hart majeure 0:36, Craven Phi 4:21, Horacek Phi, Kastelic Hart majeures, inconduites 6:29, Queneville Hart 9:29, Verbeek Hart 17:37.

Deuxième période
Aucun but.

Pénalités — Berube Phi majeure, Bodak Hart mineure, majeure 3:36, Carkner Phi 11:15, Dineen Hart 14:44.

Troisième période
3. Philadelphie, Latal 3 (Craven, Tocchet) 0:24
4. Hartford, Martin 1 (Ferraro, Dineen) 1:49
5. Hartford, Tomlak 2 (Ferraro, Young) 12:04 (an)

Pénalités — Murphy Phi 10:11, Tippett Hart 15:01.

Tirs au but

Hartford	7	3	11	—21
Philadelphie	11	12	6	—29

Gardiens — Hartford:Liut (G,11-8-1); Philadelphie:Wregget (P,10-9-1).

Avantages numériques — Hartford:1-3; Philadelphie: 0-5.

Arbitre — Andy vanHellemond. **Juges de lignes** — Ryan Bozak, Swede Knox.

Assistance — 17 253.

Pittsburgh 4
Minnesota 4

Première période
1. Pittsburgh, Brown 12 (Cullen, Coffey) 6:12 (an)
2. Pittsburgh, Zalapski 2 9:02 (an)

Pénalités — Chambers Min majeure, inconduite de match 4:40, Tinordi Min 13:22, Murphy Min 15:17, Errey Pgh, Gavin Min 18:41, Zalapski Pgh 19:41.

Deuxième période
3. Minnesota, Murphy 4 (Modano, Broten) 1:31 (an)
4. Pittsburgh, Gilhen 3 (Caufield) 12:58

Pénalités — Johnson Pgh 5:16, Mackey Min 8:04, Bourque Pgh 15:21, Caufield Pgh inconduite 18:55.

Troisième période
5. Pittsburgh, Dahlquist 1 (Lemieux, Gilhen) 2:30
6. Minnesota, Bellows 21 (Murphy, Gagner) 4:15 (an)
7. Minnesota, Modano 15 (Donatelli, Zettler) 5:02 (an)
8. Minnesota, Murphy 5 (Broten, Bellows) 12:13 (an)

Pénalités — Kachowski Pgh 3:30, Dahlquist Pgh, McRae Min 11:31, Errey Pgh 12:03.

Prolongation
Aucun but.

Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Pittsburgh	15	9	9	3—36
Minnesota	9	14	14	2—39

Gardiens — Pittsburgh: Barrasso (N,1-3-2); Minnesota: Casey (N,14-8-2).

Avantages numériques — Pittsburgh: 2-6; Minnesota: 4-6.

Arbitre — Rob Shick. **Juges de lignes** — Pat Dapuzzo, Shane Heyer.

Assistance — 10 326.

Mercredi
Québec 1
Edmonton 5

Première période
1. Edmonton, Petr Klima (9)

Pénalités — McRae Qué 6:09, S. Smith Edm 11:00, Marois Qué 18:57, Petit Qué, Anderson Edm 19:40.

Deuxième période
2. Edmonton, Lamb 7 (Anderson, Simpson) 9:58 (an)
3. Edmonton, MacTavish 12 14:35 (dn)

Pénalités — Fortier Qué 7:56, Leschyshyn Qué 9:48, Lamb Edm 12:59, Lowe Edm 13:53.

Troisième période
4. Edmonton, Gélinas 8 (MacTavish, Lowe) 6:54
5. Québec, Deblois 6 8:30
6. Edmonton, Muni 4 (Messier, Simpson) 15:22

Pénalités — S. Smith Edm 0:30, Kimble Qué 4:15, McRae Qué 9:19, Muni Edm 17:01.

Tirs au but

Québec	10	12	7	—29
Edmonton	13	10	15	—38

Gardiens — Québec: Mylnikov (P,0-3-2); Edmonton: Ranford (G,9-5-4).

Avantages numériques — Québec (0-5); Edmonton (1-6).

Arbitre — Dan Marouelli. **Juges de lignes** — Brad Lazarowich, Dan Schachte.

Assistance — 16 213.

Suggestions pour Noël



Patins Bauer 2000 (lame Tuuk)
Rég.: $279.95
SPÉCIAL: $239.95
Point.: 6 à 11.
Bauer PERFORMANCE SUR MESURE

Patins Daoust National 301 Jr
Rég.: $119.95
SPÉCIAL: $99.95
Point.: 1 à 6.



Aiguisage gratuit pour la saison à l'achat d'une paire de patins

Promotions bâtons LOUISVILLE
À l'achat d'un bâton LOUISVILLE recevez 2 rubans gommés GRATUIT, valeur: $6.00.

JOFA
RABAIS de 20% sur CASQUES et JAMBIÈRES.

Impression gratuite (nom et numéro) à l'achat d'un chandail L.N.H. (Toutes les équipes en inventaire)

Boutique Lance et Compte
1355, Des Champs-Elysée, Chicoutimi
545-6353
(Commandes téléphoniques et postales acceptées)

LES SAGUENEENS DE CHICOUTIMI
Club de Hockey les Saguenéens inc.
549-9489

CE SOIR, à 20h00
AU CENTRE GEORGES-VÉZINA
Le Collège Français de Longueuil
VS
Les Saguenéens de Chicoutimi
Commanditaire officiel du match de ce soir:
Shell

ACHETEZ VOTRE FEUILLE D'ALIGNEMENT ET GAGNEZ:
- 1 JEU NINTENDO Valeur 200$.
- 200$ CERTIFICAT D'ESSENCE SHELL.
- 25$ EN ARGENT.

BONNE CHANCE !

Les Saguenéens vous souhaitent une excellente
Période des Fêtes !

Il veut se rapprocher du domicile familial

Meloche demande à être échangé

CHICOUTIMI (SE) - La position d'Eric Meloche avec les Saguenéens de Chicoutimi est maintenant beaucoup plus claire. Hier, l'attaquant de 17 ans a exprimé le souhait de



Serge Emond

poursuivre sa carrière avec une autre formation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Meloche a officiellement demandé à son entraîneur, Gaston Drapeau, de l'échanger à un autre club et, si possible, de le rapprocher du domicile familial.

«Me rapprocher de chez-moi va peut-être m'aider, a expliqué Eric Meloche, hier, après un entretien avec Gaston Drapeau. C'est peut-être l'élément qui me manque présentement.

«Face à ce qui se passe actuellement, être échangé est peut-être la meilleure solution. Je n'ai pas d'endroits préférés mais j'aimerais être plus près de chez-moi. Dans le fond, tout ce que je veux c'est jouer au hockey. Peu importe l'endroit. Si possible, j'aimerais être près de Montréal.»

Après un début de saison rempli de promesses, Eric Meloche connait de gros ennuis avec les Saguenéens, cette année.

A ses dix premiers matches, il a inscrit sept buts. Depuis cette heureuse période, il tourne en rond. A ses 22 dernières parties, il n'a ajouté que trois petits filets à sa production offensive.

La rapidité et le travail, des éléments qui faisaient sa force dans les premières semaines du calendrier, sont disparues au fil des rencontres. Meloche croit savoir pourquoi.

«Avoir confiance en ses moyens est une bonne chose, a dit Meloche. Un excès de confiance n'est pas aussi bon. C'est ce qui m'est arrivé. J'ai connu un bon début de saison et j'ai cru que tout serait facile. Même si je crois connaitre les raisons, on dirait que le mal est fait. En essayant de m'en sortir, je m'enfonce encore plus.

«Me retrouver ailleurs serait peut-être bon. Ca me permettrait de recommencer à zéro. Je ne regrette pas ma présence à Chicoutimi. Même dans les choses négatives, il y a du positif.

«Gaston Drapeau n'est pas responsable de ce qui m'arrive. Il est là pour inculquer un style de jeu. Quand des joueurs n'appliquent pas le système qu'il demande, Gaston n'est pas le responsable.

Je suis le seul à avoir le contrôle de mes patins...»

Drapeau: «au moins, c'est clair»

CHICOUTIMI (SE) - Gaston Drapeau sait finalement sur quel pied danser avec Eric Meloche.

«Au moins, c'est clair», a résumé Drapeau, hier, après avoir appris que Meloche souhaite jouer pour un autre club de la Ligue junior majeur du Québec.

«On s'en doutait un peu mais on espère toujours qu'un gars en difficulté va finir par s'en sortir, a poursuivi Gaston Drapeau. Dans son cas, les matches passaient et ses ennuis persistaient. Il y a des joueurs qui peuvent s'épanouir avec un autre club».

Drapeau n'a pas attendu la demande officielle de Meloche pour vérifier sa valeur auprès des autres formations de la LHJMQ.

Il magasine dans l'espoir de compléter une transaction depuis déjà plusieurs jours et Meloche a toujours été son principal appât.

Il poursuivra simplement son travail au cours des prochains jours... jusqu'au moment où il trouvera ce qu'il veut. Pas question de donner Meloche pour le simple plaisir de le faire.

«C'est sûr et certain, a assuré Drapeau. Je fais du hockey. Je vais l'échanger si je trouve mon prix».

En attendant, Eric Meloche ne portera plus l'uniforme des Saguenéens de Chicoutimi.

«Je n'utiliserai pas un gars qui ne veut plus jouer avec les Saguenéens», a conclu le pilote chicoutimien.

Pointes de plume -- L'homme d'affaires Raymond Malenfant a répété son intérêt à acheter les Saguenéens. Il a déclaré à Marc Simoneau, hier, qu'il sera à Chicoutimi la semaine prochaine et qu'il déposera une offre d'achat de l'ordre de 100 000 $. Il est prêt à verser 50 000 $ immédiatement et à combler la différence après les Fêtes. L'intérêt de Malenfant remonte à plusieurs mois mais il n'y a encore rien de concret à signaler...

Le père du hockeyeur Richard Boivin est décédé au cours des dernières heures. Nos condoléances à toute la famille éprouvée...

Les Saguenéens recoivent la visite du Collège français de Longueuil, ce soir. A leur dernier passage à Chicoutimi, les étudiants ont gagné 3-0...

Au Mont-Bélu

Les canons en pleine action

LA BAIE (SE) - Le centre de ski Mont-Bélu de ville de La Baie fait officiellement ses premiers pas dans l'ère de l'enneigement artificiel, aujourd'hui.

Une cérémonie a été présentée, jeudi, dans le but d'inaugurer le système d'enneigement artificiel récemment acheté par la corporation du centre de ski Mont-Bélu.

Le système fonctionne déjà depuis vendredi. Le centre de ski entamera sa saison 1989-90 en ouvrant une piste, aujourd'hui. Une deuxième devrait accueillir les skieurs dès lundi prochain. L'ouverture des cinq autres pentes suivra au fil des journées.

«En ce qui me concerne, un système d'enneigement artificiel signifie la survie du centre de ski, signale André Simard, directeur général de la corporation du Mont-Bélu. L'an dernier, nous avons débuté la saison de peine et de misère avant Noël. Cette année, nous avons une bonne couche de neige. Nous pouvons maintenant débuter la saison plus tôt et la terminer plus tard.

«Notre clientèle principale demeure la famille. Nous avons également l'intention de diriger notre marketing principalement vers le ski de soirée.»

Trois canons à neige ne sont évidemment pas tombés du ciel, au Mont-Bélu. Le dossier a été au centre de l'actualité baieriveraine pendant plusieurs mois.



NEIGE AU MONT-BELU -- Le centre de ski Mont-Bélu de La Baie profite maintenant d'un système d'enneigement artificiel. Claude Richard, maire de La Baie, Michel Desgagné, président de la corporation du Mont-Bélu, André Simard, directeur général du centre, et le responsable des nouveaux canons à neige ont participé à une petite cérémonie, hier soir.

(Photo Michel Tremblay)

Il a trouvé une conclusion heureuse grâce à la participation des autorités municipales et des skieurs.

«Au total, le système a coûté environ 1,6 million $, reprend André Simard. La participation du conseil municipal est de l'ordre de 1,1 million $. Le conseil nous a donné un gros coup de pouce. Il n'a rien fait à moitié. Toute la montagne peut profiter du système. Nous avons maintenant un système à la haute pointe de la technologie. Autant pour l'entretien des pentes que pour les canons à neige».

Le reste de la facture a été payé par les skieurs. Les habitués du Mont-Bélu ont vu le prix de la carte de membre augmenter de 60 pour cent, cette année. Selon André Simard, la réaction populaire a tout de même été bonne.

«Nous avons une baisse de 12 pour cent au niveau du nombre de cartes vendues mais, depuis que les gens savent que nous ouvrons vendredi, la réponse est très bonne, explique le directeur général. Je crois que le monde du ski est très satisfait.

Les gens qui n'ont pas acheté la carte annuelle n'ont pas vendu leurs skis. Ils vont venir skier quand même. Nous vivions une situation bien particulière auparavant. Nous avions plus de détenteurs de billets de saison que de billets journaliers».

Sport-éclair

Propositions déposées

LOS ANGELES (AP) — Les négociateurs représentant les propriétaires des ligues majeures de baseball ont déposé leur propositions de partage des revenus et du salaire associé aux performances hier lors des négociations en vue du renouvellement de la convention collective du baseball.

On a négocié pendant quatre heures et demie hier et les membres du Comité de relations avec les joueurs ont présenté leurs demandes.

«Après qu'ils aient présenté leurs propositions, nous en avons discuté de façon bien générale,» a dit Mark Belanger, adjoint au directeur administratif de l'Association des joueurs.

Selon le plan proposé, toutes les équipes partageraient le coût des salaires des joueurs avec six ans ou moins d'expérience. Ces joueurs seraient payés selon un barème bien spécifique établi en fonction du rendement et des performances et surtout des matches joués.

Les propriétaires décideraient par ailleurs d'un pourcentage du revenu brut qui servirait à payer les salaires des joueurs.

Etat critique

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le boxeur Ron Paskie de Hamilton repose toujours dans un état critique dans un hôpital de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, cinq jours après avoir subi des blessures à la tête lors d'un combat de championnat sénior canadien.

Paskie, qui est âgé de 23 ans, demeure dans le coma depuis le combat qu'il a livré au Québécois Richard Johnston dans la catégorie des 67 kilos et moins.

Les médecins ne sont pas optimistes quant à ses chances de survie.

Pêche blanche... Harricana... ski alpin...

L'hiver: une saison morte mon oeil!

HEBERTVILLE (BM) - Les grands espaces couverts de neige, le bon air hivernal, l'hospitalité de la population sont-ils des atouts assez forts pour faire tourner la petite industrie touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean en hiver?

L'Association touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les membres qu'elle représente en sont convaincus. Ils l'ont démontré, hier, à Hébertville, en lançant la saison touristique d'hiver, une nouveauté dans la région.

Ce qui est nouveau, en fait, c'est que depuis l'an dernier, les personnes directement concernées par l'industrie touristique présentent de concert un produit régional susceptible de faire tourner la machine durant une saison de moins en moins morte. Un



Benoît Munger

produit qu'on lance avec modestie, quand même, en pointant le viseur vers la région de Québec: "L'an passé, on a visé Montréal avec d'assez bons résultats, surtout en ce qui concerne la pêche blanche. Cette année, on vise Québec en jouant sur la proximité et la diversité des activités", explique Réjean Côté, directeur de l'A.T.R..

En gros, la région a cinq types d'activités à offrir cet hiver: la pêche blanche sur le Saguenay, surtout mais aussi un peu du côté du lac Saint-Jean; le ski alpin, avec son réseau de cinq stations; les festivals, dont les principaux sont le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et Jonquière en neige; les compétitions de traineaux à chiens, une affaire qui prend de l'importance du côté de Saint-Hedwidge; et le passage, à Roberval, d'Harricana, le plus grand raid international de motoneige.

En lançant la saison hivernale, Claude Savard, le président de l'A.T.R., n'a pas manqué de souligner l'apport du lac Saint-Jean cette année: "L'an passé, notre campagne touchait presqu'uniquement le Saguenay; cette année, les gens du lac ont fait bien des efforts, ce qui nous permet d'offrir un produit touristique valable."

Claude Savard reconnait que le temps où les Européens viendront en masse est loin. En tout cas, dit-il, "on a des efforts à faire".

Image déformée

Réjean Côté sent un intérêt certain de la part des Français: "Ils sont intéressés par ce qu'on a à offrir, mais il faut combattre un peu cette image de la région comme un pays au climat froid et rigoureux."

Cet hiver, les activités qui risquent d'attirer le plus de visiteurs d'outre-mer sont les compétitions de traineaux à chiens (le Défi du lac Saint-Jean) et le passage d'Harricana à Roberval. Dans un cas comme dans l'autre, ces activités ont en effet un caractère international. La première bénéficie d'une belle renommée chez les "mushers" d'Amérique du Nord et même d'Europe, l'autre mettra Roberval et Pointe-Bleue sur le chemin d'un raid en motoneige d'envergure internationale, l'équivalent, en fait, du raid Paris-Dakar en motocyclette.

Tout comme l'hiver dernier, l'A.T.R. mise beaucoup sur la pêche blanche. L'an passé, l'activité, pratiquée dans la baie des Ha!Ha!, à Baie-Trinité, à Saint-Fulgence, à l'Anse-Saint-Jean et à Sainte-Rose, a pris de l'ampleur. Cette année s'ajoute à la liste le lac Vert, à Hébertville.



OPTIMISTES — L'ère était à l'optimisme, hier à Hébertville, avec notamment Langis Bouchard (pêche blanche), Claude Savard (A.T.R.), Denis Girard (Harricana) et Omer Harvey (Fédération des clubs de motoneige). (Photo Steeve Tremblay)

Boxe olympique à Jonquière

Treize combats au programme

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — Au total, 13 combats de boxe feront les frais du programme de ce soir au centre commémoratif Price, alors que les pugilistes de New York affronteront ceux du Saguenay.

L'entraîneur du club de boxe de Jonquière, Stéphane Larouche, a longuement discuté avec son homologue newyorkais, au cours de la journée d'hier, afin de boucler définitivement la soirée de vendredi.

On sait déjà que la grande finale opposera, à l'intérieur d'un combat revanche, Albert Cora, champion junior des Etats-Unis, et Pierre Bouchard, champion junior canadien.

Eric Lucas, de Montréal, mettra aussi les gants devant Janel Eddy, de New York. Clément Bolduc se frottera à Georges Acevado, alors que Nicholas Tremblay tentera de venir à bout de Carl Thomas. Denis Tremblay, de La Baie, et Bobbie Wilcox devraient aussi se battre lors de la seconde partie du programme.

Sous le coup de 19h30, Stéphane Prescott, de Jonquière, affrontera Stéphane Girard, de Chicoutimi, pendant que Jean-Pierre Achard, de Jonquière, sera opposé à Sébastien Martin, de La Baie. Le Jonquiérois Martin Tremblay se retrouvera face à Eric Tremblay. Il s'agit là de combats préliminaires.

La première ronde officielle prévoit cinq autres combats. Hugo Tremblay se mesurera à Dernyde Gunther, avant que Jean-François Audet ne mette les gants face à Lamont Jones. Philippe Boily, de Chicoutimi, se frottera à Shannon Miller, et Justin Tremblay sera opposé à Danyel Rutledge. Jean-Luc Morin, de La Baie, et Tony Marshall feront les frais du dernier combat de la première partie du programme.

L'événement débute à 19h30 et il en coûte 6 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants.

Hockey

Ballard encore

TORONTO (PC) — Le controversé propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard, continue de faire des siennes.

Ballard, qui est consigné à une chaise roulante depuis près de deux ans, a congédié Henry Hayek, l'homme qui le suivait dans tous ses déplacements, après que ce dernier eut soulevé l'ire de sa compagne, Yolanda.

Hayek, qui aidait Ballard à se déplacer depuis qu'il a subi une intervention chirurgicale au coeur, ne peut expliquer les raisons de son congédiement.

En bref

HEBERTVILLE (BM) - Claude Savard, le président de l'Association touristique régionale (A.T.R.), a montré de beaux talents de patineur, hier, quant a été soulevée l'épineuse question du mont Edouard.

D'un côté, a-t-il répondu en substance, l'A.T.R. ne peut être contre le développement. De l'autre, le gouvernement, s'il donne le feu vert au projet, ne doit pas pour autant cesser de faire des efforts pour consolider les autres stations. Autrement dit, le développement oui, mais en tenant compte des autres stations. A savoir si le marché peut absorber une nouvelle station, Savard affirme ne pas avoir la réponse: "On n'a pas vérifié", dit-il...

Slogan amusant que celui adopté par l'A.T.R. pour offrir l'hiver aux gens de la région de Québec: "Cet hiver, on va aux bleuets". Après le "Des bleuets grandeur nature" de l'été dernier, nous revoilà à nouveau plongé jusqu'au cou dans la "manne bleue". Décidemment, nous ne sommes pas prêts d'en sortir...

Aux dernières nouvelles, le Valinouët devrait ouvrir ses pentes vers le 20 de ce mois. C'est du moins le souhait de Pierre Rodrigue, le relationniste. La grosse condition pour que ce souhait se réalise, c'est qu'il neige, de préférence abondamment. En tout cas, l'on se croise les doigts au pied du mont Victor-Tremblay parce que rater la période des Fêtes, c'est voir s'envoler le quart des revenus d'une saison...

La station du Mont Lac-Vert accueillait l'A.T.R., ses membres et les journalistes, hier, au lancement de la saison. Pour l'occasion, le ciel avait un peu de flocons à offrir, comme s'il voulait nous servir un bon présage pour les mois qui viennent...

Qu'on se le dise, Jonquière en neige a fait des sculptures sur glace sa spécialité. Cette année, l'on compte bien dépasser le nombre de 150 sculptures atteint l'hiver dernier. L'anneau de glace du stade Richard-Desmeules sera de nouveau aménagé. Il est même question que la municipalité lui donne un caractère permanent, du moins en hiver...

A Roberval, l'on a choisi le créneau de la motoneige: "Ca permet à Roberval de prendre la place qu'elle ne prenait pas", a souligné Denis Girard, de la Société de développement...

Index-sport

- **Entraînement sans boire** — Page 33
- **Millen refuse pour l'instant** — Page 35
- **Cascades loin des séries** — Page 36

Vendredi le 15 déc., 20h00

Longueuil

vs

Les Saguenéens de Chicoutimi

MOLSON

Une commandite de votre ami Jean-Hugues Tremblay

C'EST NOËL
À LA BAIE

SOLDE 12 HEURES

SAMEDI MAGASINEZ DÈS 8H30

DEMAIN LE SAMEDI 16 DÉCEMBRE SEULEMENT!

15% DE RABAIS TOUS LES JOUETS

L'occasion rêvée de faire des heureux et des économies. Nintendo et Turbo Grafix sont exclus

Jouets, rayon 762.

40% DE RABAIS TOUS LES USTENSILES DE CUISSON

A PRIX ORDINAIRE

Des idées cadeaux formidables à choisir parmi nos plus grandes marques réputées: la Table du Gouverneur, le Cook's Ware, Gourmet's Choice, Tramotina et la Table du Gouverneur Sélection. Les batteries et les articles suivis sont en solde. (Téfal est exclu).

Articles de maison, rayon 637.

30% DE RABAIS

LES TENUES MODE POUR JEUNE HOMME

Les pantalons et les hauts signés Bugle Boy, Panchetti et Hardware. Nos collections Aéroclub, Mexx, Denim de Levi's, Buffalo et autres. 30% de rabais sur le prix étiqueté.
Tenues pour jeune homme, rayons 313, 317, 321, 377 et 860.

30% DE RABAIS

TOUS LES PULLS POUR HOMME

Pulls, sweaters, cardigans. Variété de couleurs et tailles. Ord. 19,99 à 140$
Solde **13,99** à **97,99** ch.
30% de rabais sur le prix ordinaire.
Chandails pour homme, rayons 344 et 856.

25% DE RABAIS

LES GANTS A PRIX ORDINAIRE POUR HOMME ET FEMME

BayClub, Northern Spirit et autre. (Isotoner est exclu).

Accessoires pour homme, rayon 336. Gants pour femme, rayon 218.

25% DE RABAIS

TOUS LES SACS A MAIN, LES MALETTES ET LES PORTE-DOCUMENTS A PRIX ORDINAIRE

Excluant Liz Claiborne, Bree, Lancel, Why, Courrège.

Sacs à main et porte-documents, rayons 210 et 796.

30% DE RABAIS

TOUS LES ACCESSOIRES EN TRICOT POUR FEMME

Assortiment de modèles et couleurs de saison.

Ord. 8$ à 40$. Solde **5$** à **28$** ch.
Chapellerie, rayons 256 et 829.

25% DE RABAIS

LES EQUIPEMENTS D'EXERCICE

Cycles d'exercice, rameurs, exerciseur monte-marches et autres. Fabriqués par C.C.M., Weider et Healtware.
Ord. 139$ à 999$. Solde **104,25** à **749,25** ch.
Articles de sport, rayon 742.

50% DE RABAIS

TOUS LES OREILLERS A PRIX ORDINAIRE

Linge de maison, rayon 601.

25% DE RABAIS

LES DRAPS ET LES EDREDONS QUATTRO

*Sur le prix ordinaire.

Linge de maison, rayon 601.

20% A 50% DE RABAIS

TOUS LES SERVICES DE VAISSELLE A PRIX ORDINAIRE

Les couverts 5 pièces et les articles suivis fabriqués par Royal Albert, Wedgwood, Royal Doulton, Mikasa, Noritaki et Johnson Bros.
Porcelaine, rayon 614.

ACHAT VEDETTE!

SERVICE DE VAISSELLE CORELLE, 16 PIECES

Service pour 4 personnes signé Corning. Motif noyer.
34,99 l'ens.
(Tant qu'il y en aura).

Articles de maison, rayon 637.

LE CHOIX VARIE SELON LE MAGASIN

•SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!•

Magasinez à l'heure des fêtes, jusqu'au 23 décembre!
Lundi à vendredi 9h30 à 21h00;
samedi 9h00 à 21h00.

la Baie